

CHRISTIE'S



THE  
EXCEPTIONAL  
SALE

PARIS | 20 NOVEMBRE 2024



O. CROMWELL

EGYPTE  
J. SMYTH  
JARDINS EUROPEENS  
ANNALES  
des révolutions  
1660-1815

# THE EXCEPTIONAL SALE

## VENTE AUX ENCHÈRES

Mercredi 20 novembre 2024, 16h

9, avenue Matignon  
75008 Paris

## EXPOSITION PUBLIQUE

Jeudi	14 novembre	10h - 18h
Vendredi	15 novembre	10h - 18h
Samedi	16 novembre	10h - 18h
Dimanche	17 novembre	14h - 18h
Lundi	18 novembre	10h - 18h
Mardi	19 novembre	10h - 18h
Mercredi	20 novembre	10h - 14h

## COMMISSAIRE-PRISEUR

Camille de Foresta

## NUMÉRO ET CODE DE LA VENTE

Pour tous renseignements ou ordres d'achats,  
veuillez rappeler la référence

**23015 - MATHILDE**

## ORDRES D'ACHAT ET ENCHÈRES TÉLÉPHONIQUES

bidsparis@christies.com - Tél. : +33 (0)1 40 76 84 13

## FRAIS ACHETEUR

En plus du prix d'adjudication, des frais acheteur (plus la TVA applicable) sont dus.  
D'autres taxes et/ou le droit de suite sont aussi dus si le lot est accompagné d'un symbole taxé ou λ.  
Veuillez vous référer au paragraphe D des Conditions de Vente en fin de catalogue.

## CONDITIONS DE VENTE

La vente est soumise aux conditions générales imprimées en fin de catalogue.  
Il est aussi vivement conseillé aux acquéreurs potentiels de prendre connaissance  
des avis importants, explications et glossaire y figurant.

COUVERTURE LOT 22 (DÉTAIL)  
DEUXIÈME DE COUVERTURE LOT 17  
PAGE 2 LOT 35 (DÉTAIL)  
QUATRIÈME DE COUVERTURE LOT 6

### Crédits Photo:

Juan Cruz Ibañez, Nina Slavcheva  
Anna Buklovska, Guillaume Onimus  
Gavin McDonald, Jean-Philippe Humbert  
Emilie Lebeuf, Paolo Codeluppi, Jessie Vialard

Création graphique : Patrick-Axel Fagnon

© Christie, Manson & Woods Ltd. (2024)



Scannez ce QR Code pour plus d'informations sur cette vente

# CHRISTIE'S

### CHRISTIE'S FRANCE SNC

Agrément no. 2001/003

### CONSEIL DE GÉRANCE

Cécile Verdier, *Gérant*  
Philippe Lemoine, *Gérant*  
François Curiel, *Gérant*



---

## CHRISTIE'S FRANCE



CÉCILE VERDIER  
Présidente  
cverdier@christies.com  
Tél. : +33 (0)1 40 76 85 59



PHILIPPE LEMOINE  
Directeur Général  
plemoine@christies.com  
Tél. : +33 (0)1 40 76 72 21



PIERRE ÉTIENNE  
Vice Président,  
Deputy Chairman,  
Maîtres anciens  
petienne@christies.com  
Tél. : +33 (0)1 40 76 72 72



CAMILLE DE FORESTA  
Vice Présidente,  
Spécialiste sénior, Art d'Asie  
Directrice du développement  
de la clientèle privée  
cdeforesta@christies.com  
Tél. : +33 (0)1 40 76 86 05



VICTOIRE GINESTE  
Vice Présidente,  
Directrice du Business  
développement  
vgineste@christies.com  
Tél. : +33 (0)1 40 76 85 72



PIERRE MARTIN-VIVIER  
Vice Président,  
Deputy Chairman,  
Arts du XX<sup>e</sup> siècle  
pemvivier@christies.com  
Tél. : +33 (0)1 40 76 86 27

---

## SERVICES POUR CETTE VENTE

ORDRES D'ACHAT  
ET ENCHÈRES TÉLÉPHONIQUES  
ABSENTEE AND  
TELEPHONE BIDS  
bidsparis@christies.com  
Tél. : +33 (0)1 40 76 84 13  
christies.com

ENCHÈRES EN SALLE  
ROOM REGISTRATION  
clientservicesparis@christies.com  
Tél. : +33 (0)1 40 76 83 79

RELATIONS CLIENTS  
CLIENT ADVISORY  
Fleur de Nicolay  
fdenicolay@christies.com  
Tél. : +33 (0)1 40 76 85 52

RÉSULTATS DES VENTES  
SALES RESULTS  
Paris : +33 (0)1 40 76 84 13  
Londres : +44 (0)20 7627 2707  
New York : +1 212 452 4100  
christies.com

CHARGÉE DE LA RELATION ACHETEURS  
POST-SALE LEAD  
Marta Ciaraglia  
postsaleparis@christies.com  
Tél. : +33 (0)1 40 76 84 10

BUSINESS DIRECTORS  
Ben Wiggins  
Regional Managing Director  
bwiggins@christies.com

Pauline Cintrat  
pcintrat@christies.com  
Tél. : +33 (0)1 40 76 72 09

---

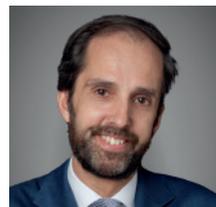
## DÉPARTEMENTS INTERNATIONAUX



CHARLES CATOR  
Deputy Chairman,  
Christie's International  
ccator@christies.com



ORLANDO ROCK  
Chairman, Christie's Londres  
orock@christies.com



WILL STRAFFORD  
Deputy Chairman  
Classic Art Group - Global,  
New York  
wstrafford@christies.com



AMJAD RAUF  
Directeur international,  
Ventes Privées, Londres  
arauf@christies.com  
Tél. : +44 (0)20 7389 2358



CASEY ROGERS  
Directrice internationale,  
Mobilier et Sculpture  
du XIX<sup>e</sup> siècle, New York  
crogers@christies.com  
Tél. : +1 212 707 5912

---

## COORDINATRICES



LAURE HUTMACHER  
Contact vendeurs  
lhutmacher@christies.com  
Tél. : +33 (0)1 40 76 72 22



JULIE CAMUS  
Contact acheteurs  
jcamus@christies.com  
Tél. : +33 (0)1 40 76 86 02

## CONSULTANTS

CYRILLE FROISSART  
Consultant, Porcelaine européenne  
cfroissart@christiespartners.com

---

## SPECIALISTES POUR CETTE VENTE

### MOBILIER ET OBJETS D'ART



**HIPPOLYTE DE LA FÉRONNIÈRE**  
Directeur de la vente  
Directeur du département, Paris  
hdelaferonniere@christies.com  
Tél. : +33 (0)1 40 76 85 73



**PAUL GALLOIS**  
Directeur du Mobilier Européen,  
EMEA  
pgallois@christies.com  
Tél. : +44 (0)20 7389 2260



**ÉTIENNE DE COUVILLE**  
Spécialiste  
Commissaire-priseur  
ecouville@christies.com  
Tél. : +33 (0)1 40 76 83 59



**ÉLISA OBER**  
Spécialiste associée  
eober@christies.com  
Tél. : +33 (0)1 40 76 83 53



**MATHILDE MAURY**  
Catalogueuse  
Élève commissaire-priseur  
mmaury@christies.com  
Tél. : +33 (0)1 40 76 72 79



**ORFÈVRE**

**ISABELLE CARTIER-STONE**  
Spécialiste  
icartier-stone@christies.com  
Tél. : +44 (0)20 7389 2898

### SCULPTURE



**ALEXANDRE MORDRET-ISAMBERT**  
Spécialiste  
amordret@christies.com  
Tél. : +33 (0)1 40 76 72 63



**AUORE CHEVILLOTTE FROISSART**  
Catalogueuse  
achevillotte@christies.com  
Tél. : +33 (0)1 40 76 83 71



**LIVRES RARES ET MANUSCRITS**

**ADRIEN LEGENDRE**  
Directeur du département  
alegendre@christies.com  
Tél. : +33 (0)1 40 76 83 74

### ART D'ASIE



**TIPHAÏNE NICOUL**  
Directrice du département  
tnicoul@christies.com  
Tél. : +33 (0)1 40 76 83 75



**HAUTE COUTURE**

**CAMILLE DE FORESTA**  
Vice Présidente,  
Spécialiste senior  
cdeforesta@christies.com  
Tél. : +33 (0)1 40 76 86 05



**FABERGÉ ET ART RUSSE**

**MARGO OGANESIAN**  
Directrice du département  
moganesian@christies.com  
+44 78 2484 1370

# La quintessence du luxe par Yves Saint Laurent



FRENCH PRIVATE COLLECTION

λ1

## RARE ET EXCEPTIONNEL CARDIGAN ENTIÈREMENT BRODÉ DE PERLES ET SEQUINS PAR MESRINE

YVES SAINT LAURENT HAUTE COUTURE  
AUTOMNE-HIVER 1972-1973

Brodé par la maison Pierre Mesrine, le cardigan est le look n°9 de la collection haute couture automne-hiver 1972/73 intitulée "Sport Chic", il est porté par le modèle Blanca, et la collection est présentée le 27 juillet 1972 dans les salons de la rue Spontini.

Il est décrit comme "Cardigan à broderie couleur d'or, de rubis et d'émeraude de Mesrine."

Numéro de griffe: 20569

€15,000-25,000

US\$17,000-27,000

£13,000-21,000

### PROVENANCE

Acquis dans les années 1970,  
par descendance depuis.

### EXPOSITION

Un modèle similaire de ce cardigan a été exposé lors de l'exposition inaugurale pour l'ouverture du Musée Yves Saint Laurent à Paris d'octobre 2017 à septembre 2018.

### BIBLIOGRAPHIE

Un modèle similaire de ce cardigan a été illustré à plusieurs reprises:

*Elle*, 21 août 1972, p. 71.

*Harper's Bazaar*, septembre 1972, p. 147.

*Paris Match*, 21 octobre 1972, n°1224, couverture.

*Yves Saint Laurent Haute Couture défilés*, Éditions La Martinière, Paris, 2019, p. 178

YVES SAINT LAURENT HAUTE COUTURE

FALL-WINTER 1972-1973

A RARE AND EXCEPTIONAL CARDIGAN

EMBROIDERED WITH PEARLS AND SEQUINS

BY MESRINE

珍稀而非凡的开襟衫，全衣刺绣珍珠和亮片，MESRINE设计，圣罗兰高级订制，1972-1973年秋冬季。

Nous remercions M. Julien Baulu pour son aide à l'élaboration de cette notice.



Catherine Deneuve en couverture de *Paris Match*, 21 octobre 1972.

©Jean-Claude Sauer



Christina Steidten dans le salon de l'appartement d'Yves Saint Laurent et Pierre Bergé, *Elle*, 21 août 1972.

©Tony Kent



Scannez ce QR code  
pour la notice de ce lot.  
Scann this QR code  
for the lot essay.



# Formidable relique napoléonienne provenant du comte de Las Cases



Napoléon dictant au comte Las Cases le récit de ses campagnes, par William Quiller Orchardson.

© Lady Lever Museum of Liverpool, Grande-Bretagne

FRENCH PRIVATE COLLECTION

2

## NAPOLÉON BONAPARTE (1769-1821)

PLAN DE LA BATAILLE DE RIVOLI.  
LONGWOOD, SAINTE HÉLÈNE:  
LE 15 AOÛT 1816.

Dessin autographe à l'encre noire et crayon rouge  
sur papier vergé.

Montage composé d'une médaille de la Légion  
d'Honneur, plaque grand aigle brodé, Premier  
Empire, de deux plumes d'oie avec légende  
autographe du comte de Las Cases et deux  
rameaux provenant de Sainte Hélène.

Dessin : 335 x 210 mm

Cadre : 500 x 400 mm

€60,000-80,000

US\$66,000-87,000

£51,000-67,000

### PROVENANCE

Donné par Napoléon Bonaparte au comte  
Emmanuel de Las Cases  
puis par descendance jusqu'à l'actuel propriétaire

### EXPOSITION

*Deux siècles de Gloire militaire. 1610 - 1814.*

Paris : Musée des arts décoratifs, 1935.

N° 1393 du catalogue.

### BIBLIOGRAPHIE

- La Sabretache. *Centenaire de Napoléon.*

*5 mai 1821 - 5 mai 1921.* Paris : Plon, 1921.

Reproduit à la planche XIII : « Plan de Rivoli dessiné  
par Napoléon à Sainte-Hélène.

Dessin à l'encre avec quelques traits au crayon  
rouge.

- Général Weygand. *Histoire de l'armée Française.*

Paris : Flammarion, 1938.

Reproduit page 243

ORIGINAL DRAWING OF THE PLAN OF THE  
BATTLE OF RIVOLI, DRAWN BY THE EMPEROR  
IN SAINT HELENA ON HIS BIRTHDAY, THE 15TH  
OF AUGUST 1816, WHILE WORKING ON HIS  
MEMOIRS WITH COUNT EMMANUEL DE LAS  
CASES.

LAS CASES LATER MOUNTED THE RELIC IN  
A LARGE GILT FRAME WITH THE IMPERIAL  
ARMS, AND DECORATED WITH TWO  
BRANCHES FROM A TREE FROM SAINT  
HELENA, AND 2 QUILLS, CAPTIONED BY  
LAS CASES: "RIVOLI, 15 AUGUST 1816, ON HIS  
BIRTHDAY, THE EMPEROR NAPOLEON DREW  
THIS PLAN OF RIVOLI, WITH THIS QUILL, IN HIS  
TENT".

里沃利战役图，圣海伦娜岛朗伍德：1816年8  
月15日。拿破仑·波拿巴（1769-1821）



Scannez ce QR code  
pour la notice de ce lot.  
Scann this QR code  
for the lot essay.



SOUVENIRS DE HELENE

# Le Service particulier de l'Empereur provenant du comte de Las Cases



Alexandre Dufay dit Casanova, 1812, *dîner du Grand Couvert lors du mariage de Napoléon et de Marie-Louise au Palais des Tuileries en avril 1810.*

©Droits réservés

FRENCH PRIVATE COLLECTION

3

## ASSIETTE À DESSERT DU SERVICE PARTICULIER DE L'EMPEREUR DIT SERVICE DES QUARTIERS GÉNÉRAUX EN PORCELAIN DE SÈVRES D'ÉPOQUE EMPIRE, REPRÉSENTANT LA MANUFACTURE DE PORCELAIN DE SÈVRES

MANUFACTURE IMPÉRIALE DE SÈVRES,  
PEINTE PAR JEAN-FRANÇOIS ROBERT, 1811

Marques au revers: la marque de la manufacture impériale de Sèvres effacée et remplacée par le chiffre de Louis XVIII, deux L entrelacés gravés rehaussés en noir, n° 55 gravé et rehaussé en noir, la légende effacée devant être: 'manufacture impériale de porcelaine de Sèvres'  
D. 23,5 cm.

€200,000-300,000

US\$220,000-330,000

£170,000-250,000

### PROVENANCE

Service particulier de l'Empereur, livrée au Grand Maréchal du Palais le 30 janvier 1812; Emportée par Napoléon à Sainte-Hélène; Offerte par le comte de Montholon au fils du comte Emmanuel de Las Cases après la mort de l'Empereur; Par descendance jusqu'à l'actuel propriétaire.

### BIBLIOGRAPHIE

S. Grandjean, "Un chef d'œuvre de Sèvres, le service de l'Empereur", in *Art de France*, 1962, pp. 170-178.  
P. Arizzoli-Clémentel, "Les surtouts impériaux en porcelaine de Sèvres", in *Bulletin des Amis Suisse de la Céramique*, mai 1976, pp. 3-63.  
S. Grandjean, "Au Louvre : Un biscuit napoléonien de Sèvres", in *Antologia di Belle Arti, Mélange Verlet*, 1987, n° 31-32, pp. 3-15.  
cat. expo., J.-P., Samoyault, "La Table Impériale", in *Versailles et les Tables royales en Europe*, novembre 1993-février 1994, p. 197, pp. 202-204.  
T. Préaud, *The Sèvres Porcelain Manufactory, Alexandre Brongniart and the Triumph of Art and Industry, 1800-1847*, 1998, pp. 116-117 et p. 190, n° 22.  
B. Chevallier, *Trésor de la Fondation Napoléon, dans l'intimité de la Cour Impériale*, exposition 28 septembre 2004-3 avril 2005, pp. 127-139.  
B. Chevallier, in *Sainte-Hélène, île de mémoire*, 2005, p. 115.

C. Beyeler, « La collection de porcelaines de Sèvres du musée Napoléon 1<sup>er</sup> au château de Fontainebleau, le service particulier de l'Empereur », *Napoléon Ier et Sèvres, L'art de la porcelaine au service de l'Empire*, Paris, 2016, pp. 80-90.

*DESSERT PLATE FROM THE EMPEROR'S PRIVATE SERVICE KNOWN AS THE SERVICE DES QUARTIERS GÉNÉRAUX IN SÈVRES PORCELAIN FROM THE EMPIRE PERIOD, REPRESENTING THE SÈVRES PORCELAIN MANUFACTORY, PAINTED BY JEAN-FRANÇOIS ROBERT, 1811*

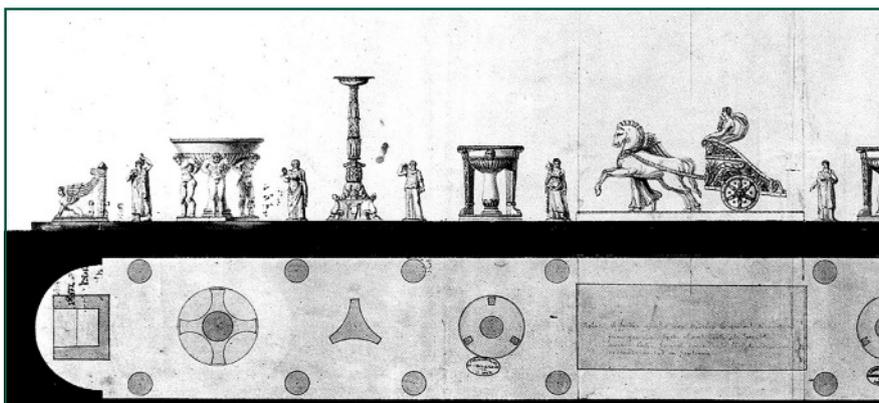
帝国时代的皇帝特殊服务“总部服务 (SERVICE DES QUARTIERS GÉNÉRAUX)”塞夫尔陶瓷甜点盘，塞夫尔 (SÈVRES) 陶瓷制造厂出品。让-弗朗索瓦·罗伯特 (JEAN-FRANÇOIS ROBERT) 绘制，1811年



Scannez ce QR code pour la notice de ce lot.  
Scan this QR code for the lot essay.



# Le Service particulier de l'Empereur provenant du comte de Las Cases



Théodore Brongniart, Dessin pour le *surtout* du service de l'Empereur, 1809, Sèvres, Cité de la Céramique, archives.

©Droits réservés

FRENCH PRIVATE COLLECTION

4

## ASSIETTE EN PORCELAINE DE SÈVRES PROVENANT DU SERVICE PARTICULIER DE L'EMPEREUR DIT SERVICE DES QUARTIERS GÉNÉRAUX, REPRÉSENTANT L'ENTREVUE ENTRE NAPOLÉON 1<sup>ER</sup> ET LE TSAR ALEXANDRE 1<sup>ER</sup> DE RUSSIE

MANUFACTURE IMPERIALE DE SÈVRES,  
PEINTE EN 1808 PAR JACQUES FRANÇOIS  
JOSEPH SWEBACH (1769-1823)

Représentant au centre l'entrevue entre l'Empereur Napoléon 1<sup>er</sup> et le Tsar Alexandre 1<sup>er</sup> de Russie devant une baraque sur un radeau sur le fleuve Niemen à Tilsitt en Prusse le 25 juin 1807 pour conclure la paix, l'aile à fond vert de chrome décorée en or d'une frise de glaives reliés par une guirlande de feuilles de laurier et alternées d'étoiles.

La scène signée Swebach en bas au centre.  
D. 23,5 cm (9 1/4 in.)

€200,000-300,000  
US\$220,000-330,000  
£170,000-250,000

### PROVENANCE

Livrée pour l'Empereur au Palais des Tuileries en avril 1810;  
Emportée par l'Empereur Napoléon 1<sup>er</sup> à Sainte-Hélène;  
Offerte par le comte de Montholon au fils du comte Emmanuel de Las Cases après la mort de l'Empereur.

### EXPOSITION

B. Chevallier, *Trésor de la Fondation Napoléon, dans l'intimité de la Cour Impériale*, 28 septembre 2004- 3 avril 2005, pp. 127-139.

### BIBLIOGRAPHIE

S. Grandjean, "Un chef d'œuvre de Sèvres, le service de l'Empereur", in *Art de France*, 1962, pp. 170-178.  
P. Arizzoli-Clémentel, "Les surtouts impériaux en porcelaine de Sèvres", in *Bulletin des Amis Suisse de la Céramique*, mai 1976, pp. 3-63.  
S. Grandjean, "Au Louvre : Un biscuit napoléonien de Sèvres", in *Antologia di Belle Arti, Mélange Verlet*, 1987, n° 31-32, pp. 3-15.  
cat. expo., J.-P., Samoyault, "La Table Impériale", in *Versailles et les Tables royales en Europe*, novembre 1993-février 1994, p. 197, pp. 202-204.  
T. Préaud, *The Sèvres Porcelain Manufactory, Alexandre Brongniart and the Triumph of Art and Industry, 1800-1847*, 1998, pp. 116-117 et p. 190, n° 22.  
B. Chevallier, *Sainte-Hélène, île de mémoire*, 2005, p. 115.

C. Beyerle, « La collection de porcelaines de Sèvres du musée Napoléon 1<sup>er</sup> au château de Fontainebleau, le service particulier de l'Empereur », in *Napoléon 1<sup>er</sup> et Sèvres, L'art de la porcelaine au service de l'Empire*, Paris, 2016, pp. 80-90.

*SÈVRES PORCELAIN PLATE FROM THE EMPEROR'S PRIVATE SERVICE KNOWN AS THE HEADQUARTERS SERVICE, DEPICTING THE MEETING BETWEEN NAPOLEON 1ST AND TSAR ALEXANDER 1ST OF RUSSIA, PAINTED IN 1808 BY JACQUES FRANÇOIS JOSEPH SWEBACH (1769-1823)*

塞夫尔陶瓷盘，出自皇帝的特殊服务“总部服务”。塞夫尔皇家制造厂，1808年，1810年在杜伊勒里宫交付皇帝。



Scannez ce QR code  
pour la notice de ce lot.  
Scann this QR code  
for the lot essay.



# Le mobilier du Cardinal Fesch

ITALIAN PRIVATE COLLECTION

■ 5

## MOBILIER DE SALON D'ÉPOQUE EMPIRE

ROME, D'APRÈS LE DESSIN DE LORENZO ET DIONISIO SANTI, VERS 1806

En bois mouluré, sculpté et doré, comprenant un canapé, six fauteuils et quatre chaises, le dossier surmonté d'un fronton à décor d'une frise de perles, centré d'un aigle aux ailes déployées ceint d'une couronne de lauriers enrubannée, les montants en pilastres cannelés surmontés de chapiteaux ornés de feuilles d'eau, les accotoirs garnis de manchettes rembourrées, sur des consoles en griffons, terminés de feuilles d'acanthé, la ceinture cannelée, sur des pieds en griffes; non dorés à l'arrière, certains portant au dos une étiquette 'C.S. BONIF.' numérotée; légères différences de sculpture pour le canapé et un fauteuil

Fauteuil: H.110 cm. (43 $\frac{1}{2}$  in.); L. 67 cm. (26 $\frac{1}{2}$  in.);

P. 60 cm. (23 $\frac{3}{4}$  in.)

Chaise: H. 103 cm. (40 $\frac{1}{2}$  in.); L. 58 cm. (22 $\frac{3}{4}$  in.);

P. 55 cm. (21 $\frac{1}{4}$  in.)

Canapé: L. 188 cm. (74 in.)

€80,000-120,000

US\$87,000-130,000

€68,000-100,000

### PROVENANCE

Partie de la suite créée pour le Cardinal Joseph Fesch (1763-1839);

Très certainement livrée pour son palais romain, Palazzo Buffalo, Ferraioli;

Transférée ensuite dans sa résidence parisienne, l'Hôtel Hocquart de Montfermeil, 1815;

Très probablement sa vente à Paris, 17 juin 1816.

Collection privée italienne.

### BIBLIOGRAPHIE

E. Colle, *Il Mobile Impero in Italia*, Milan, 1998, p.14.

cat.exp, *Le cardinal Fesch et l'art de son temps*, sous la dir. de P. Costamagna, Musée Fesch, Ajaccio, 15 juin - 30 septembre 2007.

*AN EMPIRE GILTWOOD SET OF SEAT FURNITURE, COMPRISING ONE SOFA, SIX ARMCHAIRS AND FOUR CHAIRS, ROMA, AFTER A DESIGN BY LORENZO ET DIONISIO SANTI, ROMA, CIRCA 1806*

(11)

帝国时代的沙龙家具。罗马，约1806年，根据洛伦佐和迪奥尼西奥·桑蒂（LORENZO & DIONISIO SANTI）的画作设计，交付费什红衣主教。



Jules Pasqualini (1812-1888), *Portrait du Cardinal Fesch*, Palais Fesch, Musée des Beaux-Arts, Ajaccio

©Droits réservés



Scannez ce QR code pour la notice de ce lot.  
Scann this QR code for the lot essay.





# La chouette de Malines

PROPERTY FROM AN IMPORTANT  
PRIVATE COLLECTION

f6

## COUPE EN FORME DE CHOUETTE EN VERMEIL D'ÉPOQUE MANIÉRISTE

PAR MAÎTRE-ORFÈVRE FIGURANT UN ANGE  
DEBOUT AUX AILES DÉPLOYÉES, MALINES  
(MECHELEN), VERS 1560

Sur piédouche ciselé de motifs cuirs agrémentés  
de trophées de fruits, la chouette ciselée au naturel  
formant coupe avec tête amovible et yeux en jais,  
reposant sur un double sifflet, les serres appliquées  
de deux grelots, *poinçons sur la gorge: ville,  
maître-orfèvre, et striche, lettre-date (trace);  
sur le sifflet: striche; poids gravé sous le pied: 9:7*

H. 18 cm. (7 in.)

poids brut 292 gr. (9 oz. 7 dwt.)

€100,000-120,000

US\$110,000-130,000

£84,000-100,000

### PROVENANCE

Collection Michael Wellby, Oxford.

Graf, Paris, 2015.

Hôtel Lambert, *Une Collection Princièrre, Volume II:  
Kunstammer*; Sotheby's, Paris, 12 October 2022,  
lot 296.

Importante collection privée.

### BIBLIOGRAPHIE

*Chouette au poinçon d'Anvers*, Fondation Roi  
Baudouin, Mars 2003 p. 28-29 (Ill.).

L. Buffet-Challie, 'Un bestiaire en argent', in *Plaisir  
de France*, novembre 1968, p. 13, fig. 4/3 (décrite  
comme poinçon de Hambourg).

A FLEMISH SILVER-GILT OWL-SHAPED HANAP,  
MAKER'S MARK AN ANGEL, MALINES/  
MELECHEN, CIRCA 1560

矫饰主义时期的镀金泉形杯。金匠大师作品，  
展现一个展开翅膀的站立天使，比利时梅赫  
伦，约1560年。



Scannez ce QR code  
pour la notice de ce lot.  
Scann this QR code  
for the lot essay.

# André-Charles Boulle : une redécouverte



Portrait de George Capell-Conings par le 5<sup>e</sup> comte d'Essex.

©Droits réservés

PROPERTY FROM A DISTINGUISHED  
FRENCH PRIVATE COLLECTION

■ ~7

## PAIRE DE PIÉDESTAUX D'ÉPOQUE LOUIS XIV

ATTRIBUÉE À ANDRÉ-CHARLES BOULLE,  
VERS 1715

En ébène, marqueterie Boulle de *première partie* et *contre partie* d'écaille de tortue à écailles imbriquées et Caouanne, et filet de laiton et étain toute face et ornementation de bronze ciselé et doré, de forme rectangulaire à pans concaves, la partie supérieure ceinte d'une frise d'acanthé surmontant des enroulements cordiformes noués de guirlandes de feuilles, les panneaux à motifs de rinceaux feuillagés, de larges enroulements de fleurs et de réserves, la base en plinte appliquée d'une frise d'oves sur des canaux; restauration, à l'origine ouvrant chacune par une porte  
H. 107 cm. (41.½ in.); L. 56 cm. (22 in.); P. 52 cm. (20.½ in.) (2)

€200,000-400,000  
US\$220,000-430,000  
£170,000-340,000

### PROVENANCE

George Capell-Coningsby, 5th Earl of Essex (1757-1839), Cassiobury Park, Hertfordshire; sa vente, Christie's Londres, 12 mai 1893, une suite de quatre sous les lots 101 et 102.

Une paire; collection de Gaby Salomon, Buenos Aires; sa vente Christie's, Londres, 2 décembre 1971, lot 77;

Vente, Sotheby's Londres, 25 juin 1982, lot 163. Importante collection privée française.

### BIBLIOGRAPHIE COMPARATIVE

*Connaissance des arts, le XVII<sup>e</sup> siècle français*, Paris, 1958, p. 69, pl. 4.

T. Dell, *The Frick Collection, an illustrated catalogue*, t. V, Furniture Italian & French, Lunenburg, 1992, pp. 214-223.

G. Wilson, *Baroque and Régence, catalogue of the J. Paul Getty Museum Collection*, Los Angeles, 2008, n. 22, pp. 226-235.

Cat. Expo, *André Charles Boulle 1642-1732, un nouveau style pour l'Europe*, sous la dir. De J. N. Ronfort, Museum für Angewandte Kunst, Francfort, 30 octobre 2009 - 31 janvier 2010, p. 69. C. Demetrescu, *Les ébénistes de la Couronne sous le règne de Louis XIV*, Lausanne, 2021, p. 194. Cat. Expo, *André Charles Boulle*, sous la dir. de M. Deldicque, Musée Condé - château de Chantilly, 8 juin - 6 octobre 2024, n. 17, pp. 144-153.

*A PAIR OF LOUIS XIV ORMOLU-MOUNTED TORTOISESHELL, BRASS AND PEWTER IN-LAID BOULLE MARQUETRY AND EBONY PEDESTALS, ATTRIBUTED TO ANDRE-CHARLES BOULLE, CIRCA 1715*

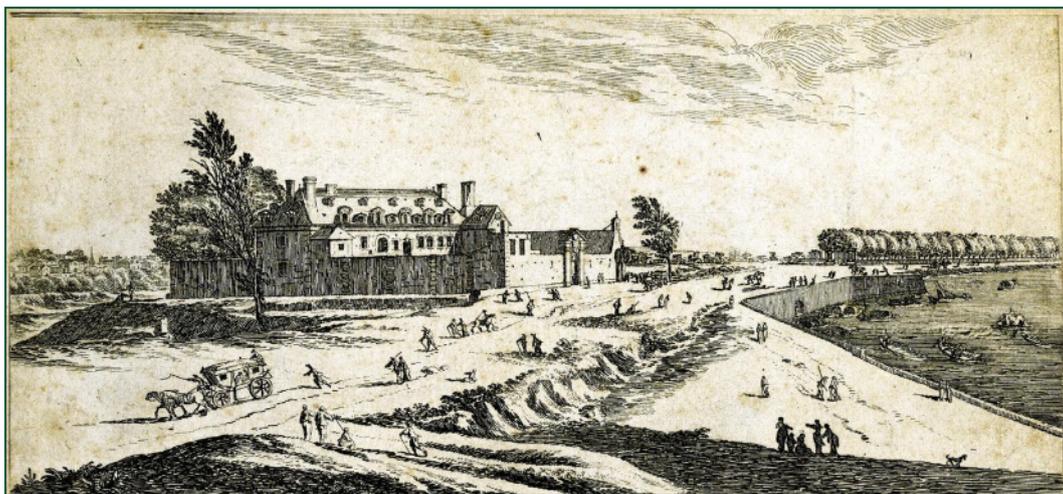
路易十四时期的一对基座，被认为由安德烈-夏尔·布勒（ANDRÉ-CHARLES BOULLE）创作，约1715年。



Scannez ce QR code  
pour la notice de ce lot.  
Scann this QR code  
for the lot essay.



# Exceptionnel tapis de la Manufacture Royale de la Savonnerie



Vue de la Manufacture Royale de la Savonnerie, Atelier de Chaillot.

©Droits réservés

IMPORTANT FRENCH COLLECTION

■8

## TAPIS DE LA MANUFACTURE ROYALE DE LA SAVONNERIE

ATELIER DE CHAILLOT, VERS 1650-1655

En laine, au point noué, sur fond bleu nuit, centré d'un bouquet de tulipes, œillets, roses, pivoinés et iris, encadré d'une réserve rectangulaire à lambrequins fleuris, ceinte d'une large bordure rythmée de corbeilles ajourées aux bouquets similaires d'où s'échappent mille fleurs, entourée d'une fine frise ornée d'une frise de fleurs sur fond ocre, soulignée d'un perlé  
3,45 x 2,52 m. (11,3 x 8,2 ft.)

€200,000-300,000

US\$220,000-330,000

£170,000-250,000

### PROVENANCE

Vente Sotheby's, New York, 27 octobre 1950, lot 73.  
Collection privée, puis par descendance.

### BIBLIOGRAPHIE COMPARATIVE

P. Verlet, *The James A. De Rothschild collection at Waddesdon manor. The Savonnerie. Its history. The Waddesdon Collection*, Londres, 1989, p. 169 (fig. 104) et p. 171 (fig. 106).

C. Bremer-David, *French Tapestries and Textiles in the J. Paul Getty Museum*, Los Angeles, 1997, p. 136 (fig. 13.7).

J. Vittet, *Un temps d'exubérance, les arts décoratifs sous Louis XIII et la Régence*, Cat. Expo. Grand-Palais, Paris, 2012, p. 180, fig. 2; p. 181, fig. 1; p. 104; p. 188.

*A CARPET BY THE ROYAL MANUFACTURE OF SAVONNERIE, ATELIER DE CHAILLOT, CIRCA 1650-1655*

萨翁纳里 (SAVONNERIE) 皇家制造厂夏佑 (CHAILLOT) 工坊出品的地毯, 约1650-1655年。



Scannez ce QR code pour la notice de ce lot.  
Scann this QR code for the lot essay.





# Le bureau Boule du château de Longpra

EUROPEAN PRIVATE COLLECTION

■9

## BUREAU PLAT D'ÉPOQUE LOUIS XIV

ATTRIBUÉ À ANDRÉ-CHARLES BOULLE,  
VERS 1680, RESTAURÉ PAR CHRISTOPHE-ANDRÉ  
HACHE EN 1794

En ébène et placage de loupe de noyer, marqueterie toutes faces d'épine vinette, houx, amarante, satiné et érable sycomore, incrustation de corne teintée en vert et ornementation de bronze doré, le dessus gainé de cuir noir à décor d'entrelacs feuillagés et de bouquets de fleurs, la façade ouvrant par six tiroirs latéraux et un tiroir central, le dos présentant un tiroir simulé, les caissons ornés d'oiseaux dans un entourage de fleurs, reposant sur huit pieds en colonnes simulées réunis par deux entretoises en X centré d'un médaillon fleuri; les pieds boules associés H. 80,5 cm. (31½ in.); L. 193,5 cm. (76¼ in.); P. 88,5 cm. (34.¾ in.)

€150,000-250,000

US\$170,000-270,000

£130,000-210,000

### PROVENANCE

Collection Dupinol, Grenoble, avant 1753.  
Collection Pierre-Antoine Pascalis de Longpra, château de Longpra, Saint-Geoire-en-Valdaine, après 1753.  
Collection Pierre-Antoine de Longpra, château de Longpra, Saint-Geoire-en-Valdaine.

Collection vicomte Albert Pasquier de Franclieu et Marguerite de Chardigny, château de Longpra, Saint-Geoire-en-Valdaine.  
Collection particulière européenne.

### BIBLIOGRAPHIE

R. Fonvieille, P. Verlet, R. Girard, *La Dynastie des Hache*, Grenoble, 1974, p. 13.  
P. Rouge, F. Rouge, D. Alcouffe, *Le génie des Hache*, Dijon, 2005, p. 522, ill. 46.

### BIBLIOGRAPHIE COMPARATIVE

J.-P. Samoyault, *André-Charles Boule et sa famille: nouvelles recherches, nouveaux documents*, Genève, 1979, pp. 68-69 et 74.  
C. Huchet de Quénétain, *Brèves rencontres, 60 ans de carrière de Jean-Marie Rossi chez Aveline*, Paris, 2018.  
C. Demetrescu, *Les ébénistes de la couronne sous Louis XIV*, Lausanne, 2021, p. 292, fig. 294.  
cat. exp, *André-Charles Boule*, sous la dir. de M. Deldicque, Château de Chantilly, 8 juin - 6 octobre 2024, Saint-Rémy-en-l'Eau, 2024, pp. 97-100.

*A LOUIS XIV ORMOLU-MOUNTED EBONY AND BURR WALNUT DESK, ATTRIBUTED TO ANDRÉ-CHARLES BOULLE, CIRCA 1680, RESTORED BY CHRISTOPHE-ANDRÉ HACHE IN 1794*

路易十四时期的平桌，被认为由安德烈-夏尔·布勒（ANDRÉ-CHARLES BOULLE）创作，约1680年，1794年由克里斯多夫-安德烈·哈维（CHRISTOPHE-ANDRÉ HACHE）修复



Scannez ce QR code  
pour la notice de ce lot.  
Scan this QR code  
for the lot essay.

# Les bustes janiformes des jardins de la quinta da Fidalga, Portugal



Giulio Bonasone, *Buste d'Hercule et de Déjanire*, gravure

© The Metropolitan Museum of Art, New York



## ■ 10 PORTUGAL, FIN DU XVII<sup>e</sup> OU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

### SUITE DE QUATRE BUSTES JANIFORMES MONUMENTAUX

marbre, représentant Jupiter et Junon, Bacchus et Ariane, Hercule et Déjanire et Diane et Apollon, reposant sur des socles postérieurs de forme balustre en marbre

Les bustes: H. 108 à 112 cm (42½ à 44 in.), L. 64 à 78 cm (25 à 27½ in.)

Les socles: H. 86 cm (34 in.), L. 44,5 cm (17½ in.), P. 44,5 cm (17½ in.) (4)

€80,000-120,000

US\$87,000-130,000

£68,000-100,000

#### PROVENANCE

Quinta Da Fidalga, Portugal.

*A GROUP OF FOUR MONUMENTAL JANIFORM MARBLE BUSTS REPRESENTING JUPITER AND JUNO, BACCHUS AND ARIADNE, HERCULES AND DEIANIRA, DIANA AND APOLLO, PORTUGUESE, LATE 17TH OR 18TH CENTURY*

一组四尊双面半身纪念像，葡萄牙，十七世纪末或十八世纪。



Scannez ce QR code pour la notice de ce lot.  
Scann this QR code for the lot essay.



# Pendule musicale par Saint-Germain de la collection Alexander



Détail

EUROPEAN PRIVATE COLLECTION

■11

## PENDULE À MUSIQUE « AUX ARTS » D'ÉPOQUE LOUIS XV

SIGNATURE DE JEAN-JOSEPH DE SAINT-GERMAIN, LE CADRAN SIGNÉ GILLE L'AINÉ, VERS 1750

En bronze ciselé et doré, le cadran émaillé blanc signé 'GILLE LAINE / A PARIS' surmonté d'une figure d'amour astronome, flanqué de deux amours personnifiant la Musique et la Poésie ceint de feuilles d'acanthé et rinceaux fleuris, reposant sur une caisse à motif de croisillons, terminé par des pieds à enroulements, signée 'St.GERMAIN' sur le pied arrière droit, le mouvement signé 'Gille L'ainé A Paris / n°1032', la caisse inférieure renfermant un mécanisme musical à cylindre et carillons, jouant apparemment cinq airs composés par Jean-Joseph Mouret (1682-1738); petits éclats au cadran

H. 70 cm. (27½ in.); L. 37 cm. (14½ in.);  
P. 20 cm. (7¾ in.)

Jean-Joseph de Saint-Germain, reçu maître-fondeur en 1748.

Pierre Gille, dit Gille l'Aîné, reçu maître horloger en 1746.

€60,000-100,000  
US\$66,000-110,000  
£51,000-84,000

### PROVENANCE

The Alexander collection, vente Christie's, New York, 30 avril 1999, lot 86.  
Collection privée européenne.

### BIBLIOGRAPHIE

H. Ottomeyer, *Vergoldete Bronzen*, vol. I, Munich, 1986, p. 126, fig. 2.8.10.  
J.D. Augarde, 'Jean-Joseph de Saint-Germain: Bronziers (1719-1791)'; in *L'Estampille/l'Objet d'Art*, N° 308, décembre 1996, pp. 63-82.

### BIBLIOGRAPHIE COMPARATIVE

Tardy, *La pendule française dans le monde, 1<sup>re</sup> partie, des origines à la transition Louis XV-Louis XVI*, Paris, 1987 p. 189 et p. 276.  
P. Kjellberg, *Encyclopédie de la pendule française du Moyen Âge au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1997, pp. 116-117, fig. F.

A LOUIS XV GILTBRONZE MUSIC CLOCK  
SIGNED BY JEAN-JOSEPH DE SAINT GERMAIN,  
THE DIAL SIGNED BY GILLE L'AINÉ, CIRCA 1750

路易十五时期的“艺术”音乐钟，有让-约瑟夫-德-圣日耳曼（JEAN-JOSEPH DE SAINT-GERMAIN）的签名，约1750年。



Scannez ce QR code pour la notice de ce lot.  
Scann this QR code for the lot essay.



# Chef-d'œuvre de menuiserie attribué à Nicolas-Quinibert Foliot



©Metropolitan Museum New York

Nicolas-Quinibert Foliot, Fauteuil du mobilier de salon commandé par le baron Bernstorff, vers 1754-1756.

IMPORTANT EUROPEAN PRIVATE COLLECTION

## ■12

### MOBILIER DE SALON À CHÂSSIS D'ÉPOQUE LOUIS XV

ATTRIBUÉ À NICOLAS-QUINIBERT FOLIOT, MILIEU DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

En hêtre mouluré, sculpté, laqué blanc rechapé bleu, comprenant un canapé à joues et quatre fauteuils, le dossier chantourné centré d'un motif cordiforme orné de fleurettes, les accotoirs garnis de manchettes rembourrées terminés en enroulement, sur des consoles en cavet ornées d'enroulements de feuillages, les pieds galbés à décor de coquilles et de fleurettes, terminés en enroulements, couverture de tapisserie au point du XVIII<sup>e</sup> siècle à décor de fleurs

Un siège: H. 97,5 cm. (38½); L. 68,5 cm. (27 in.); P. 57 cm. (22½ in.)

Canapé: 99,5 cm. (39 in.); L. 161,5 cm. (63½ in.); P. 61,5 cm. (24¼)

(5)

€100,000-200,000

US\$110,000-220,000

£84,000-170,000

#### PROVENANCE

Galerie Steinitz.

Collection privée européenne.

*A SET OF LOUIS XV WHITE-LACQUERED AND PARCEL-BLUE SEAT FURNITURE COMPRISING A SOFA AND FOUR ARMCHAIRS ATTRIBUTED TO NICOLAS-QUINIBERT FOLIOT, MID-18TH CENTURY*

路易十五时期的沙龙家具，被认为由尼古拉-吉尼贝尔·弗里奥（NICOLAS-QUINIBERT FOLIOT）创作，十八世纪中叶。



Scannez ce QR code pour la notice de ce lot.  
Scann this QR code for the lot essay.



# Le goût des Marchands-Merciers



Détail

EUROPEAN PRIVATE COLLECTION

13

## PAIRE DE GROUPE D'ÉPOQUE LOUIS XV

LES FIGURES EN PORCELAINE DE MEISSEN, D'APRÈS DES MODÈLES DE PETER REINICKE, VERS 1750-1755

LES VASES, L'UN EN PORCELAINE DE MEISSEN, VERS 1730-1735, L'AUTRE EN PORCELAINE DE CHINE D'EXPORTATION DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE, D'ÉPOQUE QIANLONG

La monture de bronze ciselé et doré, l'un représentant un homme et un enfant vêtus de manteaux fleuris, à côté d'un vase à décor de fleurs, l'autre représentant une femme et un enfant soutenant une tablette sur laquelle est perché un perroquet, à côté d'un vase cornet, sur une base à décor ajouré de feuillages et de concrétions rocaïlle; restaurations au vase en porcelaine de Meissen

H. 21 cm. (8¼ in.); L. 27 cm. (10½ in.); P. 14 cm. (5½ in.)

€40,000-80,000  
US\$44,000-87,000  
£34,000-67,000

(2)

### PROVENANCE

Collection de Paul Dutasta ; sa vente à Paris, galerie Georges Petit, 3 et 4 juin 1926, lots 86 et 87. Collection privée européenne.

### BIBLIOGRAPHIE COMPARATIVE

M. Fenaïlle, *État général des tapisseries de la manufacture des Gobelins depuis son origine jusqu'à nos jours*, 1600-1900, vol. IV, Paris, 1907, pp. 392-3 et 404.

Dr. Erika Pauls-Eisenbeiss, *German Porcelain of the 18th Century*, Vol. I, 1972, p. 115.

Len et Yvonne Adams, *Meissen Portrait Figures*, 1987, p. 175.

A PAIR OF LOUIS XV ORMOLU-MOUNTED PORCELAIN GROUPS  
THE FIGURES: MEISSEN PORCELAIN, AFTER A MODEL BY PETER REINICKE, VERS 1750-1755  
THE VASES, ONE MEISSEN PORCELAIN, CIRCA 1730-1735, THE OTHER ONE 18TH CHINESE AND QIANLONG

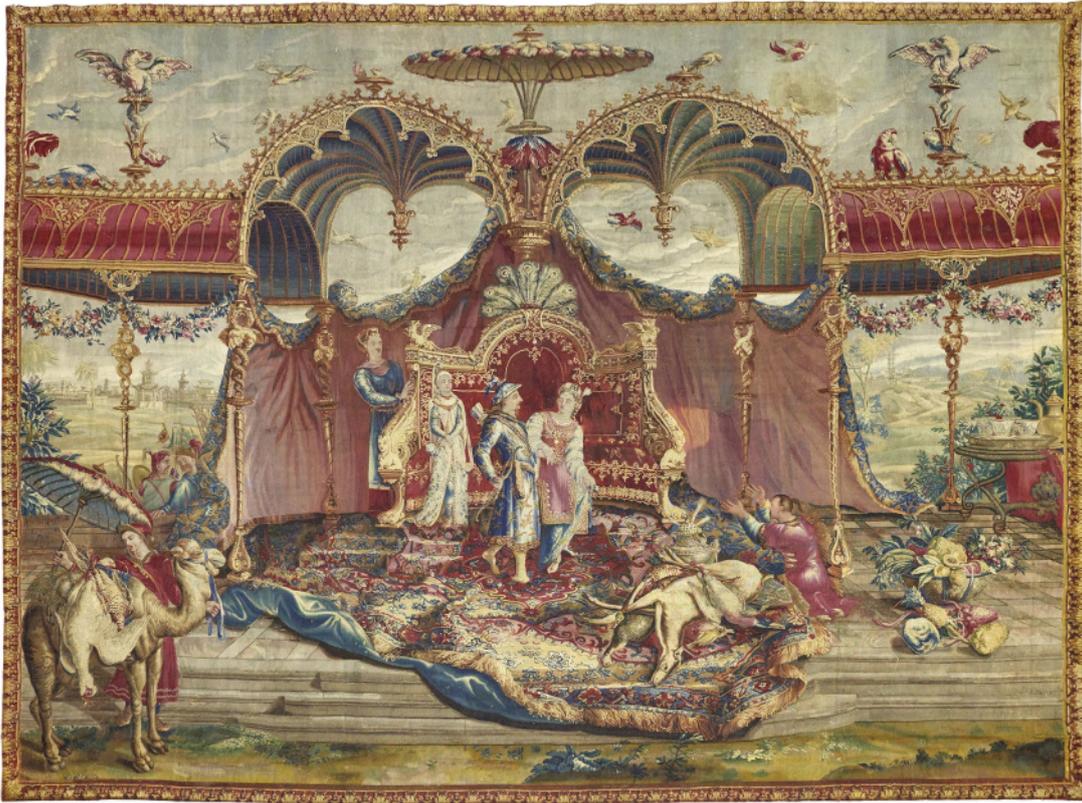
洛可可时期的两个瓷人，梅森（MEISSEN）制造厂出品，十八世纪中叶。



Scannez ce QR code pour la notice de ce lot.  
Scann this QR code for the lot essay.



## Un goût pour l'Orient



EUROPEAN PRIVATE COLLECTION

■14

### TAPISSERIE "LE RETOUR DE CHASSE" DE LA TENTURE DE "L'HISTOIRE DE L'EMPEREUR DE CHINE" D'ÉPOQUE LOUIS XIV

MANUFACTURE ROYALE DE BEAUVAIS, D'APRÈS GUY-LOUIS VERNANSAL, JEAN-BAPTISTE MONNOYER ET JEAN-BAPTISTE BELIN DU FONTENAY, FIN DU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE

En laine et soie, représentant l'empereur de Chine revenant de chasse, sous un opulent dais de velours de soie et brocards devant un riche canapé de velours rouge, dans un paysage où figurent des personnages ainsi que plusieurs animaux exotiques tels que des perroquets et un chameau, sur un large tapis oriental où se trouve la récolte de la chasse, dans une bordure à motif de feuilles d'acanthé, doublée  
3,6 x 4,5 m (11,8 x 14,7 ft.)

€150,000-250,000  
US\$170,000-270,000  
£130,000-210,000

#### PROVENANCE

Collection privée européenne.

#### BIBLIOGRAPHIE COMPARATIVE

J. Boccara, S. Reyre et M. Hayot, *Ames de laine et de soie*, Saint-Just-en-Chaussée, 1988, p. 311, ill. 314.

J. Coural et C. Gastinel-Coural, *Beauvais, Manufacture nationale de Tapisserie*, Mobilier National, Paris, 1992, p. 22 et 23.

C. Bremer-David, *French Tapestries & Textiles in the J. Paul Getty Museum*, Los Angeles, 1997, pp. 80-97.

Cat. Expo., *Chefs-d'œuvre de la tapisserie*.

*La collection du Petit Palais*, Paris, 2013, pp. 52-53.

*A WOOL AND SILK LOUIS XIV 'LE RETOUR DE CHASSE' TAPESTRY, FROM THE SET 'L'HISTOIRE DE L'EMPEREUR DE CHINE', BEAUVAIS ROYAL MANUFACTURE, AFTER GUY-LOUIS VERNANSAL, JEAN-BAPTISTE MONNOYER AND JEAN-BAPTISTE BELIN DU FONTENAY, LATE 17TH CENTURY*

“中国皇帝的历史”挂毯之“狩猎归来”挂毯，博韦（BEAUVAIS）皇家制造厂出品，十八世纪前叶。根据盖伊·路易斯·维南萨尔（GUY-LOUIS VERNANSAL）、让-巴蒂斯特·莫尼耶（JEAN-BAPTISTE MONNOYER）和让-巴蒂斯特·贝兰杜丰特奈（JEAN-BAPTISTE BELIN DU FONTENAY）的作品创作。



Scannez ce QR code pour la notice de ce lot.  
Scann this QR code for the lot essay.



# L'écran à feu de Madame de Pompadour pour l'Hôtel d'Évreux

IMPORTANT FRENCH COLLECTION

■ 15

## ÉCRAN DE CHEMINÉE DE LA FIN DE L'ÉPOQUE LOUIS XV

ATTRIBUÉ À NICOLAS HEURTAUT, LA TAPISSERIE DE LA MANUFACTURE ROYALE DES GOBELINS

SIGNÉE DE JACQUES NEILSON, D'APRÈS UN CARTON DE MAURICE JACQUES, VERS 1760-1765

En hêtre mouluré, sculpté et doré, richement décoré de bouquets de roses, fleurettes, enroulements de feuilles d'acanthé et centré d'un noeud de rubans, le piètement orné de coquilles et de guirlandes de fleurs, la feuille en tapisserie des Gobelins à décor d'un bouquet de fleurs encadré d'un cartouche ceint de branchages fleuris, signée 'Nielson.ex' sur la partie basse, le revers de la feuille recouvert de soie damassée rouge à motifs floraux postérieure; dorure en partie effacée

H. 138 cm. (54¼ in.); L. 90 cm. (35½ in.); P. 51 cm. (20 in.)

€40,000-60,000  
US\$44,000-65,000  
£34,000-50,000



Maurice Quentin de La Tour, *Portrait of Madame de Pompadour*, 1749-1755.

### PROVENANCE

Le panneau de tapisserie très probablement commandé pour la Marquise de Pompadour en 1761 auprès de la Manufacture des Gobelins pour son hôtel d'Évreux, et livré le 20 août 1764. Probablement vendu les 26 ou 28 mars 1765 lors de la dispersion à l'encan des biens de la Marquise de Pompadour.

Charles Hindley & Sons, 1890, Londres.

Acquis en 1890 par Michael Arthur Bass, 1<sup>er</sup> Baron Burton (1837-1909) et installé dans le *drawing room* de sa résidence du 6, Grosvenor Square, Londres;

Par descendance à Nellie Lisa Melles, 2<sup>e</sup> Baroness Burton (1873-1962) jusqu'à sa vente; Vente Christie's, Londres, 22 novembre 1950, lot 319.

### BIBLIOGRAPHIE

C.S. Sykes, *Private Palaces, Life in the Great London houses*, London, 1985

*A LATE LOUIS XV GILT BEECHWOOD FIRESCREEN ATTRIBUTED TO NICOLAS HEURTAUT, TAPESTRY BY THE ROYAL MANUFACTURE OF GOBELINS, SIGNED BY JACQUES NEILSON, AFTER A DESIGN OF MAURICE JACQUES, CIRCA 1760-1765*

路易十五时期的壁炉屏风，被认为由尼古拉·厄尔多（NICOLAS HEURTAUT）创作，哥白林（GOBELIN）皇家制毯厂出品。雅克·尼尔森（JACQUES NEILSON）签名，根据莫里斯·雅克（MAURICE JACQUES）的草图创作，约1760年。



Canapé d'un ensemble de mobilier de salon conservé à la National Gallery of Art, Washington.

©National Gallery of Art, Washington



Scannez ce QR code pour la notice de ce lot.  
Scann this QR code for the lot essay.

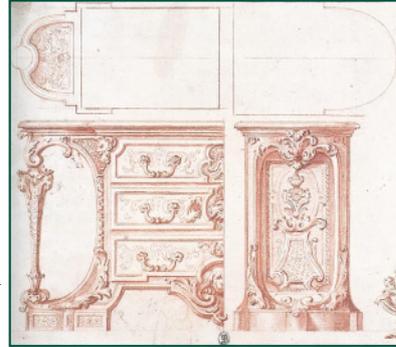




# Commode « en tambour » du comte de Rosebery



A.-C. Boulle, commode « en tambour », vers 1715, Philadelphia Museum of Art.



Dessin de la commode « en tambour » par André-Charles Boulle.

PROPERTY FROM AN IMPORTANT PRIVATE COLLECTION

■~f16

## COMMODO EN TAMBOUR D'EPOQUE LOUIS XIV

ATTRIBUÉE A ANDRE-CHARLES BOULLE ET A BOULLE FILS, VERS 1720

En marqueterie Boulle de *première partie* d'écaille de tortue imbriquée et filets de laiton, placage d'amarante et d'ébène et ornementation de bronze ciselé et doré, le plateau en marbre rance de Belgique, la façade ouvrant par trois tiroirs à traverse à décor d'entrelacs et rinceaux feuillagés, les montants en colonnes fuselées, détachées et simulant des cannelures, le tablier centré d'un masque d'Appolon, sur six pieds dont deux en toupies; certains bronzes associés  
H. 84 cm. (33 in.); L. 121 cm. (47½ in.)  
P. 51 cm. (20 in.)

€200,000-400,000  
US\$220,000-430,000  
£170,000-340,000

### PROVENANCE

Ancienne collection Earl of Rosebery, sa vente, Sotheby's Londres, 17 avril 1964, lot 27. Galerie Aveline, Paris. Collection privée.

### BIBLIOGRAPHIE

A. Pradère, *Les ébénistes français de Louis XIV à la Révolution*, Paris, 1989, p. 74

### BIBLIOGRAPHIE COMPARATIVE

A. Pradère, *Les ébénistes français de Louis XIV à la Révolution*, Paris, 1989, p. 105  
Cat. exp. J.R. Ronfort, *André-Charles Boulle (1642-1732), un nouveau style pour l'Europe*, Francfort, 2009, p. 320

*A LOUIS XIV ORMOLU-MOUNTED TORTOISESHELL, BRASS INLAID AND EBONY BOULLE MARQUETERY COMMODOE, ATTRIBUTED TO ANDRE-CHARLES BOULLE AND BOULLE'S SONS, CIRCA 1720*

路易十四时期的“鼓型家具”，被认为由安德烈·夏尔·布勒（ANDRE-CHARLES BOULLE）及其子创作，约1720年。



Scannez ce QR code pour la notice de ce lot.  
Scann this QR code for the lot essay.



# Oliver Cromwell, figure majeure de l'histoire d'Angleterre



Hall d'entrée de Mersham le Hatch, Kent

© Country Life / Future Publishing Ltd

PROPERTY FROM A DISTINGUISHED FRENCH  
PRIVATE COLLECTION

■17

## FRANCIS HARWOOD (CIRCA 1726/1727-1783)

OLIVER CROMWELL (1599-1658),  
LORD-PROTECTEUR D'ANGLETERRE,  
D'ÉCOSSE ET D'IRLANDE

buste en marbre, sur un socle en marbre Portor,  
signé et daté 'F. Harwood Fecit 1759' et titré  
'O. CROMWELL' à l'avant  
H. 63 cm (24¾ in.), L. 57cm (22½ in.),  
H. totale: 75 cm (29½ in.)

€100,000-150,000  
US\$110,000-160,000  
£84,000-130,000

### PROVENANCE

Sir Wyndham Knatchbull-Wyndham, 6th Baronet  
(1737-1763), Mersham-le-Hatch, Kent;  
Puis par descendance à Lord Brabourne.  
Vente anonyme, Christie's, Londres, 15 juillet 1986,  
lot 73.  
Cyril Humphris.  
Sotheby's, New York, 10 janvier 1995, lot 66.  
Importante collection privée française.

### BIBLIOGRAPHIE

A. Dawson, *Portrait sculpture: a catalogue  
of the British Museum collection, c. 1675-1975*,  
Londres, 1999, pp. 77.

J. Bryant, *Thomas Banks, 1735-1805: Britain's  
first modern sculptor*, Londres, 2005, p. 42.

### BIBLIOGRAPHIE COMPARATIVE

D. Burlot, "Le Grand Tour, les collectionneurs  
et les faux (1715-1736)" in *Fabriquer l'antique*,  
Naples, 2012, p. 37.

H. Walpole, *Anecdotes of Painting in England*,  
1763, réédition: Londres, 1871, p. 226.

E. Harris, *The Country Houses of Robert Adam:  
From the Archives of Country Life*, Londres, 2007,  
pp. 66-71, ill. p. 69.

*A MARBLE BUST OF OLIVER CROMWELL  
(1599-1658), LORD PROTECTOR OF ENGLAND,  
SCOTLAND AND IRELAND, FRANCIS  
HARWOOD (CIRCA 1726/1727-1783)*

弗朗西斯·哈伍德 (FRANCIS HARWOOD) 创作，奥利弗·克伦威尔 (1599-1658)，英格兰、苏格兰和爱尔兰护国主，大理石材质



Scannez ce QR code  
pour la notice de ce lot.  
Scann this QR code  
for the lot essay.



# Les gaines « en carquois » d'André-Charles Boulle



William Henry Hunt, aquarelle de la *Green Drawing Room*, datée de 1823

©Droits réservés

PRIVATE COLLECTION

■~18

## PAIRE DE GAINES D'ÉPOQUE LOUIS XIV

PAR ANDRÉ-CHARLES BOULLE,  
FIN DU XVII<sup>e</sup> - DÉBUT DU XVIII<sup>e</sup> SIECLE

En marqueterie Boulle d'écaille de tortue caouanne et de laiton, ornementation de bronze ciselé et doré, en forme de colonne engagée décor de cannelures rythmées de chutes de culots appliquées d'une bague à quartefeuille, le dessus ceint d'une frise de feuillage, les côtés flanqués d'une large feuille d'acanthé en console, le socle d'époque Louis XVI appliqué d'un masque de vieillard reposant sur des pieds en boule aplatie  
H.: 105 cm. (41 $\frac{1}{3}$  in.); L.: 25 cm. (9 $\frac{5}{8}$  in.);  
P.: 25 cm. (9 $\frac{5}{8}$  in.)

€120,000-180,000  
US\$140,000-200,000  
£110,000-150,000

### PROVENANCE

Collection Lady Baillie; vente Sotheby & Co, Londres, 13 décembre 1974, lot 162.  
Galerie Aveline, Paris, 1988.  
Collection privée.

### BIBLIOGRAPHIE

D. Alcouffe et al., *La Folie d'Artois, Antiquaires à Paris*, Paris, 1988, p. 185.  
A. Pradère, *Les Ebénistes français de Louis XIV à la Révolution*, Paris, 1989, p. 106, Fig. 62.  
Jean-Marie Rossi, *45 ans de passion*, Paris, 2000, p. 74.

### BIBLIOGRAPHIE COMPARATIVE

E. Molinier, *Histoire Générale des Arts Appliqués à l'Industrie du Ve à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, sd. (1898), 6 vol.; vol. III: *Le Mobilier au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècles*, p. 73.  
Cat. expo. *Louis XIV, Fastes et Décors*, Musée des Arts décoratifs, Paris, mai-octobre 1960, p. 31, n° 151-152.  
Cat. expo., *André-Charles Boulle*, sous la dir. de M. Deldicque, Musée Condé, château de Chantilly, 8 juin - 6 octobre 2024, pp. 256-265.

A PAIR OF LOUIS XIV ORMOLU-MOUNTED  
TORTOISESHELL AND COPPER BOULLE  
MARQUETRY BY ANDRÉ-CHARLES BOULLE,  
LATE 17TH - EARLY 18TH CENTURY

路易十四时期的一对方底座，安德烈-夏尔·布勒 (ANDRÉ-CHARLES BOULLE) 创作，十七世纪末至十八世纪初



Scannez ce QR code pour la notice de ce lot.  
Scann this QR code for the lot essay.



# Voyager le long de la rivière des perles à Canton vers 1779-1780

EUROPEAN PRIVATE COLLECTION

■f19

ÉCOLE CHINOISE, CIRCA 1779-80

PANORAMA DE LA RIVIÈRE DES PERLES, DU FRONT DE MER DE CANTON AU MOUILLAGE DE L'ÎLE DE WHAMPOA - ENSEMBLE DE DOUZE

Gouache sur soie étendue sur toile.

Les vues comme intitulées par Martyn Gregory en 1986:

1.'Le front de mer à Canton (Guangzhou); 2.'Le Fort Folly Hollandais avec jonques en mer Fukien au premier plan. Banlieues de Canton au-delà; 3.'Banlieues de Canton avant les murs de ville crénelés; 4.' Mosquée Mahométane, Pagode fleurie, entrepôts Chinois devant les murs de ville; 'Pagode à cinq étages' dans la distance.'; 5.'Le front de mer avec entrepôts chinois et le temple devant les murs de ville crénelés; 6.' Le Fort Folly Français avec le bureau de douane Cantonais, le bureau de douane du Fort Folly Français, et la fin des banlieues de Canton au-delà.'; 7.'La Rivière des Perles au nord de l'île Honam, montrant l'île Napier étroite. Village Chinois au-delà.'; 8.'La Rivière des Perles au nord de l'île Honam, montrant la fin de l'île Napier juste à l'ouest de l'île Whampoa; 9.'Le front de mer avec de grands entrepôts chinois. À droite est visible la pointe ouest de l'île Whampoa.'; 10.'L'île Whampoa avec la Pagode de neuf étages.'; 11.'La continuation de l'île Whampoa.' 12.'Le mouillage Whampoa montrant le poste de douane sur l'île, et les expéditions britanniques et autres à l'ancre.'  
Chaque peinture : 45,8 x 76,8 cm. (18 x 30. 1/2 in.) (12)

€120,000-180,000

US\$140,000-200,000

£110,000-150,000

#### PROVENANCE

Sir Robert Preston (1740 – 1834), puis par descendance, vente Sotheby's Londres, *Topographical Paintings, Watercolours & Drawings*, 6 Novembre 1985, lots 121-130 (dix de l'ensemble original de douze).  
Martyn Gregory, 1986, auprès de qui le propriétaire actuel a acquis l'ensemble de douze (ajouts des présents numéros 9 et 12, les vues des grands entrepôts chinois et du mouillage de Whampoa).  
Collection privée européenne.

#### EXPOSITION

Hong Kong, Martyn Gregory au Hong Kong Arts Centre, *Canton and the China Trade*, Mai 1986, n° 13 (dix de l'ensemble original).

#### BIBLIOGRAPHIE

Martyn Gregory, *Canton and the China Trade: An Exhibition of Early Pictures Relating to the Far East: Catalogue 43*, cat. exp., Martyn Gregory, Londres, 1986, pp. 9-10 et une feuille libre insérée dans l'ouvrage (dix de l'ensemble original – deux illustrées en couleur dans le catalogue de l'exposition, les dix œuvres illustrées en noir et blanc, jointes en panorama).  
P. A. Van Dyke et M. Kar-Wing Mok, *Images of the Canton Factories*, Hong Kong, 2015, p.16, détail du premier panneau illustré planche P13.

CHINESE SCHOOL, CIRCA 1779-80

A PANORAMA OF THE PEARL RIVER FROM THE WATERFRONT AT CANTON TO THE ANCHORAGE AT WHAMPOA ISLAND - A SET OF TWELVE, BODYCOLOUR ON SILK LAID DOWN ON CANVAS

中国画派，珠江全景图，从广东海滨到黄埔岛锚地，全套十二



Scannez ce QR code pour la notice de ce lot.  
Scann this QR code for the lot essay.





# Le bureau « Apollon et Marsyas »

PROPERTY FROM AN IMPORTANT  
PRIVATE COLLECTION

■~20

## BUREAU DE PENTE LOUIS XIV

ATTRIBUÉ À ANDRÉ-CHARLES BOULLE,  
FIN DU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE, LA SECTION HAUTE  
D'ÉPOQUE LOUIS XVI

En placage d'ébène, loupe de sycamore teinté en vert, marqueterie Boulle d'écaïlle de tortue caouanne et de tortue à écailles imbriquées, et de laiton, ornementation de bronze ciselé et doré, ouvrant en partie supérieure par un abattant orné d'Apollon et Marsyas encadré des figures de l'Hiver et de l'Été, découvrant une tablette d'écriture gainée de cuir doré à la roulette, un coffre central et quatre tiroirs d'époque Louis XVI dont un comprenant un nécessaire à écriture, à décor simulant l'écaïlle de tortue, appliqués de poignées centrées de satyres chapeautés de bouquets de fleurs, les côtés appliqués de masques d'Apollon et de guirlandes de lauriers, à décor postérieur de dauphins et de rinceaux feuillagés, la partie inférieure ouvrant par six tiroirs à encadrements appliqués de masques de Daphné et d'Apollon; reposant sur huit pieds en enroulements réunis par une entretoise centrée de rosaces godronnées; réadapté sous Louis XVI en bureau de pente

H. 107 cm. (42 in.); L. 117 cm. (46 in.);  
P. 64 cm. (25¼ in.)

€100,000-150,000  
US\$110,000-160,000  
£84,000-130,000

### PROVENANCE

Probablement collection de M. Montullé,  
vente à Paris le 22 décembre 1783, lot 311;  
Collection de François-Michel Harenc de Presle,  
vendue à Paris le 16 avril 1792, lot 402, puis  
le 30 avril 1795, lot 252 à Lebrun Jeune;  
Collection de Lady Lavinia Bertie;  
Vente Sotheby's Paris, 9 avril 2008, lot 72;  
Collection privée française.

### BIBLIOGRAPHIE

Cat. expo., *André-Charles Boulle*, sous la dir. de  
M. Deldicque, Musée Condé, château de Chantilly,  
8 juin - 6 octobre 2024, p.101 (illustré).

*A LOUIS XIV ORMOLU-MOUNTED EBONY,  
SYCAMORE AND BRASS AND TORTOISESHELL  
BOULLE MARQUETRY ATTRIBUTED TO  
ANDRÉ-CHARLES BOULLE, LATE 17TH  
CENTURY, THE UPPER PART LOUIS XVI*

路易十四斜面桌，被认为由安德烈-夏尔·布勒（ANDRÉ-CHARLES BOULLE）创作，十七世纪末，后部。



Scannez ce QR code  
pour la notice de ce lot.  
Scann this QR code  
for the lot essay.





# La marquise de Madame Elisabeth pour Montreuil



E. Vigée le Brun, *Portrait de Madame Elisabeth*, Versailles

©Droits réservés

PRIVATE COLLECTION

■21

## MARQUISE ROYALE DITE 'TÊTE À TÊTE' D'ÉPOQUE LOUIS XVI

PAR JEAN-BAPTISTE CLAUDE SENÉ, LA SCULPTURE PAR LOUIS-ALEXANDRE REGNIER, LA DORURE PAR LOUIS-FRANÇOIS CHATARD, LIVRÉE POUR MADAME ÉLISABETH AU CHÂTEAU DE MONTREUIL, 1789

En hêtre mouluré, sculpté et doré, le dossier à décor de feuilles de chêne, les accotoirs garnis de manchettes rembourrées, les consoles détachées en balustre et appliquées de larges feuilles d'acanthe, la ceinture ceintrée appliquée de fleurettes enrubannées, sur des pieds fuselés à cannelures torsadées, la couverture de soie bleue à motif floral, portant une trace d'étiquette sous la ceinture arrière correspondant à une étiquette désormais détachée en partie illisible du 'GARDE-MEUBLE DU ROI.' et mentionnant 'CHATARD, Peintre & Doreur / Faubourg Montmartre, / A PARIS / Pour M'; on y joint une marquise au modèle, commandée auprès de la Maison Jansen, XX<sup>e</sup> siècle  
H. 100 cm. (39 $\frac{1}{8}$  in.); L. 127 cm. (50 in.); P. 68 cm. (26 $\frac{3}{4}$  in.)

Jean-Baptiste-Claude Sené, reçu maître en 1769.

€80,000-120,000

US\$87,000-130,000

£68,000-100,000

### PROVENANCE

Livrée pour le salon de compagnie de Madame Elisabeth (1764-1794) pour le château de Montreuil le 1<sup>er</sup> avril 1789;

Mise sous scellés jusqu'en novembre 1793 ; ventes Révolutionnaires, Versailles, acquise par les tapissiers Huart l'ainé et Marceau. Collection privée

### BIBLIOGRAPHIE

B. Pallot, *Le Mobilier du Musée du Louvre*, tome II, Dijon, 1993, p 178-179

P. Verlet, *Le Mobilier Royal Français*, tome III, Rome, 1994, pp. 252-254

Cat. exp. *Madame Elisabeth, une princesse au destin tragique, 1764-1794*, Château de Versailles, Milan, 2013, pp. 110-113

A ROYAL LOUIS XVI GILT BEECHWOOD MARQUISE BY JEAN-BAPTISTE-CLAUDE SENÉ, LOUIS-ALEXANDRE REGNIER AND LOUIS-FRANÇOIS CHATARD, DELIVERED FOR MADAME ELISABETH, FOR MONTREUIL, 1789

路易十六时期的皇家沙发，让-巴蒂斯特·塞内（JEAN-BAPTISTE CLAUDE SENÉ）设计，路易-亚历山大·雷尼尔（LOUIS-ALEXANDRE REGNIER）雕刻，路易-弗朗索瓦·夏塔尔（LOUIS-FRANÇOIS CHATARD）镀金，1789年在蒙特勒伊向伊丽莎白夫人交付。



L'étiquette du garde-meuble du Roi du présent lot



Scannez ce QR code pour la notice de ce lot.  
Scann this QR code for the lot essay.



# Les consoles Stroganoff

PROPERTY FROM A DISTINGUISHED FRENCH PRIVATE COLLECTION

■ 22

## PAIRE DE CONSOLES, D'ÉPOQUE TRANSITION

ESTAMPILLE DE RENÉ DUBOIS, VERS 1765

En ébène, poirier noirci, ornementation de bronze ciselé et doré et laiton, le dessus de marbre blanc veiné gris à ressaut, la ceinture ouvrant par un tiroir ceinte d'une frise de godrons et flanquée d'enroulements appliqués de feuilles d'acanthe, les montants surmontés de fleurons, sur des pieds fuselés, cannelés et rudentés terminés en toupis et réunis par une entretoise concave, l'une estampillée 'I. DUBOIS' et 'JME' sous la traverse gauche et 'I.PAFRAT' sous la traverse frontale et l'autre estampillée deux fois 'I.DUBOIS' sous le marbre et sur la traverse arrière, 'JME', deux fois 'I.PAFRAT' et inscrite 'B 407' au crayon noir sous le marbre

H. 88 cm. (34½ in.); L. 148 cm. (58¼ in.);

P. 48,5 cm. (19 in.)

René Dubois, ébéniste reçu maître en 1755.

Jean-Jacques Pafrat, ébéniste reçu maître en 1785. (2)

€400,000-600,000

US\$440,000-650,000

£340,000-500,000

### PROVENANCE

Probablement la paire listée dans l'inventaire de René Dubois en 1772;

Collection du comte Alexandre Sergueïévitch Stroganoff (1733-1811), Palais Stroganoff, Saint-Pétersbourg;

Puis par descendance;

Vente Galerie Rudolph Lepke à Berlin, 12 mai 1931, lots 218 et 219;

Collection de Mme Pierre Schlumberger, Hôtel de Luzy, Paris; sa vente, Sotheby's Monaco, 26 février 1992, lot 50;

Galerie Aveline, Paris;

Importante collection privée française.

### BIBLIOGRAPHIE

Archives Nationales, Minutier central, CXXII, 779: *Inventaire de l'atelier de Dubois en 1772*.

C. Frégnac et W. Andrews, *The Great Houses of Paris*, New York, 1979, p. 94-95.

A. Pradère, *Les ébénistes Français de Louis XIV à la Révolution*, 1989, p. 301, fig. 336.

O. Neverov, *Great Private Collections of Imperial Russia*, Londres, 2004, pp. 27-39.

A PAIR OF LATE LOUIS XV ORMOLU-MOUNTED EBONY AND EBONISED CONSOLES-TABLES STAMPED BY RENE DUBOIS, CIRCA 1765

过渡时期的一对玄关桌，有勒内·杜布瓦（RENÉ DUBOIS）之印，约1765年。



Scannez ce QR code pour la notice de ce lot.  
Scann this QR code for the lot essay.



Nos consoles *in situ*. Andreï Vorokhine, Galerie des tableaux du comte Alexandre Stroganoff, 1793, Musée de l'Hermitage, Saint-Pétersbourg

©Droits réservés





# Rare bureau en tôle peinte par Saunier



Détail

EUROPEAN PRIVATE COLLECTION

■ 23

## BUREAU À CYLINDRE D'ÉPOQUE LOUIS XVI

ESTAMPILLE DE CLAUDE CHARLES SAUNIER, DERNIER QUART DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

En placage de bois de rose, citronnier, ébène et amarant et tôle peinte polychrome à l'imitation de la laque et ornementation de bronze ciselé et doré, le dessus de marbre blanc veiné gris en partie ceint d'une galerie ajourée, la ceinture supérieure ouvrant par trois tiroirs, le cylindre centré d'un médaillon, à décor de chinois, de paysages sinisants et d'oiseaux exotiques découvrant deux casiers, trois petits tiroirs et une tablette écrivain gainé de cuir rouge doré aux petit-fers, la ceinture inférieure ouvrant par trois tiroirs, sur des pieds fuselés simulant des cannelures, estampillé 'C.C. SAUNIER' sous la traverse droite  
H. 111 cm. (43¼ in.); L. 84 cm. (33 in.);  
P. 52 cm. (20½ in.)

Claude-Charles Saunier, ébéniste reçu maître à Paris en 1752.

€80,000-120,000

US\$87,000-130,000

£68,000-100,000

### PROVENANCE

Ancienne collection Paul Eudel (1837-1911);  
Sa vente, galerie Georges Petit, Paris, 11 mai 1898, lot 288;

Ancienne collection de S.A.R. la Maharani de Baroda;

Vente Sotheby's à Londres, 24 novembre 1978, lot 184;

Collection privée européenne.

### BIBLIOGRAPHIE

A. Pradère, *Les ébénistes français de Louis XIV à la Révolution*, Dijon, 2003, p. 369 (fig. 445).

### BIBLIOGRAPHIE COMPARATIVE

F. J. B. Watson, *Le meuble Louis XVI*, Paris, 1963, fig. 67, p. 112.

T. Wolvesperges, *Le meuble français en laque au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 2000, pp. 234-237.

Véronique Plotard-Cieslik « Tôle et laque, un mariage réussi », dans Anne Foray-Carliet et Monika Kopplin (dir.), *Les secrets de la laque française, Le vernis Martin*, [exposition, Paris, Arts décoratifs, 13 février - 8 juin 2014], Paris, 2014 pp. 267-291.

*A LOUIS XVI ORMOLU-MOUNTED POLYCHROME TOLE, LEMONWOOD, EBONY AND TULIPWOOD DESK STAMPED BY CLAUDE CHARLES SAUNIER, LAST QUARTER 18TH CENTURY*

路易十六时期的圆柱书桌，有克劳德·夏尔·索尼耶（CLAUDE CHARLES SAUNIER）之印，十八世纪后叶



Scannez ce QR code pour la notice de ce lot.  
Scan this QR code for the lot essay.



# Rare kiwi par Fabergé

PRIVATE COLLECTION

24

## KIWI EN AGATE, OR ET DIAMANTS

PAR FABERGÉ, MAÎTRE ORFÈVRE HENRIK  
WIGSTRÖM, ST PETERSBOURG, 1910-1911,  
NUMÉRO D'INVENTAIRE 19181

En agate grise, sculptée au naturel en kiwi, les  
pattes et le bec en or finement ciselé, les yeux en  
diamants taille rose, *poinçon de l'orfèvre sous les  
deux pattes, et 'LFB' pour la branche londonienne  
de Fabergé*

H. 7 cm.; 2¾ in.

€70,000-90,000

US\$77,000-98,000

£59,000-75,000

### PROVENANCE

Acquis chez Bernhard Magaliff Antikviteter,  
Stockholm, dans les années 1970.

Dans la famille par descendance.

*A LARGE AND RARE JEWELLED, GOLD-  
MOUNTED AGATE MODEL OF A KIWI BIRD  
BY FABERGÉ, WORKMASTER HENRIK  
WIGSTRÖM, ST PETERSBURG, 1910-1911,  
SCRATCHED INVENTORY NUMBER 19181*

大型珍稀几维鸟造型首饰，黄金和玛瑙材质，  
法贝热（FABERGÉ）出品，圣彼得堡，1910-



Scannez ce QR code  
pour la notice de ce lot.  
Scann this QR code  
for the lot essay.



# Redécouverte du monumental « vase du duc de Gramont »



Prosper d'Épinay, Vase dit « Vase du duc de Gramont », plâtre, collection Charles Janoray, Paris

© Courtesy of Stuart Lochhead Sculpture, London



Prosper d'Épinay dans son atelier avec un Vase dit "Vase du duc de Gramont", photographie

© Droits réservés

■25

## CHARLES ADRIEN PROSPER D'ÉPINAY (1836-1914)

VASE MONUMENTAL  
DIT "VASE DU DUC DE GRAMONT"

marbre, le couvercle et le corps d'une seule pièce, le corps à décor des allégories de l'été et de l'hiver, anses à décor de têtes de bélier, reposant sur un piédoche

H. 115 cm (45¼ in.); L. 72 cm (28⅓ in.)

€80,000-120,000

US\$87,000-130,000

£68,000-100,000

### BIBLIOGRAPHIE COMPARATIVE

- C. Vento, *Les Peintres de la Femme*, Paris, 1888.  
L. L'Homme, *Le statuaire Prosper d'Épinay*, 1890, Île Maurice, 1890, p. 34.  
P. Roux-Foujols, *Prosper d'Épinay, un sculpteur mauricien à la cour des princes*, Île Maurice, 1996.  
A. Blühm et al., *The color of Sculpture 1840-1910*, cat. exp. 26 juillet - 17 novembre 1996 et 13 décembre 1996 - 6 avril 1997, Amsterdam-Leeds, 1996-1997, p. 124.  
J.L. Champion, C. Janoray, *Antiquity revisited. The classique tradition in sculpture from Houdon to Guillaume*, cat. expo. 12 octobre - 15 novembre 2000, New-York, 2000, p. 58-59, cat. 19.

A MONUMENTAL MARBLE VASE  
REPRESENTING THE ALLEGORICAL FIGURES  
OF SUMMER AND WINTER, CHARLES ADRIEN  
PROSPER D'ÉPINAY

夏尔·阿德里安·普罗斯珀·德·埃皮奈  
(CHARLES ADRIEN PROSPER D'ÉPINAY)  
(1836-1914年), 称为“格拉蒙公爵花瓶”的  
大型花瓶



Scannez ce QR code  
pour la notice de ce lot.  
Scann this QR code  
for the lot essay.



# Un modèle inédit de Martin Carlin

IMPORTANT FRENCH PRIVATE COLLECTION

■26

## PAIRE DE SELLETTES D'ÉPOQUE TRANSITION

ATTRIBUÉE À MARTIN CARLIN, VERS 1765-1770

En poirier noirci, mouluré et sculpté, panneaux de laque du Japon et ornementation de bronze ciselé et doré, le plateau circulaire ceint d'une frise d'oves, la ceinture à décor de paysages sinisants ceints d'encadrements de faisceaux de lauriers, sur un piètement tripode centré d'une colonne torsadée et relié par des guirlandes de fleurs, la base centrée d'une pomme de pin et appliquée de feuilles d'acanthé; fente à un pied, la torsade probablement associée

H. 84 cm. (33 in.); D. 37 cm. (14½ in.)

(2)

€120,000-180,000

US\$140,000-200,000

£110,000-150,000

### PROVENANCE

Importante collection privée française

### BIBLIOGRAPHIE COMPARATIVE

D. Alcouffe, A. Dion-Tenenbaum, A. Lefébure, *Le Mobilier du Musée du Louvre*, Dijon, 1993, p. 244, 254, 258 et 261.

T. Wolvesperges, *Le meuble français en laque au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 2000, p. 362.

*A PAIR OF LATE LOUIS XV ORMOLU-MOUNTED  
EBONISED JAPANNEED STANDS ATTRIBUTED  
TO MARTIN CARLIN, CIRCA 1765-1770*

路易十六时期的一对搁架，被认为由马丁·卡林（MARTIN CARLIN）创作，十八世纪后叶



Scannez ce QR code  
pour la notice de ce lot.  
Scann this QR code  
for the lot essay.





# Un cadeau du Roi de Prusse Frédéric-Guillaume III



Portrait de Frédéric Guillaume III, roi de Prusse

©Droits réservés

EUROPEAN PRIVATE COLLECTION

■ 27

## EXCEPTIONNELLE GARNITURE DE CINQ VASES EN PORCELAIN DE LA MANUFACTURE ROYALE BERLIN, K.P.M, VERS 1834

MARQUÉS : SCEPTRE EN BLEU, MARQUES INCISÉES 'III', 'II' ET 'III'

En trois grandeurs, chaque vase de la forme *Münchner*, le vase central de la forme *Münchner Nr. 3* décoré d'un portrait en buste du roi Friedrich Wilhelm III de Prusse dans un médaillon circulaire en cadré de rang de perles en or sur un fond bleu orné de large rinceaux feuillagés, de frise de feuillage et palmettes en or, le revers décoré en or de l'aigle dans une couronne de chêne, les deux vases latéraux de la forme *Münchner Nr. 2* décorés l'un des vues de *Gendarmenmarkt* et de la *Friedrichwerder'sche Kirche*, l'autre des vues de la *Schauspielhaus* et du *Altes Museum* à Berlin, les deux vases extérieurs de la forme *Münchner Nr. 1* décorés l'un des vues du *Das Schloss zu Charlottenburg* et *Potsdam vom Pfingstberge* aus titré en noir à l'intérieur du col, l'autre de vues de

*Sanssouci* et du *Neues Palais*, l'épaulement et le col de chaque vase décorés sur le fond bleu de frises de feuillages, palmettes et oves, les piédouches décorés de godrons simulés en or, d'une frise d'entrelacs en rouge et d'une couronne de feuille de laurier, les bases carrées à fond or ; un éclat restauré sur la base d'un vase latéral  
H. du vase central: 78 cm (30 3/4 in.),  
largeur: 53 cm (20 7/8 in.)  
H. des vases latéraux: 61 cm (24 in.),  
largeur: 42,8 cm (16 7/8 in.)  
H. des vases extérieurs: 50 cm (20 in.),  
largeur: 42,5 cm (16 3/4 in.)

€200,000-300,000  
US\$220,000-330,000  
£170,000-250,000

### PROVENANCE

Offert en 1834 par le roi Friedrich Wilhelm III de Prusse au Graf Karl Friedrich Heinrich von Wylich und Lotum (1767-1841), puis par descendance. *The Property of a European Noble Family*, vente Christie's Londres, 9 octobre 1993, lot 215. *Style for a Nation, Porcelain from the Prussian Royal Manufactory in Berlin 1800-1850*, vente Sotheby's, Londres, 9 juillet 1997, lot 35  
Twilight Collection, New York, USA.

### EXPOSITION

Darmstadt, Großherzogliche Porzellansammlung mi Prinz-Georg-Palais;  
*Royal Porcelain from the Twilight Collection 1800-1850*, Berlin, Schloss Charlottenburg (2007), Vienne, Liechtenstein Museum (2007-2008); Sèvres, Musée national de Céramique (2008), New York, Metropolitan Museum of Art (2008-2009); Imperial & Royal *L'âge d'or de la porcelaine de Sèvres*, Paris, Galerie Aveline, septembre 2016.

### BIBLIOGRAPHIE

E. Köllmann, *Berliner Porzellan*, 1966, vol. I, pl. 42 (l'un reproduit)  
E. Köllmann, M. Jarchow, *Berliner Porzellan*, 1987, n° 555 (l'un reproduit).  
Samuel Wittwer, Eva Wollschläger, *Refinement & Elegance. Early Nineteenth-Century Royal Porcelain from the Twilight Collection*, New York, 2007, pp. 354-357.

*AN EXCEPTIONAL BERLIN PORCELAIN FIVE-VASES GARNITURE FOR GRAF LOTTUM WITH VIEWS OF BERLIN AND POTSDAM, CIRCA 1834*

由五个陶瓷花瓶构成的非凡装饰，柏林皇家瓷器制造厂 (KPM) 出品，约1834年。



Scannez ce QR code pour la notice de ce lot.  
Scann this QR code for the lot essay.



# L'art de l'acajou chez Jean-Henri Riesener



©Droits réservés

A. Vestier, *Portrait de Jean-Henri Riesener* 1786.

IMPORTANT FRENCH PRIVATE COLLECTION

■ 28

## BUREAU À CYLINDRE D'ÉPOQUE LOUIS XVI

ESTAMPILLE DE JEAN-HENRI RIESENER,  
VERS 1780

En acajou, placage d'acajou et ornementation de bronze ciselé et doré, le plateau rectangulaire de marbre Turquin ceint d'une galerie ajourée sur un fronton ouvrant par trois tiroirs, le cylindre découvrant treize niches et deux tiroirs latéraux dont un dévoilant un nécessaire à encre ainsi qu'une tablette d'écriture gainée de cuir vert ceint d'une frise de grecques dorée à la roulette, la ceinture ouvrant par cinq tiroirs en façade et deux tirettes d'écriture latérales, sur des pieds en gaine octogonaux, estampillé deux fois 'JH RIESENER' sous les traverses latérales

H. 131 cm. (51½ in.); L. 59 cm. (150 in.);

P. 76 cm. (30 in.)

Jean-Henri Riesener, reçu maître le 23 janvier 1768.

€70,000-100,000

US\$77,000-110,000

£59,000-84,000

### BIBLIOGRAPHIE COMPARATIVE

Cat. exp. *Jean-Henri Riesener, cabinet maker to Louis XVI & Marie-Antoinette*, The Wallace Collection, Londres, 2020.

*A LOUIS XVI ORMOLU-MOUNTED MAHOGANY  
CYLINDER DESK, STAMPED BY JEAN-HENRI  
RIESENER, CIRCA 1780*

路易十六时期的圆柱书桌，有让-亨利·里茨内尔 (JEAN-HENRI RIESENER) 之印，约1780年



Scannez ce QR code  
pour la notice de ce lot.  
Scann this QR code  
for the lot essay.



# Les vases Dulac de la Collection Swinton



Courtesy of Country Life n.3606.

Notre paire de vases *in situ* à Swinton, Yorkshire

PROPERTY FROM AN IMPORTANT PRIVATE COLLECTION

■ f29

## PAIRE DE VASE-CLOCHES DIT 'VASES DULAC' D'ÉPOQUE LOUIS XVI

PAR JEAN DULAC, VERS 1770-1774

En porcelaine tendre de Sèvres à fond vert du XVIII<sup>e</sup> siècle et monture de bronze ciselé et doré, le vase surmonté d'une galerie ajourée à motif de postes et flanqué de deux prises en mufler de lion tenant un anneau et réunies par leurs dépouilles, le sommé amovible formant candélabre à trois lumières, le piédouche à cannelure, feuilles d'acanthé et joncs enrubannés, la base à section carrée ceinte d'une frise à la grecque; les couvercles et les mécanismes à ressort manquants, les bouquets de lumière repositionnés

H. 44 cm. (17¼ in.); L. 23 cm. (9 in.)  
€80,000-120,000  
US\$87,000-130,000  
£68,000-100,000

(2)

### PROVENANCE

Acquis auprès du 1<sup>er</sup> Baron Masham de Swinton (1815- 1906); puis par descendance jusqu'à sa petite fille, Mary, femme du 1<sup>er</sup> comte de Swinton, Masham, Yorkshire; puis par descendance jusqu'au Trustees de Swinton Settled Estates; vente Christie's Londres, 4 décembre 1975, lot 51; collection privée.

### INVENTAIRE

Swinton Papers, Northallerton Record Office, S. Cunliffe-Lister, *Inventory of decorative furniture and works of art china etc bought since the year 1886 and these are either:*  
'52 - 1 pair of apple green Sevres vases (flowerpot shape) mounted with Louis 16th ormolu three light' candelabra, with lion mask handles  
Joseph Drawing Room £900'  
Or  
'84 - 1 pair of green celadon cassollettes richly mounted with Louis 16th ormolu mounts of lions heads & feet. From the collection of the Earl of Pembroke. (The lids do not come off).  
Davis Drawing Room £1900'

### BIBLIOGRAPHIE

J. Cornforth, "Swinton, Yorkshire - II", in *Country Life*, 14 avril 1966, p. 873, pl. 3.

### BIBLIOGRAPHIE COMPARATIVE

P. Verlet, *Les Bronzes dorés français du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1987, pp. 72-73, fig. 66-67.  
«Sèvres, commandes et achats de Madame du Barry» in *L'Estampille L'Objet d'Art*, juin 1992, pp. 51-52.  
E. Ducamp (dir.), *Pavlovsk: The Collections*, tome II, Leningrad, 1993, p. 150, fig. 20.

*A PAIR OF LOUIS XVI ORMOLU-MOUNTED GREEN SEVRES PORCELAIN THREE-BRANCH 'VASE-CLOCHES' CALLED 'DULAC VASES', BY JEAN DULAC, CIRCA 1770-1774*

路易十六时期的一对基座，让·杜拉克 (JEAN DULAC) 设计，约1770-1774



Scannez ce QR code pour la notice de ce lot.  
Scann this QR code for the lot essay.



# Les cabinets Levasseur de la Collection Patiño



Nos meubles in situ chez Jaime Ortiz Patiño, Genève

PROPERTY FROM AN IMPORTANT  
PRIVATE COLLECTION

■~f30

## PAIRE DE MEUBLES D'APPUI D'ÉPOQUE LOUIS XVI

L'UN ESTAMPILLÉ D'ÉTIENNE LEVASSEUR,  
VERS 1770, L'AUTRE DE LA FIN DU XVIII<sup>e</sup> -  
DÉBUT DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

En placage d'ébène, marqueterie Boule d'écaille de tortue caouanne et de tortue à écailles imbriquées, incrustation de laiton et ornementation de bronze ciselé et doré, le plateau de marbre vert-de-mer, la ceinture ornée à décor de rinceaux feuillagés et cannelures simulées, la façade à ressaut central ouvrant par deux vantaux découvrant une étagère, à décor d'enroulements de feuillages et d'entrelacs, ceint de frises de rais-de-coeurs et de feuilles d'acanthé, les côtés appliqués de masques d'Hercule, sur des pieds toupie, l'un estampillé 'É. LEVASSEUR' sur le montant gauche, quelques remplacements dans les bronzes

H. 98 cm. (38½ in.); L. 77,5 cm. (30½ in.);

P. 41,5 cm. (16½ in.)

Etienne Levasseur, reçu maître le 17 septembre 1767.

(2)

€200,000-300,000

US\$220,000-330,000

£170,000-250,000

### PROVENANCE

Collection Jaime Ortiz Patiño (1930-2013),  
vente Sotheby's, New York, 20 mai 1992, lot 88.  
Collection privée.

*A MATCHED PAIR OF LOUIS XVI ORMOLU-  
MOUNTED EBONY, TORTOISESHELL AND  
BRASS BOULLE MARQUETRY MEUBLES  
D'APPUI, ONE STAMPED BY ETIENNE  
LEVASSEUR, CIRCA 1770, THE OTHER ONE LATE  
18TH - EARLY 19TH CENTURY*

路易十六时期的一对家具，其中一个有艾蒂安·勒瓦瑟（ETIENNE LEVASSEUR）之印，约1780年；另一个出品于十八世纪末至十九世纪初。



Scannez ce QR code  
pour la notice de ce lot.  
Scann this QR code  
for the lot essay.



# Vases provenant des mines royales suédoises d'Alvdalen

PROPERTY FROM A DISTINGUISHED FRENCH  
PRIVATE COLLECTION

■ 31

## PAIRE DE VASES MEDICIS D'ÉPOQUE NÉOCLASSIQUE

SUÈDE, FIN DU XVIII<sup>e</sup> - DÉBUT DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

En porphyre de Suède de Blyberg, ornementation de bronze ciselé et doré de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le col ceint d'une frise de godrons et de feuilles d'acanthe, flanqué d'anses ornées de cannelures torsées et feuilles d'acanthe soutenues par deux têtes de satyre barbu, le piédouche reposant sur une base de forme octogonale

H. 66 cm. (26 in.); D. 51 cm. (20 in.)

€50,000-80,000

US\$55,000-87,000

£42,000-67,000

(2)

### PROVENANCE

Partridge Fine Arts, Londres;  
Importante collection privée française.

### BIBLIOGRAPHIE COMPARATIVE

Cat. expo., *Porphyre, la pierre royale: la vieille  
taillerie de Alvdalen, son histoire et sa production*,  
31 mai - 14 juillet 1990, Paris, Centre culturel  
suédois, 1990.

*A PAIR OF NEOCLASSICAL ORMOLU-  
MOUNTED PORPHYRY MEDICIS VASES,  
SWEDISH, LATE 18TH - EARLY 19TH CENTURY*

新古典主义时期的一对美第奇花瓶，瑞典，十八世纪末至十九世纪初。



Scannez ce QR code  
pour la notice de ce lot.  
Scann this QR code  
for the lot essay.



# Les candélabres de Kenwood House



Vue de Kenwood House en 1781

©Droits réservés

EUROPEAN PRIVATE COLLECTION

■32

## PAIRE DE CANDÉLABRES D'ÉPOQUE LOUIS XVI

DERNIER QUART DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

En bronze patiné et bronze ciselé et redoré, marbre bleu turquin, à trois lumières en branches de pampres de vigne soutenues par deux bacchantes, sur une base ornée de guirlandes de lierres enrubannées et soulignée d'un perlé  
H. 106 cm. (47¾ in.); L. 36 cm. (14¼ in.);  
P. 27 cm. (10½ in.)

€80,000-120,000  
US\$87,000-130,000  
£68,000-100,000

(2)

### PROVENANCE

Probablement achetée à Dominique Daguerre par David Murray, 2<sup>nd</sup> comte de Mansfield et 7<sup>e</sup> vicomte de Stormont (1727-1796), pour Kenwood House, Londres.

Transférée à Scone Palace avant 1922; Puis par descendance au 8<sup>e</sup> comte de Mansfield; Vente Christie's, Londres, 24 mai 2007, lot 268. Galerie J. Kugel, Paris; Collection privée européenne.

### BIBLIOGRAPHIE COMPARATIVE

H. Ottomeyer et P. Pröschel, *Vergoldete Bronzen*, vol. I Munich, 1986, p. 254.

*A PAIR OF LOUIS XVI PATINATED AND GILT BRONZE THREE-LIGHT CANDELABRA, LAST QUARTER 18TH CENTURY*

路易十六时期的一对枝状大烛台，十八世纪后叶。



Scannez ce QR code pour la notice de ce lot.  
Scann this QR code for the lot essay.



# Un présent de Louis XVIII à Madame Royale



A.-J.-B. Thomas, *Louis XVIII reçoit le duc d'Angoulême au retour de la guerre d'Espagne*, 2 décembre 1823, Château de Versailles.

EUROPEAN PRIVATE COLLECTION

■ 33

## PAIRE DE VASES MÉDICIS EN PORCELAIN DURE DE LA MANUFACTURE ROYALE DE SÈVRES, 1823, LA PEINTURE PAR JEAN-CHARLES DEVELLY (1783-1862)

MARQUÉS: LL ENTRELACÉS ENCADRANT  
UNE FLEUR DE LIS, 23, L'UN SIGNÉ C. DEVELLY,  
MARQUES EN CREUX DE TOURNEUR DC  
POUR CHARLES DESCOINS, DATE DE MISE EN  
COUVERTE 21.D.21 POUR 21 DECEMBRE 1821,  
MARQUES EN OR DU DOREUR FRANÇOIS-  
JEAN-MARIE VAUBERTRAND Vd. 9. 7br. 23  
POUR 9 SEPTEMBRE 1823

De la troisième grandeur, à fond bleu, à décor polychrome de scènes de la Campagne d'Espagne du duc d'Angoulême de 1823 légendées dans le cadre à fond or, l'un S.A.R. *Mgr le Duc d'Angoulême au bivouac de Sommo Sierra*, et sur l'autre S.A.R. *Mgr le Duc d'Angoulême visitant les travaux de Chiclana*, dans des cadres rectangulaires cernés de trophée militaires en or composés de drapeaux, canons, timbales, sabres et branches de laurier, le revers décoré en or de vases et d'une colonne soutenue par des arabesques, entourée de feuilles de laurier et surmontée d'une fleur de lis, le col décoré d'une guirlande de feuilles de laurier et la partie inférieure d'une frise de palmettes en or, la base carrée à l'imitation du marbre jaune de Sienne H. 40 cm (15 3/4 in.); D. 30 cm (11 3/4 in.) (2)

€60,000-80,000

US\$66,000-87,000

£51,000-67,000

### PROVENANCE

Présent du Roi Louis XVIII en 1824 à sa nièce, Marie-Thérèse de France, Marie-Thérèse de France, « Madame Royale » ou « Madame », duchesse d'Angoulême, fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette (1778-1851) et épouse de son cousin le duc d'Angoulême;  
Vente Sotheby's, Londres, 8 juillet 1997, lot 32;  
Twilight collection, New York;  
Collection privée européenne.

### EXPOSITION

*Exposition des Arts et de l'Industrie française*,  
Louvre, Paris, janvier 1824.  
Royal Porcelain from the Twilight Collection,  
1800-1850, Schloss Charlottenburg, Berlin (2007)  
Liechtenstein Museum, Vienne (2007-2008)  
Musée National de Céramique, Sèvres (2008)  
The Metropolitan Museum of Art, New York  
(2008-2009).

*A PAIR OF SEVRES PORCELAIN BLUE GROUND  
VASES 'MÉDICIS' PAINTED BY JEAN-CHARLES  
DEVELLY WITH SCENES FROM THE SPANISH  
CAMPAIGN OF THE DUC D'ANGOULÊME IN  
1823, DATED 1823*

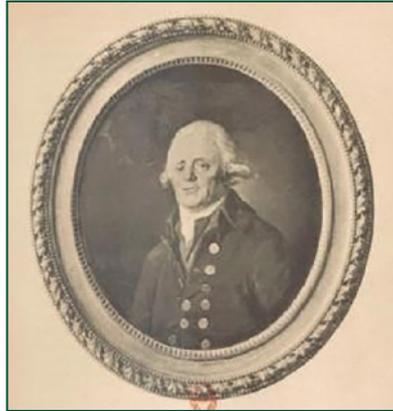
一对硬瓷美第奇花瓶，塞夫尔（SÈVRES）皇家制造厂出品，1823年，让·夏尔·德维利（JEAN-CHARLES DEVELLY，1783-1862）绘制。



Scannez ce QR code  
pour la notice de ce lot.  
Scann this QR code  
for the lot essay.



# Une redécouverte de Georges Jacob



Portrait de Georges Jacob

©Droits réservés

FRENCH PRIVATE COLLECTION

■ 34

## PAIRE DE CHAISES D'ÉPOQUE LOUIS XVI

ESTAMPILLE DE GEORGES JACOB, VERS 1785

En noyer mouluré sculpté, laqué et partiellement doré, le dossier carré et l'assise trapézoïdales à décor de ronces et de bambous entrelacés, noués aux angles, les dés de raccordement ornés de feuilles exotiques, estampillées chacune 'G. JACOB' sur la traverse avant, portent chacune une étiquette numérotée '115', une trace d'étiquette et une inscription à l'encre, la couverture de soie ivoire brodée d'une rose sur le dossier et passementerie

H. 86,5 cm. (34 in.); L. 47 cm. (18½ in.);

P. 44 cm. (17¼ in.)

Georges Jacob, reçu maître le 4 septembre 1765. (2)

€40,000-60,000

US\$44,000-65,000

£34,000-50,000

### PROVENANCE

Collection privée française.

*A PAIR OF LOUIS XVI TINTED AND PARTLY GILT WALNUT CHAIRS STAMPED BY GEORGES JACOB, CIRCA 1785*

路易十六时期的一对座椅，有乔治·雅克布（GEORGES JACOB）之印，约1785年。



Scannez ce QR code pour la notice de ce lot.  
Scann this QR code for the lot essay.





# La maîtrise exceptionnelle de l'art du laque au XVIII<sup>e</sup> siècle



■ 35

## RARE ET IMPORTANT PARAVENT A DOUZE FEUILLES EN LAQUE DE COROMANDEL

CHINE, DYNASTIE QING, EPOQUE KANGXI  
(1662-1722)

L'une des faces représente dans sa partie gauche un couple de perroquets, un couple de faisans et un couple de biches allongées parmi les champignons auspicioseux *lingzhi*, les rochers escarpés et les arbres feuillus symbolisant les trois amis de l'hiver : pin, bambou et prunus. La partie droite illustre la célèbre légende chinoise de Hai Wu Tian Chou, signifiant "ajout de bâton à la maison de la mer". Elle raconte qu'un jour trois immortels se rencontrèrent et s'interrogèrent sur leur âge. L'un d'eux avoua qu'il ne se souvenait plus de son âge, mais se rappelait avoir eu une amitié avec Pan Gu dans sa jeunesse. Un autre affirma qu'à chaque fois qu'il voyait la mer se transformer en terres fertiles, il ajoutait un bâton, et aujourd'hui, ses bâtons pouvaient remplir dix maisons. Le troisième confia qu'il avait jeté les noyaux des pêches d'immortalité au pied du mont Kunlun, et que les arbres avaient désormais poussé

aussi haut que la montagne. Le nom de cette légende est devenu un vœu de longévité et a donné naissance à une série de motifs auspicioseux : des vagues, qui symbolisent la surface de la mer, sur laquelle émerge un pavillon appelé "Hai Wu". Une grue céleste survole la mer, tenant dans son bec un branchage de bambou, qu'elle dépose dans le pavillon, symbolisant la transformation renouvelée de la mer de l'Est en terres fertiles. Les autres éléments, comme le Qilin, la tortue et les coraux qu'on devine dans les vagues à droite intensifient le symbole de longévité dans cette scène. La fine bordure soulignant les bords est ornée de dragons archaïsants affrontés entourant un caractère "shou" stylisé.

L'autre face est très délicatement sculptée de cartouches en forme d'éventails et carrés alternant peintures et calligraphies classiques de la culture chinoise signés de célèbres lettrés d'époque Song et Ming dont Lu Zhi (1496-1579), Wang Shouren (1472-1529), Tu Long (1543-1605), Lin Liang (1436-1487), Mi Youren (1074-1153), Shen Zhou (1427-1509), Tang Yin (1470-1524). La bordure du revers est délimitée par une frise de phénix stylisés

et décorée d'objets précieux, vases et paniers fleuris, récipients rituels archaïsants, jades, etc.  
Hauteur : 256 cm. (100¼ in.)  
Largeur d'une feuille : 52,3 cm. (20½ in.)

€150,000-250,000  
US\$170,000-270,000  
£130,000-210,000

**PROVENANCE**  
Galerie Duchange, Paris.

*A MAGNIFICENT TWELVE-PANEL  
COROMANDEL LACQUER SCREEN,  
CHINA, QING DYNASTY, KANGXI PERIOD  
(1662-1722)*

清康熙 款彩海屋添筹圖十二扇屏風  
來源：  
巴黎杜尚藝廊



Scannez ce QR code  
pour la notice de ce lot.  
Scann this QR code  
for the lot essay.

# Secrétaire en laque jonquille de la collection J. E. Safra



Détail du panneau supérieur de notre lot.

J. E. SAFRA COLLECTION

■ f36

## SECRÉTAIRE D'ÉPOQUE LOUIS XVI

ESTAMPILLE DE FRANÇOIS RUBESTUCK,  
VERS 1780

En vernis européen, marqueterie de satiné, érable et bois fruitiers et teintés, ornementation de bronze ciselé et doré et dessus de marbre vert de mer, les trois faces à décor de scènes de village en verni polychrome sur fond jonquille dans le goût des laques de Chine, la façade à pans coupés ornés d'une chute à enroulements et feuilles d'acanthé, frises de denticules et fleurons en partie inférieure, ouvrant par un tiroir en ceinture orné d'une frise d'entrelacs, l'abattant découvrant quatre casiers et une série de six tiroirs, la partie inférieure ouvrant à deux vantaux découvrant un grand casier et trois tiroirs, estampillé 'F. RUBESTUCK' et 'JME' sur le montant arrière droit  
H. 136 cm (55½ in.); L. 82 cm. (32¼ in.);  
P. 41 cm. (16 in.)

François Rübestück, reçu maître le 7 mai 1766.

€80,000-120,000

US\$87,000-130,000

£68,000-100,000

### PROVENANCE

Vente, Palais Galliera, Collection de Mrs Hamilton Rice, Paris, 24 juin 1965, lot 96;  
Vente Ader Tajan, Paris, 7 juin 1993, lot 46;  
Collection J. E. Safra.

### BIBLIOGRAPHIE COMPARATIVE

T. Wolvesperges, *Le meuble français en laque au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 2000, p. 239, fig. 118.

P. Kjellberg, *Le mobilier français du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 2002, p. 745, ill. C.

*A LOUIS XVI ORMOLU-MOUNTED EUROPEAN YELLOW-LACQUERED, SATINWOOD, MAPLE AND FRUITWOOD SECRÉTAIRE À ABATTANT, STAMPED BY FRANCOIS RÜBESTÜCK, CIRCA 1780*

路易十六时期的写字台，有弗朗索瓦·鲁贝斯特克（FRANÇOIS RUBESTUCK）之印，约1780年。



Scannez ce QR code  
pour la notice de ce lot.  
Scann this QR code  
for the lot essay.



# Le bonheur du jour de la Tsarine au Palais d'Hiver



E. P. Hau, *Le Petit Salon de la Tsarine au palais d'Hiver*, 1860.



Franz Krüger, *Portrait de la tsarine de Russie Alexandra Feodorovna (née Princesse Charlotte de Prusse)*, vers 1836

PRIVATE COLLECTION

■ f37

## BONHEUR DU JOUR IMPÉRIAL D'ÉPOQUE NAPOLEON III

PAR LOUIS-AUGUSTE-ALFRED BEURDELEY,  
VERS 1855

En placage de bois de rose, amarante, houx, satiné et charme teinté, plaques de porcelaine de Sèvres et ornementation de bronze ciselé et doré, la corniche à ressaut central à de trophées d'instruments de musique flanqué de deux cornes d'abondance et de volutes feuillagées, la façade surmontée de guirlandes de fleurs enrubannées, ouvrant par trois vantaux découvrant une étagère, ornée d'une marqueterie de fleurons et de cartouches à décor de trophées de fleurs et de musique enrubannées, et d'une femme tenant sur sa tête un panier de roses dans lequel se cache un *putto*, les montants creusés de niches présentant des caryatides ornées de guirlandes de fleurs, la ceinture ouvrant par un tiroir découvrant trois casiers, deux tirettes marquetées de fleurons et une tablette d'écriture, centrée d'un trophée d'instruments de musique et flanquée de deux *putti* reliés par une guirlande de fleurs, ornée de réserves à décors de paniers de fleurs, oiseaux et chiens, sur des pieds fuselés à décor de chutes de fleurs et appliqués de guirlandes de fleurs, sur des pieds ornés de feuilles d'acanthé, porte sous la ceinture des inscriptions de l'inventaire du Palais d'Hiver: les numérotations '4' et '23', ainsi que des inscriptions en cyrillique à l'encre noire et rouge; les plaques de porcelaine de Sèvres du XVIII<sup>e</sup> siècle surdécorées au XIX<sup>e</sup> siècle

H. 136 cm. (53 ½ in.); L. 102 cm. (40 in.);

P. 49 cm. (19 ¼ in.)

€150,000-300,000

US\$170,000-330,000

£130,000-250,000

### PROVENANCE

Tsarine de Russie, Alexandra Féodorovna (1798-1860), Palais d'Hiver, Saint-Pétersbourg; M&N Uzal, Bruxelles; Collection privée.

### BIBLIOGRAPHIE

C. Mestdagh, *L'ameublement d'art français: 1850-1900*, Paris, 2010, pp. 92-94, figs. 86 et 87.

*A NAPOLEON III IMPERIAL ORMOLU-MOUNTED TULIPWOOD, AMARANTH, SATINWOOD AND HOLLY WOOD BONHEUR DU JOUR, BY LOUIS-AUGUSTE-ALFRED BEURDELEY, CIRCA 1855*

拿破仑三世时期的叠榻式写字台，路易-奥古斯特·伯德莱（LOUIS-AUGUSTE BEURDELEY）设计，约1860年，陶瓷饰板由塞夫尔（SÈVRES）陶瓷制造厂于十八世纪出品。



Scannez ce QR code pour la notice de ce lot.  
Scann this QR code for the lot essay.



# Une icône de la haute couture Art Déco par Paul Poiret



©Droits réservés

Cora Laparcerie dans son costume par Paul Poiret pour la pièce de Jacques Richepin *Le Minaret*, 1913 au Théâtre de la Renaissance à Paris.



©Droits réservés

Dessin par Georges Lepage représentant Denise Poiret dans son costume par Paul Poiret porté lors de la célèbre fête Mille et Deuxième Nuit, le 24 juin 1911



©Henri Manuel

Denise Poiret dans une robe abat-jour par Paul Poiret lors de la première de la pièce *Le Minaret*, le 20 mars 1913



©Victoria and Albert Museum, London.

Robe du soir "Sorbet" par Paul Poiret, 1912.

FRENCH PRIVATE COLLECTION

■ 38

## PAUL POIRET (1879-1944)

RARE ET IMPORTANTE TENUE *MINARET* COMPRENANT UNE TUNIQUE EN SATIN DE SOIE VERT, UNE CULOTTE BOUFFANTE EN MOUSSELINE VERTE, UN TURBAN, UN FACE-À-MAIN ET UNE PAIRE DE SOULIERS, 1913

€40,000-60,000  
US\$44,000-65,000  
£34,000-50,000

### PROVENANCE

Collection Albertine de Broglie (1872-1946), marquise de Luppé, puis par descendance.

### EXPOSITION

"1905-1925 *Le Paris de la modernité*", Petit Palais - Musée des Beaux Arts de la Ville de Paris 14 novembre 2023 - 14 avril 2024.

### BIBLIOGRAPHIE

Exposition "*1905-1925 Le Paris de la modernité*", Petit Palais - Musée des Beaux Arts de la Ville de Paris 14 novembre 2023 - 14 avril 2024, pp. 122-123 & 249.

Des modèles comparables de Paul Poiret ont été illustrés de nombreuses fois :

*La Gazette du Bon Ton*, septembre 1913, dessin par Georges Lepape.

*Comoedia illustré*, avril 1913, illustrations de Zamora et photographies des représentations par Félix.

*Woman's Wear Daily*, septembre 1913.

*La Gazette du Bon Ton*, janvier 1914, dessin par Georges Lepape.

Paul Poiret, *En habillant l'époque*, 1930, pp. 79, 80, 81.

Palmer White et Denise Poiret, *Paul Poiret*, 1973, couverture et pp.101-105.

Catalogue de l'exposition *Paul Poiret et Nicole Groult maîtres de la mode Art déco* Musée de la Mode et du Costume - Palais Galliera, 1986, pp.182-184).

Yvonne Deslandres, *Poiret*, Editions du Regard, 1986, le *Minaret* est évoqué accompagné d'une photographie de Denise Poiret par Henri Manuel lors de la première de la pièce p.98, et une autre lors de la fête de la "Mille et deuxième nuit" p.48. Catalogue de l'exposition *Poiret King of Fashion*, Metropolitan Museum of Art (9 mai - 5 août 2007), pp. 22, 28, 29. Martine Kahane, *Costumes des mille et une nuits*, Centre National du Costume de Scène, Editions Bleu Autour CNCS, 2008 pp.116-121.

### PAUL POIRET (1879-1944)

A VERY RARE AND IMPORTANT *MINARET* SILK OUTFIT COMPRISING A MUSLIN TUNIC, A FEATHERED TURBAN, HAREM PANTS, A HANDHELD MIRROR AND A PAIR OF SHOES, 1913

珍稀贵重的尖塔形服装，包括一件绿色丝缎束腰外衣、一条绿色雪纺灯笼裤、一顶头巾式女帽、一个长柄眼镜和一双皮鞋，1913年。

Nous remercions M. Julien Baulu pour son aide à l'élaboration de cette notice.



Scannez ce QR code pour la notice de ce lot.  
Scann this QR code for the lot essay.



# CHRISTIE'S



## Maîtres Anciens : Peintures – Dessins – Sculptures

Paris | 21 novembre 2024

### EXPOSITION

14-21 novembre 2024  
9, avenue Matignon  
75008 Paris

Olivia Ghosh  
oghosh@christies.com  
+33 6 10 07 23 54

PROVENANT D'UNE IMPORTANTE COLLECTION FRANÇAISE

COMTE ALEXANDRE FRANÇOIS LOUIS DE GIRARDIN  
(PARIS 1767-1848 AVRANCHES)

*PORTRAIT DE FRANÇOIS-DOMINIQUE  
TOUSSAINT LOUVERTURE (1743-1803)*

huile sur toile

65 × 54,3 cm (25½ × 21⅓ in.)

200 000 - 400 000 €

[christies.com](https://www.christies.com)

# CHRISTIE'S



## Maîtres Anciens : Peintures – Dessins – Sculptures, Online

Vente en ligne | 5-12 novembre 2024

### EXPOSITION

14-21 novembre 2024  
9, avenue Matignon  
75008 Paris

Bérénice Verdier  
bverdier@christies.com  
+33 1 40 76 85 87

### TANKARD REPRÉSENTANT UN TRIOMPHE ALLÉGORIQUE

Les montures par Israel Thelott (ou Thelot) Augsbourg,  
1675-1679 ; l'ivoire, seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle  
vermeil et ivoire  
H. 23,3 cm (9 $\frac{1}{8}$ .), H. ivoire : 14,5 cm (5 $\frac{3}{4}$  in.)  
30 000 – 50 000 €

christies.com

# CHRISTIE'S



## Old Masters Part I

London | 3 December 2024

### VIEWING

29<sup>th</sup> November – 3<sup>rd</sup> December  
8 King Street  
London SW1Y 6QT

Maja Markovic  
mmarkovic@christies.com  
+44 207 389 2090

SIR ANTHONY VAN DYCK  
(ANTWERP 1599-1641 LONDON)  
An Andalusian horse (recto) ;  
A wooded landscape - a sketch (verso)  
oil on canvas  
52 × 41¾ in. (132 × 106 cm)  
£2,000,000 - 3,000,000

[christies.com](https://www.christies.com)

# CHRISTIE'S



## L'Art du Luxe: Masterpieces of French Furniture

New York | 12 December 2024

Csongor Kis  
ckis@christies.com  
+1 212 636 2220

SUPPLIED TO MICAULT D'HARVELAY: A MASTERPIECE BY LELEU  
A LATE LOUIS XV ORMOLU-MOUNTED AMARANTH,  
TULIPWOOD AND PARQUETRY COMMUNE  
By Jean-François Leleu, delivered on 3 February 1774  
\$600,000-1,000,000

christies.com

# CONDITIONS DE VENTE PARIS Acheter chez Christie's (vente live)

## CONDITIONS DE VENTE

Les présentes Conditions de vente et les Avis importants et explication des pratiques de catalogage énoncent les conditions auxquelles nous proposons à la vente les lots indiqués dans ce catalogue. En vous enregistrant pour participer aux enchères et/ou en enchérissant lors d'une vente, vous acceptez les présentes Conditions de vente, aussi devez-vous les lire attentivement au préalable. Vous trouverez à la fin un glossaire expliquant la signification des mots et expressions apparaissant en caractères gras.

À moins d'agir en qualité de propriétaire du lot (symbole  $\Delta$ ), Christie's France SNC, 9 avenue Matignon 75008 Paris, France (et à laquelle il est fait référence par Christie's, 'nous', 'notre', 'nous-même' dans ces Conditions de vente) agit comme mandataire pour le vendeur. Cela signifie que nous fournissons des services au vendeur pour l'aider à vendre son lot et que Christie's vend le lot au nom et pour le compte du vendeur. Lorsque Christie's agit en tant que mandataire du vendeur, le contrat de vente créé par l'adjudication d'un lot en votre faveur est formé directement entre vous et le vendeur, et non entre vous et Christie's.

## A • AVANT LA VENTE

### 1 • DESCRIPTION DES LOTS

- Certains mots employés dans les descriptions du catalogue ont des significations particulières. De plus amples détails figurent à la page intitulée «Avis importants et explication des pratiques de catalogage», qui fait partie intégrante des présentes Conditions. Vous trouverez par ailleurs une explication des symboles utilisés dans la rubrique intitulée «Symboles employés dans le présent catalogue».
- La description de tout lot figurant au catalogue, tout rapport de condition et toute autre déclaration faite par nous (que ce soit verbalement ou par écrit) à propos d'un lot, et notamment à propos de sa nature ou de son état, de l'artiste qui en est l'auteur, de sa période, de ses matériaux, de ses dimensions approximatives ou de sa provenance, sont des opinions que nous formulons et ne doivent pas être considérés comme des constats. Nous ne réalisons pas de recherches approfondies du type de celles menées par des historiens professionnels ou des universitaires. Les dimensions et les poids sont donnés à titre purement indicatif.

### 2 • NOTRE RESPONSABILITÉ LIÉE À LA DESCRIPTION DES LOTS

Nous ne donnons aucune garantie en ce qui concerne la nature d'un lot si ce n'est notre **garantie d'authenticité** contenue au paragraphe E2 et dans les conditions prévues par le paragraphe I ci-dessous.

### 3 • ÉTAT DES LOTS

- L'état des lots vendus dans nos ventes aux enchères peut varier considérablement en raison de facteurs tels que l'âge, une détérioration antérieure, une restauration, une réparation ou l'usure. Leur nature fait qu'ils seront rarement en parfait état. Les lots sont vendus « en l'état », c'est-à-dire tels quels, dans l'état dans lequel ils se trouvent au moment de la vente, sans aucune déclaration ou **garantie** ni engagement de responsabilité de quelque sorte que ce soit quant à leur état de la part de Christie's ou du vendeur.
- Report référence à l'état d'un lot dans une notice du catalogue ou dans un rapport de condition ne constituera pas une description exhaustive de l'état, et les images peuvent ne pas montrer un lot clairement. Les couleurs et les nuances peuvent sembler différentes sur papier ou à l'écran par rapport à la façon dont elles ressortent lors d'un examen physique. Des rapports de condition peuvent être disponibles pour vous aider à évaluer l'état d'un lot. Les rapports de condition sont fournis gratuitement pour aider nos acheteurs et sont communiqués uniquement sur demande et à titre indicatif. Ils contiennent notre opinion mais il se peut qu'ils ne mentionnent pas tous les défauts, vices intrinsèques, restaurations, altérations ou adaptations car les membres de notre personnel ne sont pas des restaurateurs ou des conservateurs professionnels. Ces rapports ne sauraient remplacer l'examen d'un lot en personne ou la consultation de professionnels. Il vous appartient de vous assurer que vous avez demandé, reçu et pris en compte tout rapport de condition.

### 4 • EXPOSITION DES LOTS AVANT LA VENTE

- Si vous prévoyez d'enchérir sur un lot, il convient que vous l'inspectiez au préalable en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant compétent afin de vous assurer que vous en acceptez la description et l'état. Nous vous recommandons de demander conseil à un restaurateur ou à un autre conseiller professionnel.
- L'exposition précédant la vente est ouverte à tous et n'est soumise à aucun droit d'entrée. Nos spécialistes pourront être disponibles pour répondre à vos questions, soit lors de l'exposition préalable à la vente, soit sur rendez-vous. Dans l'hypothèse où les locaux de Christie's France seraient fermés au public, l'exposition préalable des lots sera réalisée par voie dématérialisée depuis le site [christies.com](http://christies.com).

### 5 • ESTIMATIONS

Les estimations sont fondées sur l'état, la rareté, la qualité et la provenance des lots et sur les prix récemment atteints aux enchères pour des biens similaires. Les estimations peuvent changer. Ni vous ni personne d'autre ne devez vous baser sur des estimations comme prévision ou **garantie** du prix de vente réel d'un lot ou de sa valeur à toute autre fin. Les estimations ne comprennent pas les frais acheteur ni aucune taxe ou frais applicables.

### 6 • RETRAIT

Christie's peut librement retirer un lot à tout moment avant la vente ou pendant la vente aux enchères. Cette décision de retrait n'engage en aucun cas notre responsabilité à votre égard.

## 7 • BIJOUX

- Les pierres précieuses de couleur (comme les rubis, les saphirs et les émeraudes) peuvent avoir été traitées pour améliorer leur apparence, par des méthodes telles que la chauffe ou le huilage. Ces méthodes sont admises par l'industrie mondiale de la bijouterie mais peuvent fragiliser les pierres précieuses et/ou rendre nécessaire une attention particulière au fil du temps.
- Nous ne savons pas si un diamant a été formé naturellement ou synthétiquement s'il n'a pas été testé par un laboratoire de gemmologie. Si le diamant a été testé, un rapport de gemmologie sera disponible.
- Tous les types de pierres précieuses peuvent avoir été traités pour en améliorer la qualité. Vous pouvez solliciter l'élaboration d'un rapport de gemmologie pour tout lot, dès lors que la demande nous est adressée au moins trois semaines avant la date de la vente, et que vous vous acquittez des frais y afférents.
- Le poids de certains objets figurant dans la description du catalogue est donné à titre indicatif car il a été estimé à partir de mesures et ne doit donc pas être considéré comme exact.
- Nous ne faisons pas établir de rapport de gemmologie pour chaque pierre précieuse mise à prix dans nos ventes aux enchères. Lorsque nous faisons établir de tels rapports auprès de laboratoires de gemmologie internationalement reconnus, lesdits rapports sont décrits dans le catalogue. Les rapports des laboratoires de gemmologie américains décrivent toute amélioration ou tout traitement de la pierre précieuse. Ceux des laboratoires européens décrivent toute amélioration ou tout traitement uniquement si nous le leur demandons, mais confirment l'absence d'améliorations ou de traitements. En raison des différences d'approches et de technologies, les laboratoires peuvent ne pas être d'accord sur le traitement ou non d'une pierre précieuse particulière, sur l'ampleur du traitement ou sur son caractère permanent. Les laboratoires de gemmologie signalent uniquement les améliorations ou les traitements dont ils ont connaissance à la date du rapport. Nous ne garantissons pas et ne sommes pas responsables de tout rapport ou certificat établi par un laboratoire de gemmologie qui pourrait accompagner un lot.
- En ce qui concerne les ventes de bijoux, les estimations reposent sur les informations du rapport gemmologique ou, à défaut d'un tel rapport, partent du principe que les pierres précieuses peuvent avoir été traitées ou améliorées.

## 8 • MONTRES ET HORLOGES

- Presque tous les articles d'horlogerie sont réparés à un moment ou à un autre et peuvent ainsi comporter des pièces qui ne sont pas d'origine. Nous ne donnons aucune **garantie** que tel ou tel composant d'une montre est authentique. Les bracelets dits « associés » ne font pas partie de la montre d'origine et sont susceptibles de ne pas être authentiques. Les horloges peuvent être vendues sans pendules, poids ou clés.
- Les montres de collection ayant souvent des mécanismes très fins et complexes, un entretien général, un changement de piles ou d'autres réparations peuvent s'avérer nécessaires et sont à votre charge. Nous ne donnons aucune **garantie** qu'une montre est en bon état de marche. Sauf indication dans le catalogue, les bracelets ne sont pas disponibles.
- La plupart des montres-bracelets ont été ouvertes pour connaître le type et la qualité du mouvement. Pour cette raison, il se peut que les montres-bracelets avec des boîtiers étanches ne soient pas waterproof et nous vous recommandons donc de les faire vérifier par un horloger compétent avant utilisation.

Des informations importantes à propos de la vente, du transport et de l'expédition des montres et bracelets figurent au paragraphe H2(h).

## B • INSCRIPTION À LA VENTE

### 1 • NOUVEAUX ENCHÉRISSEURS

- Si c'est la première fois que vous participez à une vente aux enchères de Christie's ou si vous êtes un enchérisseur déjà enregistré chez nous n'ayant rien acheté dans nos salles de vente au cours des deux dernières années, vous devez vous enregistrer au moins 48 heures avant une vente aux enchères pour nous laisser suffisamment de temps afin de procéder au traitement et à l'approbation de votre enregistrement. Nous sommes libres de refuser votre enregistrement en tant qu'enchérisseur. Il vous sera demandé ce qui suit :
  - pour les personnes physiques : pièce d'identité avec photo (permis de conduire, carte nationale d'identité ou passeport) et, si votre adresse actuelle ne figure pas sur votre pièce d'identité, un justificatif de domicile (par exemple, une facture d'eau ou d'électricité récente ou un relevé bancaire) ;
  - pour les sociétés : votre certificat d'immatriculation (extrait Kbis) ou tout document équivalent indiquant votre nom et votre siège social ainsi que tout document pertinent mentionnant les administrateurs et les bénéficiaires effectifs ;
  - Fiducie : acte constitutif de la fiducie ; tout autre document attestant de sa constitution ; ou l'extrait d'un registre public ainsi que les coordonnées de l'agent ou de son représentant (comme décrits plus bas) ;
  - Société de personnes ou association non dotée de la personnalité morale : les statuts de la société ou de l'association ; ou une déclaration d'impôts ; ou une copie d'un extrait du registre pertinent ; ou une copie des comptes déposés à l'autorité de régulation ainsi que les coordonnées de l'agent ou de son représentant (comme décrits plus bas) ;
  - Fondation, musée, et autres organismes sans but lucratif non constitués comme des trusts à but non lucratif : une preuve écrite de la formation de l'entité ainsi que les coordonnées de l'agent ou de son représentant (comme décrits plus bas) ;

- Indivision : un document officiel désignant le représentant de l'indivision, comme un pouvoir ou des lettres d'administration, une pièce d'identité de l'exécuteur testamentaire, ainsi que tout document permettant, le cas échéant, d'identifier les propriétaires membres de l'indivision ;
  - Les agents/représentants : Une pièce d'identité valide (comme pour les personnes physiques) ainsi qu'une lettre ou un document signé autorisant la personne à agir OU tout autre preuve valide de l'autorité de la personne (les cartes de visite ne sont pas acceptées comme des preuves suffisantes d'identité).
- Nous sommes également susceptibles de vous demander une référence financière et/ou un dépôt de **garantie** avant de vous autoriser à participer aux enchères. Pour toute question, veuillez contacter notre Service Client au +33 (0)1 40 76 83 79.

### 2 • CLIENT EXISTANT

Nous sommes susceptibles de vous demander une pièce d'identité récente comme décrit au paragraphe B1(a) ci-dessus, une référence financière ou un dépôt de **garantie** avant de vous autoriser à participer aux enchères. Si vous n'avez rien acheté dans nos salles de vente au cours des deux dernières années ou si vous souhaitez dépenser davantage que les fois précédentes, veuillez contacter notre Département des enchères au +33 (0)1 40 76 84 13.

### 3 • SI VOUS NE NOUS FOURNISSEZ PAS LES DOCUMENTS DEMANDÉS

Si nous estimons que vous ne répondez pas à nos procédures d'identification et d'enregistrement des enchérisseurs, y compris, entre autres, les vérifications en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et/ou contre le financement du terrorisme que nous sommes susceptibles de demander, nous pouvons refuser de vous enregistrer aux enchères et, si vous remportez une enchère, nous pouvons annuler le contrat de vente entre le vendeur et vous.

### 4 • ENCHÈRE POUR LE COMPTE D'UN TIERS

- Si vous enchérissez pour le compte d'un tiers, ce tiers devra au préalable avoir effectué les formalités d'enregistrement mentionnées ci-dessus, avant que vous ne puissiez enchérir pour son compte, et nous fournir un pouvoir signé vous autorisant à enchérir en son nom.
- Mandat occulte : Si vous enchérissez en tant qu'agent pour un mandat occulte (l'acheteur final) vous acceptez d'être tenu personnellement responsable de payer le **prix d'achat** et toutes autres sommes dues. En outre, vous garantissez que :
  - Vous avez effectué les démarches et vérifications nécessaires auprès de l'acheteur final conformément aux lois anti-blanchiment et vous garderez pendant une durée de cinq ans les documents et informations relatifs à ces recherches (y compris les originaux) ;
  - Vous vous engagez, à rendre, à notre demande, ces documents (y compris les originaux) et informations disponibles pour une inspection immédiate par un auditeur tiers indépendant si nous en formulons la demande écrite. Nous ne dévoilerons pas ces documents et informations à un tiers sauf, (1) si ces documents sont déjà dans le domaine public, (2) si cela est requis par la loi, (3) si cela est en accord avec les lois relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent ;
  - Les arrangements entre l'acheteur final et vous ne visent pas à faciliter l'évasion ou la fraude fiscale ;
  - à votre connaissance les fonds utilisés pour la vente ne représentent pas le fruit d'une activité criminelle ou qu'il n'y a pas d'enquête ouverte concernant votre mandant pour blanchiment d'argent, activités terroristes, ou toutes autres accusations concernant le blanchiment d'argent.

### 5 • PARTICIPER À LA VENTE EN PERSONNE

Si vous souhaitez enchérir en salle, vous devez vous enregistrer afin d'obtenir un numéro d'enchérisseur au moins 30 minutes avant le début de la vente. Vous pouvez vous enregistrer en ligne sur [www.christies.com](http://www.christies.com) ou en personne. Si vous souhaitez davantage de renseignements, merci de bien vouloir contacter le Département des enchères au +33 (0)1 40 76 84 13.

### 6 • SERVICES/FACILITÉS D'ENCHÈRES

Les services d'enchères décrits ci-dessous sont des services offerts gracieusement aux clients de Christie's, qui n'est pas responsable des éventuelles erreurs (humaines ou autres), omissions ou pannes survenues dans le cadre de la fourniture de ces services.

#### a) Enchères par téléphone

Nous sommes à votre disposition pour organiser des enchères téléphoniques, sous réserve d'en avoir été informé par vous dans un délai minimum de 24 heures avant la vente. Nous ne pourrions accepter des enchères téléphoniques que si nous avons suffisamment de salariés disponibles pour prendre ces enchères. Si vous souhaitez enchérir dans une langue autre que le français, nous vous prions de bien vouloir nous en informer le plus rapidement possible avant la vente. Nous vous informons que les enchères téléphoniques sont enregistrées. En acceptant de bénéficier de ce service, vous consentez à cet enregistrement. Vous acceptez aussi que votre enchère soit émise conformément aux présentes Conditions de vente.

#### b) Enchères par Internet sur Christie's LIVE

Pour certaines ventes aux enchères, nous acceptons les enchères par Internet. Veuillez visiter <https://www.christies.com/livebidding/index.aspx> et cliquer sur l'icône « Bid Live » pour en savoir plus sur la façon de regarder et écouter une vente et enchérir depuis votre ordinateur. Outre les présentes Conditions de vente, les enchères par Internet sont régies par les conditions d'utilisation de Christie's LIVE™ qui sont consultables sur [www.christies.com](http://www.christies.com)

### (c) Ordres d'achat

Vous trouverez un formulaire d'ordre d'achat à la fin de nos catalogues, dans tout bureau de **Christie's** ou en choisissant la vente et les **lots** en ligne sur [www.christies.com](http://www.christies.com). Nous devons recevoir votre formulaire d'ordre d'achat complété au moins 24 heures avant la vente. Les enchères doivent être placées dans la devise de la salle de vente. Le **commissaire-priseur** prendra des mesures raisonnables pour réaliser les ordres d'achat au meilleur prix, en tenant compte du **prix de réserve**. Si vous faites un ordre d'achat sur un **lot** qui n'a pas de **prix de réserve** et qu'il n'y a pas d'enchère supérieure à la vôtre, nous encherirons pour votre compte à environ 50 % de l'**estimation** basse ou, si celle-ci est inférieure, au montant de votre enchère. Dans le cas où deux offres écrites étaient soumises au même prix, la priorité sera donnée à l'offre écrite reçue en premier.

## C • PENDANT LA VENTE

### 1 • ADMISSION DANS LA SALLE DE VENTE

Nous sommes libres d'interdire l'entrée dans nos locaux à toute personne, de lui refuser l'autorisation de participer à une vente ou de rejeter toute enchère.

### 2 • PRIX DE RÉSERVE

Sauf indication contraire, tous les **lots** ont un **prix de réserve**. Les **lots** proposés sans **prix de réserve** sont identifiés par le symbole \* à côté du numéro du **lot**. Le **prix de réserve** ne peut pas être supérieur à l'**estimation** basse du **lot**.

### 3 • POUVOIR DISCRÉTIONNAIRE DU COMMISSAIRE-PRISEUR

Le **commissaire-priseur** assure la police de la vente et peut à son entière discrétion :

- refuser une enchère ;
- lancer des enchères descendantes ou ascendantes comme bon lui semble, ou changer l'ordre des lots ;
- retirer un lot ;
- diviser un lot ou combiner deux lots ou davantage ;
- rouvrir ou continuer les enchères même une fois que le marteau est tombé ; et
- en cas d'erreur ou de litige, et ce pendant ou après la vente aux enchères, poursuivre les enchères, déterminer l'adjudicataire, annuler la vente du **lot**, ou reposer et vendre à nouveau tout **lot**. Si un litige en rapport avec les enchères survient pendant ou après la vente, la décision du **commissaire-priseur** dans l'exercice de son pouvoir discrétionnaire est sans appel.

### 4 • ENCHÈRES

Le **commissaire-priseur** accepte les enchères :

- des enchérisseurs présents dans la salle de vente ;
- des enchérisseurs par téléphone et des enchérisseurs par Internet sur **Christie's LIVE™** (comme indiqué ci-dessus en section B6) ; et
- des ordres d'achat laissés par un enchérisseur avant la vente.

### 5 • ENCHÈRES POUR LE COMPTE DU VENDEUR

Le **commissaire-priseur** peut, à son entière discrétion, enchérir pour le compte du **vendeur** à hauteur mais non à concurrence du montant du **prix de réserve**, en plaçant des enchères consécutives ou en plaçant des enchères en réponse à d'autres enchérisseurs. Le **commissaire-priseur** ne les signalera pas comme étant des enchères placées pour le **vendeur** et ne placera aucune enchère pour le **vendeur** au niveau du **prix de réserve** ou au-delà de ce dernier. Si des **lots** sont proposés sans **prix de réserve**, le **commissaire-priseur** décidera en règle générale d'ouvrir les enchères à 50 % de l'**estimation** basse du **lot**. À défaut d'enchères à ce niveau, le **commissaire-priseur** peut décider d'annoncer des enchères descendantes à son entière discrétion jusqu'à ce qu'une offre soit faite, puis poursuivre à la hausse à partir de ce montant. Au cas où il n'y aurait pas d'enchères sur un **lot**, le **commissaire-priseur** peut déclarer ledit **lot** inventu.

### 6 • PALIERS D'ENCHÈRES

Les enchères commencent généralement en dessous de l'**estimation** basse et augmentent par palier (les paliers d'enchères). Le **commissaire-priseur** décidera à son entière discrétion du niveau auquel les enchères doivent commencer et du niveau des paliers d'enchères. Les paliers d'enchères habituels sont indiqués à titre indicatif sur le formulaire d'ordre d'achat et à la fin de ce catalogue.

### 7 • CONVERSION DE DEVISES

La retransmission vidéo de la vente aux enchères (ainsi que **Christie's LIVE**) peut indiquer le montant des enchères dans des devises importantes, autres que l'euro. Toutes les conversions ainsi indiquées le sont pour votre information uniquement, et nous ne serons tenus par aucun des taux de change utilisés. **Christie's** n'est pas responsable des éventuelles erreurs (humaines ou autres), omissions ou pannes survenues dans le cadre de la fourniture de ces services.

### 8 • ADJUDICATIONS

À moins que le **commissaire-priseur** décide d'utiliser de son pouvoir discrétionnaire tel qu'énoncé au paragraphe C3 ci-dessus, lorsque le marteau du **commissaire-priseur** tombe, et que l'adjudication est prononcée, cela veut dire que nous avons accepté la dernière enchère. Cela signifie qu'un contrat de vente est conclu entre le **vendeur** et l'adjudicataire. Nous émettons une facture uniquement à l'enchérisseur inscrit qui a remporté l'adjudication. Si nous envoyons les factures par voie postale et/ou par courrier électronique pour la vente, nous ne sommes aucunement tenus de vous faire savoir si vous avez remporté l'enchère. Si vous avez enchéri au moyen d'un ordre d'achat, vous devez nous contacter par téléphone ou en personne dès que possible après la vente pour connaître le sort de votre enchère et ainsi éviter d'avoir à payer des frais de stockage inutiles.

## 9 • LÉGISLATION EN VIGUEUR DANS LA SALLE DE VENTE

Vous convenez que, lors de votre participation à des enchères dans l'une de nos ventes, vous vous conformerez strictement à toutes les lois et réglementations locales en vigueur au moment de la vente applicables au site de vente concerné.

## D • FRAIS ACHETEUR ET TAXES

### 1 • FRAIS ACHETEUR

Pour tous les **lots** à l'exception du vin, nous facturons à l'adjudicataire 26 % HT du **prix d'adjudication** (soit 27,43% T.T.C. pour les livres et 31,20% T.T.C. pour les autres **lots**) jusqu'à 800.000 € ; 21% H.T. (soit 21,10% T.T.C. pour les livres et 24% T.T.C. pour les autres **lots**) au-delà de 800.001 € et jusqu'à 4.000.000 € et 15% H.T. (soit 15,825% T.T.C. pour les livres et 18% T.T.C. pour les autres **lots**) sur toute somme au-delà de 4.000.001 €.

Pour les ventes de vin, les frais acheteur sont calculés sur la base d'un taux forfaitaire de 25 % HT (soit 30 % TTC).

Des frais additionnels et taxes spéciales peuvent être dus sur certains **lots** en sus des frais et taxes habituels. Les **lots** concernés sont identifiés par un symbole spécial figurant devant le numéro de l'objet dans le catalogue de vente, ou bien par une annonce faite par le commissaire-priseur habilité pendant la vente.

Dans tous les cas, le droit de l'Union européenne et le droit français s'appliquent en priorité.

### TAXE SUR LES VENTES EN CAS D'EXPORTATION AUX ÉTATS-UNIS

Pour les **lots** que **Christie's** expédie aux États-Unis, une taxe d'Etat ou taxe d'utilisation peut être due sur le **prix d'adjudication** ainsi que des **frais acheteur** et des frais d'expédition sur le **lot**, quelle que soit la nationalité ou la citoyenneté de l'acheteur.

**Christie's** est actuellement tenue de percevoir une taxe sur les ventes pour les **lots** qu'elle expédie vers l'État de New York. Le taux de taxe ainsi applicable sera déterminé au regard de l'Etat, du pays, du comté ou de la région où le **lot** sera expédié. Les adjudicataires qui réclament une exonération de la taxe sur les ventes sont tenus de fournir les documents appropriés à **Christie's** avant la libération du **lot**.

Pour les envois vers les Etats pour lesquels **Christie's** n'est pas tenue de percevoir une taxe sur les ventes, l'adjudicataire peut être tenu de verser une taxe d'utilisation aux autorités fiscales de cet Etat. Pour toute autre question, **Christie's** vous recommande de consulter votre propre conseiller fiscal indépendant.

### 2 • RÉGIME DE TVA ET CONDITION DE L'EXPORTATION

Les règles fiscales et douanières en vigueur en France seront appliquées par **Christie's** lors de la vente des **lots**. A titre d'illustration et sans pouvoir être exhaustifs les principes suivants sont rappelés.

Le plus souvent le régime de TVA sur la marge des biens d'occasion et des œuvres d'art est appliqué par **Christie's**. En application des règles françaises et européennes, la TVA sur la marge ne peut pas figurer sur la facture émise par **Christie's** et ne peut pas être récupérée par l'acheteur même lorsque ce dernier est un assujéti à la TVA.

Toutefois, en application de l'article 297 C du CGI, **Christie's** peut opter pour le régime général de la TVA c'est-à-dire que la TVA sera appliquée sur leur prix de vente total sous réserve des exonérations accordées pour les livraisons intracommunautaires et les exportations. L'acquéreur qui aurait intérêt au régime général de TVA doit en informer **Christie's** afin que l'option puisse être matérialisée sur la facture qui sera remise à l'acquéreur.

En cas d'exportation du bien acquis auprès de **Christie's**, conformément aux règles fiscales et douanières applicables, la vente pourra bénéficier d'une exonération de TVA. L'administration fiscale considère que l'exportation du **lot** acquis doit intervenir dans les trois mois de la vente.

L'acquéreur devra dans ce délai indiquer par écrit que le **lot** acquis est destiné à l'exportation et fournir une adresse de livraison en dehors de l'UE. Dans tous les cas l'acquéreur devra verser un montant égal à celui de la TVA qui serait à verser par **Christie's** en cas de non exportation du **lot** dans les délais requis par l'administration fiscale et douanière française. En cas d'exportation conforme aux règles fiscales et douanières en vigueur en France et sous réserve que **Christie's** soit en possession de la preuve d'exportation dans les délais requis, ce montant sera restitué à l'acquéreur.

**Christie's** facturera des frais de dossier pour le traitement des livraisons intracommunautaires et des exportations.

Pour toute information complémentaire relative aux mesures prises par **Christie's**, vous pouvez contacter notre département Comptabilité au +33 (0)1 40 76 83 77. Il est recommandé aux acheteurs de consulter un conseiller spécialisé en la matière afin de lever toute ambiguïté relative à leur statut concernant la TVA.

### 3 • DROIT DE SUITE

Conformément à la législation en vigueur, les auteurs d'œuvres originales graphiques et plastiques ont un droit inaliénable de participation au produit de toute vente de l'œuvre après la première cession. Le droit de suite subsiste au profit des héritiers de l'auteur pendant l'année civile de la mort de l'auteur et les soixante-dix années suivantes. Les **lots** concernés par ce droit de suite sont identifiés dans ce catalogue grâce au symbole  $\lambda$ , accolé au numéro du **lot**. Si le droit de suite est applicable à un **lot**, sauf si ce **lot** est un livre ou un manuscrit, vous serez redevable de la somme correspondante, en sus du **prix d'adjudication**, et nous transmettrons ensuite cette somme à l'organisme concerné, au nom et pour le compte du **vendeur**.

Le droit de suite est dû lorsque le **prix d'adjudication** d'un **lot** est de 750 € ou plus. En tout état de cause, le montant du droit de suite est plafonné à 12.500 €.

Le montant dû au titre du droit de suite est déterminé par application d'un barème dégressif en fonction du **prix d'adjudication** :

- 4% pour la première tranche du prix de vente inférieure ou égale à 50.000 euros ;
- 3% pour la tranche du prix comprise entre 50.000,01 euros et 200.000 euros ;
- 1% pour la tranche du prix comprise entre 200.000,01 euros et 350.000 euros ;
- 0,5% pour la tranche du prix comprise entre 350.000,01 euros et 500.000 euros ;
- 0,25% pour la tranche du prix excédant 500.000,01 euros.

## E • GARANTIES

### 1 • GARANTIES DONNÉES PAR LE VENDEUR

Pour chaque **lot**, le **vendeur** donne la garantie qu'il :

- est le propriétaire du **lot** ou l'un des copropriétaires du **lot** agissant avec la permission des autres copropriétaires ou, si le **vendeur** n'est pas le propriétaire ou l'un des copropriétaires du **lot**, à la permission du propriétaire de vendre le **lot**, ou le droit de ce faire en vertu de la loi ; et
- a le droit de transférer la propriété du **lot** à l'acheteur sans aucune restriction ou réclamation de qui que ce soit d'autre.

Si l'une ou l'autre des **garanties** ci-dessus est inexacte, le **vendeur** n'aura pas à payer plus que le **prix d'achat** (tel que défini au paragraphe F1(a) ci-dessus) que vous nous aurez versé. Le **vendeur** ne sera pas responsable envers vous pour quelque raison que ce soit en cas de manques à gagner, de pertes d'activité, de pertes d'économies escomptées, de pertes d'opportunités ou d'intérêts, de coûts, de dommages, d'autres dommages ou de dépenses. Le **vendeur** ne donne aucune **garantie** eu égard au **lot** autres que celles énoncées ci-dessus et, pour autant que la loi le permette, toutes les **garanties** du **vendeur** à votre égard, et toutes les autres obligations imposées au **vendeur** susceptibles d'être ajoutées à cet accord en vertu de la loi, sont exclues.

### 2 • NOTRE GARANTIE D'AUTHENTICITÉ

Nous garantissons, sous réserve des stipulations ci-dessous, l'authenticité des **lots** proposés dans nos ventes (notre « **garantie d'authenticité** »). Si, dans les 5 années à compter de la date de la vente aux enchères, vous nous apportez la preuve que votre **lot** n'est pas **authentique**, sous réserve des stipulations ci-dessous, nous vous rembourserons le **prix d'achat** que vous aurez payé. La notion d'authenticité est définie dans le glossaire à la fin des présentes Conditions de vente. Les conditions d'application de la **garantie d'authenticité** sont les suivantes :

- La **garantie d'authenticité** est valable pour toute réclamation notifiée dans les 5 années suivant la date de la vente. A l'expiration de ce délai, nous ne serons plus responsables de l'authenticité des **lots**.
- La **garantie d'authenticité** est donnée uniquement pour les informations apparaissant en caractères MAJUSCULES à la première ligne de la **description du catalogue** (l'« **intitulé** »). Elle ne s'applique pas à des informations autres que dans l'**intitulé** même si ces dernières figurent en caractères MAJUSCULES.
- La **garantie d'authenticité** ne s'applique pas à tout **intitulé** ou à toute partie d'**intitulé** qui est formulé « **avec réserve** ». La mention « **avec réserve** » signifie qu'une réserve est émise dans une description du **lot** au catalogue ou par l'emploi dans un **intitulé** de l'un des termes indiqués dans la rubrique **intitulés « avec réserve »** à la page du catalogue. « Avis importants et explication des pratiques de catalogage » qui font partie des présentes Conditions de vente. Par exemple, l'emploi du terme « ATTRIBUÉ A... » dans un **intitulé** signifie que le **lot** est, selon l'avis de **Christie's**, probablement une œuvre de l'artiste désigné, mais aucune **garantie** n'est donnée que le **lot** est bien l'œuvre de l'artiste désigné. Veuillez lire la liste complète des **intitulés avec réserve** et la description complète des **lots** au catalogue avant d'enchérir.
- La **garantie d'authenticité** s'applique à l'**intitulé** tel que modifié par des avis en salle de vente.
- La **garantie d'authenticité** ne s'applique pas lorsque les connaissances se sont développées depuis la vente aux enchères entraînant un changement dans l'opinion généralement admise. En outre, elle ne s'applique pas si l'**intitulé** correspondait à l'opinion généralement admise des experts à la date de la vente ou a attiré l'attention sur un conflit d'opinion.
- La **garantie d'authenticité** ne s'applique pas s'il est démontré que le **lot** n'est pas **authentique** selon un processus scientifique qui, à la date de publication du catalogue, n'existait pas ou dont l'utilisation n'était pas généralement admise, ou qui était déraisonnablement coûteux ou impraticable, ou qui était susceptible d'avoir endommagé le **lot**.
- La **garantie d'authenticité** est formulée uniquement au bénéfice de l'acheteur initial indiqué sur la facture du **lot** émise au moment de la vente et uniquement si, à la date de la réclamation, l'acheteur initial a été propriétaire de manière continue du **lot** et que le **lot** ne fait l'objet d'aucune réclamation, d'aucun intérêt ni d'aucune restriction par un tiers. Le bénéfice de la **garantie d'authenticité** ne peut être transféré à personne d'autre.
- Afin de formuler une réclamation au titre de la **garantie d'authenticité**, vous devez :
  - nous fournir une notification écrite de votre réclamation dans les 5 ans à compter de la date de la vente aux enchères. Nous pourrions exiger tous les détails et toutes les preuves pertinentes d'une telle réclamation ;
  - si nous le souhaitons, il peut vous être demandé de fournir les opinions écrites de deux experts reconnus dans le domaine du **lot**, mutuellement convenus par **Christie's** et vous au préalable, confirmant que le **lot** n'est pas **authentique**. En cas de doute, nous nous réservons le droit de demander des opinions supplémentaires à nos frais ; et
  - restituer le **lot** à vos frais à la salle de vente où vous l'avez acheté dans l'état dans lequel il était au moment de la vente.

# CONDITIONS DE VENTE PARIS Acheter chez Christie's (vente live)

- (i) Votre seul droit au titre de la présente **garantie d'authenticité** est d'annuler la vente et de percevoir un remboursement du **prix d'achat** que vous nous avez payé. En aucun cas nous ne serons tenus de vous reverser plus que le **prix d'achat** ni ne serons responsables en cas de manques à gagner ou de pertes d'activité, de pertes d'opportunités ou de valeur, de pertes d'économies escomptées ou d'intérêts, de coûts, de dommages, d'autres **dommages** ou de dépenses.
- (j) Livres. Lorsque le **lot** est un livre, nous offrons une garantie supplémentaire pendant 14 jours calendaires à compter de la date de la vente, selon laquelle si un **lot** de la collection présente un défaut de texte ou d'illustration, nous rembourserons votre prix d'achat, sous réserve des conditions suivantes. Votre seul droit au titre de cette garantie supplémentaire est d'annuler la vente et de recevoir un remboursement du prix d'achat que vous nous avez payé. Nous ne serons en aucun cas tenus de vous payer plus que le prix d'achat et ne serons pas responsables de tout autre dommage ou dépense.
- (k) Cette garantie supplémentaire ne s'applique pas :
- a. à l'absence de blancs, aux faux-titres, aux couvertures en tissu ou publicités, à l'endommagement de la reliure, aux taches, à l'usure minime ou à d'autres défauts n'affectant pas le caractère exhaustif du texte ou de l'illustration ;
  - b. aux dessins, autographies, lettres ou manuscrits, photographies signées, musique, atlas, cartes ou périodiques ;
  - c. aux livres non identifiés par titre ;
  - d. aux lots vendus sans étiquette d'estimation ;
  - e. aux livres dont la description mentionne « retour non accepté » ;
  - ou
  - f. aux défauts indiqués dans tout rapport de condition ou annoncés au moment de la vente.
- (l) Pour faire une réclamation en vertu du paragraphe (d) ci-dessus, vous devez donner des détails écrits du défaut et renvoyer le **lot** dans son lieu d'origine (ou selon nos instructions) dans le même état qu'au moment de la vente, dans les 14 jours suivant la date de la vente.
- (m) Art moderne et contemporain de l'Asie du Sud-Est et calligraphie et peinture chinoise. Dans ces catégories, la **garantie d'authenticité** ne s'applique pas car les expertises actuelles ne permettent pas de faire de déclaration définitive. **Christie's** accepte cependant d'annuler une vente dans l'une de ces deux catégories d'art s'il est prouvé que le **lot** est un faux. **Christie's** remboursera à l'acheteur initial le **prix d'achat** conformément aux conditions de la **garantie d'authenticité Christie's**, à condition que l'acheteur initial nous apporte les documents nécessaires au soutien de sa réclamation de faux dans les 12 mois suivant la date de la vente. Une telle preuve doit être satisfaite conformément au paragraphe E2 (h) (2) ci-dessus et le **lot** doit être retourné au lieu indiqué au paragraphe E2 (h) (3) ci-dessus. Les alinéas E2 (b), (c), (d), (e), (f), (g) et (i) s'appliquent également à une réclamation dans ces catégories.
- (n) Artéfacts chinois, japonais et coréens (hors calligraphies, peintures, gravures, dessins et bijoux chinois, japonais et coréens). Dans ces catégories, le paragraphe E2 (a) (ii) – (v) ci-dessus doit être modifié de manière à ce que, lorsqu'un créateur ou artiste n'est identifié, la **garantie d'authenticité** couvre non seulement l'intitulé mais aussi les informations relatives à la date ou à la période affichées en MAJUSCULES dans la deuxième ligne de la description du catalogue (« Sous-Intitulé »). Par conséquent, toutes les références à l'intitulé dans le paragraphe E2 (a) (ii) – (v) ci-dessus seront lues comme des références à l'intitulé et au Sous-Intitulé.
- (o) Véhicules automobiles. Les véhicules présentés dans ce catalogue sont offerts en vente en tant que pièces de collection et non en tant que moyens de transport. Les véhicules qui ne sont pas enregistrés auprès de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) ne sont pas autorisés à circuler sur les voies publiques françaises. Aucune garantie n'est donnée quant à leur condition, état de marche, degré de fonctionnement, ou utilisation quelle qu'elle soit. Etant donné leur âge et leur nature, la carrosserie, la peinture, le moteur ou tout autre partie des véhicules offerts en vente peuvent avoir fait l'objet de restaurations, réparations ou remplacement. Dans certains cas, certains véhicules ou certaines parties de véhicules peuvent ne pas être d'origine, ou peuvent comprendre des éléments provenant d'un autre véhicule. Si l'acquéreur souhaite utiliser le véhicule comme moyen de transport, il est seul responsable de tous les tests, réparations, rapports et autres formalités nécessaires pour rendre le véhicule apte à circuler. Cependant, la description de chaque véhicule n'est qu'une appréciation de nos spécialistes. Du fait de leur âge et de leur nature, certains lots ne sont pas dans leur état d'origine et certaines descriptions peuvent, dans certains cas, faire état d'un dommage et/ou d'une restauration. L'absence d'une telle mention n'implique pas qu'un lot soit exempt de défauts. De même, la mention de défauts n'implique pas l'absence d'autres défauts. Les acheteurs potentiels seront réputés avoir consulté toute documentation relative aux véhicules, en particulier le rapport de condition, que le Département des Collections de Christie's sera heureux de leur communiquer sur simple demande avant la vente. Nous vous prions de bien vouloir noter toutefois qu'il se peut que certains véhicules soient vendus sans avoir subi un contrôle technique, du fait de leur âge, condition, ou de leur état non-roulant. Les acheteurs potentiels seront réputés connaître les présentes conditions générales. Christie's ne peut garantir que toutes vérifications auront été faites pour établir la véracité des informations fournies par les vendeurs concernant l'âge, la condition ou l'authenticité des véhicules. Il appartient aux acheteurs potentiels d'examiner les véhicules avant la vente et de s'assurer de l'état de chaque lot et de la nature de tout dommage ou restauration.

## 4 • EXCLUSION DE LA GARANTIE LÉGALE DE CONFORMITÉ

Conformément à l'article L.321-11 du code de commerce, nous vous informons que les **lots** proposés lors de nos ventes aux enchères ne bénéficient pas de la garantie légale de conformité conformément à l'article L. 217-2 du code de la consommation. Cette exclusion de garantie ne s'applique pas aux ventes aux enchères se déroulant exclusivement en ligne.

## F • PAIEMENT

### 1 • COMMENT PAYER

- (a) Les ventes sont effectuées au comptant. Vous devez donc immédiatement vous acquitter du **prix d'achat** global, qui comprend :
- (i) le prix d'adjudication ; et
  - (ii) les frais à la charge de l'acheteur ; et
  - (iii) tout montant dû conformément au paragraphe D3 ci-dessus ; et
  - (iv) toute taxe, tout produit, toute compensation ou TVA applicable.

Le paiement doit être reçu par **Christie's** au plus tard le septième jour calendaire qui suit le jour de la vente (« la **date d'échéance** »).

- (b) Nous n'acceptons le paiement que de la part de l'enchérisseur enregistré. Une fois émise, nous ne pouvons pas changer le nom de l'acheteur sur une facture ou réémettre la facture à un nom différent. Vous devez payer immédiatement même si vous souhaitez exporter le **lot** et que vous avez besoin d'une autorisation d'exportation.
- (c) Vous devez payer les **lots** achetés chez **Christie's** France dans la devise prévue sur votre facture, et selon l'un des modes décrits ci-dessous :

- (i) Par virement bancaire :

Sur le compte 58 05 3990 101 – **Christie's** France SNC – Barclays Corporate France - 34/36 avenue de Friedland 75383 Paris cedex 08 Code BIC : BARCFRPP – IBAN : FR76 30588 00001 58053990 101 62.

- (ii) Par carte de crédit :

Nous acceptons les principales cartes de crédit sous certaines conditions. Les détails des conditions et des restrictions applicables aux paiements par carte de crédit sont disponibles auprès de notre service Post Sale, dont vous trouverez les coordonnées au paragraphe (e) ci-dessus.

Paiement :

Si vous payez en utilisant une carte de crédit d'une région étrangère à la vente, le paiement peut entraîner des frais de transaction transfrontaliers selon le type de carte et de compte que vous détenez. Si vous pensez que cela peut vous concerner, merci de vérifier auprès de votre émetteur de carte de crédit avant d'effectuer le paiement. Nous nous réservons le droit de vous facturer tous les frais de transaction ou de traitement que nous supportons lors du traitement de votre paiement. Veuillez noter que pour les ventes permettant le paiement en ligne, le paiement par carte de crédit ne sera pas admis pour certaines transactions.

- (iii) En espèces :

Nous n'acceptons pas les paiements aux Caisses, uniques ou multiples, en espèces ou en équivalents d'espèces de plus de 1.000 € par acheteur et par vente si celui-ci est résident fiscal français (particulier ou personne morale) et de 7.500 € pour les résidents fiscaux étrangers, par acheteur et par an.

- (iv) Par chèque de banque :

Vous devez les adresser à l'ordre de **Christie's** France SNC et nous fournir une attestation bancaire justifiant de l'identité du titulaire du compte dont provient le paiement. Nous pourrions émettre des conditions supplémentaires pour accepter ce type de paiement.

- (v) Par chèque :

Vous devez les adresser à l'ordre de **Christie's** France SNC. Tout paiement doit être effectué en euros.

- (d) Lors du paiement, vous devez mentionner le numéro de la vente, votre numéro de facture et votre numéro de client. Tous les paiements envoyés par courrier doivent être adressés à : **Christie's** France SNC, Département des Caisses, 9, Avenue Matignon, 75008 Paris.

- (e) Si vous souhaitez de plus amples informations, merci de contacter notre Service Post Sale au +33 (0)1 40 76 84 10.

### 2 • TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ EN VOTRE FAVEUR

Vous ne possédez pas le **lot** et sa propriété ne vous est pas transférée tant que nous n'avons pas reçu de votre part le paiement intégral du **prix d'achat** global du **lot** même dans les cas où nous vous avons remis le **lot**.

### 3 • TRANSFERT DES RISQUES EN VOTRE FAVEUR

Les risques et la responsabilité liés au **lot** vous seront transférés à la survenance du premier des deux événements mentionnés ci-dessous :

- (a) au moment où vous venez récupérer le **lot**

- (b) à la fin du 14<sup>e</sup> jour suivant la date de la vente aux enchères ou, si elle est antérieure, la date à laquelle le **lot** est confié à un entrepôt tiers comme indiqué à la partie intitulée « Stockage et Enlèvement », et sauf accord contraire entre nous.

### 4 • RECOURS POUR DÉFAUT DE PAIEMENT

- (a) Conformément aux dispositions de l'article L.321-14 du Code de Commerce, à défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien pourra être remis en vente, à la demande du **vendeur**, sur réitération des enchères de l'adjudicataire défaillant ; si le **vendeur** ne formule pas sa demande dans un délai de trois mois à compter de l'adjudication, il donne à **Christie's** France SNC tout mandat pour agir en son nom et pour son compte à l'effet, au choix de **Christie's** France SNC, soit de poursuivre l'acheteur en annulation de la vente, soit de le poursuivre en exécution et paiement de ladite vente, en lui demandant en sus et dans les deux hypothèses tous dommages et intérêts, frais et autres sommes justifiées.

- (b) Par ailleurs, en cas de non-paiement intégral par l'adjudicataire à la date d'échéance de la facture, **Christie's** France SNC se réserve, à sa discrétion, de prendre les dispositions suivantes (ainsi que d'exercer l'application de notre droit détaillé au paragraphe F5 et de tout autre droit ou recours dont nous disposons par la loi) :

- (i) percevoir des intérêts sur la totalité des sommes dues et à compter d'une mise en demeure de régler lesdites sommes au plus faible des deux taux suivants :

- Taux de base bancaire de la Barclays majoré de six points
- Taux d'intérêt légal majoré de quatre points

- (ii) annuler la vente du **lot**. Si la vente du **lot** est annulée, **Christie's** peut revendre le **lot**, en vente publique ou de gré à gré selon les termes que nous estimerons nécessaires ou appropriés ; dans ce cas, l'adjudicataire défaillant devra régler à **Christie's** toute différence entre le **prix d'achat** et le produit résultant de la revente. L'adjudicataire défaillant devra également procéder au paiement de tous les coûts, dépenses, pertes, dommages et frais de justice que nous devons supporter, et toute perte financière sur la commission **vendeur** au moment de la revente ;

- (iii) remettre au **vendeur** toute somme payée à la suite des enchères par l'adjudicataire défaillant, auquel cas l'acquéreur reconnaît que **Christie's** sera subrogée dans les droits du **vendeur** pour poursuivre l'acheteur au titre de la somme ainsi payée ;

- (iv) tenir l'adjudicataire défaillant pour responsable et entamer une procédure judiciaire à son encontre pour le recouvrement des sommes dues en principal, ainsi que des intérêts pour retard de paiement, frais légaux et tous autres frais ou dommages et intérêts selon les dispositions prévues par la loi ;

- (v) procéder à la compensation des sommes que **Christie's** France SNC et/ou toute société mère et/ou filiale et/ou apparentée exerçant sous une enseigne comprenant le nom « **Christie's** » pourrait devoir à l'acheteur, au titre de toute autre convention, avec les sommes demeurées impayées par l'acheteur ;

- (vi) révéler, à notre seule discrétion, votre identité et vos coordonnées au **vendeur** ;

- (vii) rejeter, lors de toute future vente aux enchères, toute offre faite par l'acheteur ou pour son compte ou obtenir un dépôt préalable de l'acheteur avant d'accepter ses enchères ;

- (viii) exercer tous les droits et entamer tous les recours appartenant aux créanciers gagistes sur tous les biens en sa possession appartenant à l'acheteur ;

- (ix) entamer toute procédure qu'elle jugera nécessaire ou adéquate ;
- (x) dans l'hypothèse où seront revendus les biens préalablement adjugés dans les conditions du paragraphe F. 4. (a) ci-dessus (réitération des enchères), faire supporter au fol enchérisseur toute moins-value éventuelle par rapport au prix atteint lors de la première adjudication, de même que tous les coûts, dépenses, frais légaux et taxes, commissions de toutes sortes liées aux deux ventes ou devenus exigibles par suite du défaut de paiement y compris ceux énumérés au premier paragraphe ci-dessus (réitération des enchères).

- (xi) procéder à toute inscription de cet incident de paiement dans sa base de données après en avoir informé le client concerné.

(c) En cas de dette de l'adjudicataire envers **Christie's**, ou tout autre société du groupe **Christie's**, ainsi qu'aux droits énoncés ci-dessus, nous pouvons utiliser n'importe quel montant que vous payez, y compris tout

### 3 • GARANTIES DONNÉES PAR VOUS

- (a) Vous garantissez que les fonds servant au règlement ne proviennent pas d'une activité criminelle, y compris l'évasion fiscale, et que vous ne faites pas l'objet d'une enquête ni n'avez été accusé ou condamné pour blanchiment de capitaux, activités terroristes ou autres crimes.

dépôt ou autre paiement partiel que vous nous avez fait, ou que vous nous devez, pour rembourser tout montant que vous nous devez ou une autre société du groupe **Christie's** pour toute transaction.

(d) Si vous avez payé en totalité après la date d'échéance et que nous choisissons d'accepter ce paiement, nous pourrions vous facturer les coûts de stockage et de transport postérieurs à 30 jours après la date de la vente aux enchères conformément au paragraphe G2 ci-dessous.

## 5 • DROIT DE RÉTENTION

Si vous nous devez de l'argent ou que vous en devez à une autre société du **Groupe Christie's**, outre les droits énoncés en F4 ci-dessus, nous pouvons utiliser ou gérer votre bien que nous détenons ou qui est détenu par une autre société du **Groupe Christie's** de toute manière autorisée par la loi. Nous vous restituerons les biens que vous nous avez confiés uniquement après avoir reçu le complet paiement des sommes dont vous êtes débiteur envers nous ou toute autre société du **Groupe Christie's**. Toutefois, si nous le décidons, nous pouvons également vendre votre bien de toute manière autorisée par la loi que nous jugeons appropriée. Nous affecterons le produit de la vente au paiement de tout montant que vous nous devez et nous vous reverserons les produits en excès de ces sommes. Si le produit de la vente est insuffisant, vous devez nous verser la différence entre le montant que nous avons perçu de la vente et celui que vous nous devez.

## G • STOCKAGE ET ENLÈVEMENT DES LOTS

### 1 • ENLÈVEMENT

Une fois effectué le paiement intégral et effectif, vous devez retirer votre **lot** dans les 30 jours calendaires à compter de la date de la vente aux enchères.

- Vous ne pouvez pas retirer le **lot** tant que vous n'avez pas procédé au paiement intégral et effectif de tous les montants qui nous sont dus.
- Si vous ne retirez pas votre **lot** promptement après la vente, nous pouvons choisir d'enlever le **lot** et le transporter et stocker chez une autre filiale de **Christie's** ou dans un entrepôt.
- Si vous avez payé le **lot** en intégralité mais que vous ne le retirez pas dans les 90 jours calendaires après la vente nous pouvons le vendre, sauf accord écrit contraire, de toute manière autorisée par la loi. Si nous le vendons, nous vous reverserons le produit de la vente après prélèvement de nos frais de stockage et de tout montant que vous nous devez et que vous devez à toute société du **Groupe Christie's**.
- Les renseignements sur le retrait des **lots** sont exposés sur une fiche d'informations que vous pouvez vous procurer auprès du personnel d'enregistrement des enchères ou auprès de notre Service Client au +33 (0) 40 76 83 79.

### 2 • STOCKAGE

- Si vous ne retirez pas le **lot** dans les 30 jours à compter de la date de la vente aux enchères, nous pouvons, ou nos mandataires désignés peuvent :
  - facturer vos frais de stockage tant que le **lot** se trouve toujours dans notre salle de vente ;
  - enlever le **lot** et le mettre dans un entrepôt et vous facturer tous les frais de transport et de stockage ;
  - vendre le **lot** selon la méthode commerciale que nous jugeons appropriée et de toute manière autorisée par la loi ;
  - appliquer les conditions de stockage ;Aucune clause de ce paragraphe ne saurait limiter nos droits en vertu du paragraphe F4.
- Les détails de l'enlèvement du **lot** vers un entrepôt ainsi que les frais et coûts y afférents sont exposés au dos du catalogue sur la page intitulée « Stockage et retrait ». Il se peut que vous soyez redevable de ces frais directement auprès de notre mandataire.

## H • TRANSPORT ET ACHEMINEMENT DES LOTS

### 1 • TRANSPORT ET ACHEMINEMENT DES LOTS

Nous incluons un formulaire de stockage et d'expédition avec chaque facture qui vous sera envoyée. Vous devez prendre toutes les dispositions nécessaires en matière de transport et d'expédition. Toutefois, nous pouvons organiser l'emballage, le transport et l'expédition de votre bien si vous le demandez, moyennant le paiement des frais y afférents. Il est recommandé de nous demander un devis, en particulier pour les objets encombrants ou les objets de grande valeur qui nécessitent un emballage professionnel. Nous pouvons également suggérer d'autres manutentionnaires, transporteurs ou experts si vous nous en faites la demande.

Pour tout renseignement complémentaire après la vente, veuillez contacter le département Post Sale au : +33 (0) 40 76 84 10 ou par email à : [postsaleparis@christies.com](mailto:postsaleparis@christies.com)

Nous ferons preuve de diligence raisonnable lors de la manutention, de l'emballage, du transport et de l'expédition d'un **lot**. Toutefois, si nous recommandons une autre société pour l'une de ces étapes, nous déclinons toute responsabilité concernant leurs actes, leurs omissions ou leurs négligences.

Lorsqu'il est disponible pour un **lot**, notre Calculateur de Frais d'Expédition vous fournira une estimation des frais d'expédition de votre **lot** avant que vous ne procédiez à l'achat. Si le Calculateur de Frais d'Expédition n'est pas disponible pour votre **lot**, un devis de transport peut vous être fourni séparément par le Service Après-Vente sur demande. Sauf indication contraire, les frais d'expédition que vous devez payer incluront : (i) les frais d'expédition internationaux entre le pays où le **lot** est situé et votre adresse de livraison désignée ; et (ii) les frais de responsabilité en cas de perte/dommage (LDL). Les frais d'expédition n'incluront pas (i) les taxes et frais de manutention locaux applicables ; (ii) les droits de douane, les taxes à l'importation et les frais de dédouanement locaux applicables à votre pays.

Il vous incombe de vérifier et de payer les droits, les frais de douane, les taxes, les coûts et tarifs auxquels vous êtes assujéti à l'entité gouvernementale compétente ou qui doivent être payés autrement avant l'expédition et/ou la livraison, y compris les frais de tiers nécessaires pour faciliter l'expédition ainsi que les frais d'assurance nécessaires.

## 2 • EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS

- Lot** vendu aux enchères peut être soumis aux lois sur les exportations depuis le pays où il est vendu et aux restrictions d'importation d'autres pays. De nombreux pays exigent une déclaration d'exportation pour tout bien quittant leur territoire et/ou une déclaration d'importation au moment de l'entrée du bien dans le pays. Les lois locales peuvent vous empêcher d'importer ou de vendre un **lot** dans le pays dans lequel vous souhaitez l'importer. Nous ne serons pas obligés d'annuler la vente ni de vous rembourser le **prix d'achat** si le **lot** ne peut être exporté, importé ou est saisi pour quelque raison que ce soit par une autorité gouvernementale. Il relève de votre responsabilité de déterminer et satisfaire les exigences législatives ou réglementaires relatives à l'exportation ou l'importation de tout **lot** que vous achetez.
- Avant d'encherir, il vous appartient de vous faire conseiller et de respecter les exigences de toute loi ou réglementation s'appliquant en matière d'importation et d'exportation d'un quelconque **lot**. Si une autorisation vous est refusée ou si cela prend du temps d'en obtenir une, il vous faudra tout de même nous régler en intégralité pour le **lot**. Nous pouvons éventuellement vous aider à demander les autorisations appropriées si vous nous en faites la demande et prenez en charge les frais y afférents. Cependant, nous ne pouvons vous en garantir l'obtention. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le Service Client **Christie's** au +33 (0) 40 76 83 79.
- Vous êtes seul responsable du paiement de toute taxe, droits de douane, ou autres frais imposés par l'Etat, relatifs à l'exportation ou l'importation du bien. Si **Christie's** exporte ou importe le bien en votre nom et pour votre compte, et si **Christie's** s'acquitte de toute taxe, droits de douane ou autres frais imposés par l'Etat, vous acceptez de rembourser ce montant à **Christie's**.
- Lots** d'espèces protégées

Les **lots** faits à partir de ou comprenant (quel qu'en soit le pourcentage) des espèces menacées d'extinction et autres espèces végétales ou animales protégées sont marqués par le symbole ~ dans le catalogue. Ces matières incluent, entre autres, l'ivoire, l'écaille de tortue, l'os de baleine, certaines espèces de corail, le bois de rose brésilien, les peaux de crocodile, d'alligator et d'autruche. Vous devez vérifier les lois et réglementations douanières qui s'appliquent avant d'encherir sur tout **lot** contenant des matériaux d'origine végétale ou animale si vous envisagez d'exporter le **lot** hors du pays dans lequel le **lot** est vendu et de l'importer dans un autre pays car une licence peut être exigée. Dans certains cas, le **lot** ne peut être transporté qu'assorti d'une confirmation par un expert scientifique, à vos propres frais, de l'espèce et/ou de l'âge du spécimen concerné. Plusieurs pays ont imposé des restrictions sur le commerce de l'ivoire d'éléphant, qui inclut notamment i) l'interdiction totale d'importer de l'ivoire d'éléphant d'Afrique aux États-Unis et ii) la soumission à des mesures strictes relatives à l'importation, l'exportation et à la vente dans d'autres pays. Le Royaume-Uni et l'Union européenne ont tous deux mis en place des réglementations sur la vente, l'exportation et l'importation d'ivoire d'éléphant. Pour nos ventes à Paris, les **lots** constitués ou comprenant de l'ivoire d'éléphant sont marqués du symbole ✕ et avec leur certificat intracommunautaire obtenu avant la vente, ne peuvent être exportés qu'à l'intérieur de l'Union européenne. Ces **lots** ne peuvent être exportés hors de l'Union européenne que si l'acheteur est un musée ou si le **lot** est un instrument de musique. Les sacs à main contenant des éléments d'espèces menacées ou protégées sont marqués du symbole ≈ et de plus amples informations sont disponibles au paragraphe H2(i) ci-dessus.

Nous ne serons pas tenus d'annuler votre achat et de rembourser le **prix d'achat** si votre **lot** ne peut pas être exporté, importé ou s'il est saisi pour une raison quelconque par une autorité. Il est de votre responsabilité de déterminer et de satisfaire aux exigences légales et réglementaires applicables relatives à l'exportation ou à l'importation de biens contenant ces matières protégées ou réglementées.

(e) **Lots** d'origine iranienne

À l'attention des acheteurs, **Christie's** indique sous le titre des **lots** s'ils proviennent d'Iran (Perse). Certains pays interdisent ou imposent des restrictions à l'achat et/ou à l'importation de tout bien d'origine iranienne. Il vous appartient de veiller à ne pas acheter ou importer un **lot** en violation des sanctions, des embargos commerciaux ou tout autres lois qui s'appliquent à vous. Par exemple, les États-Unis interdisent l'importation d'œuvres d'artisanat traditionnel (tels que des tapis, des textiles, des objets décoratifs, et des instruments scientifiques) et leur achat sans avoir obtenu une licence adéquate. **Christie's** dispose d'une licence OFAC générale qui, sous réserve de se conformer à certaines règles, peut permettre à un acheteur d'importer ce type de **lot** aux États-Unis. Si vous utilisez la licence OFAC générale de **Christie's** à cette fin, vous acceptez de vous conformer aux conditions de la licence et de fournir à **Christie's** toutes les informations pertinentes. Vous reconnaissez également que **Christie's** dévoilera vos informations personnelles et votre utilisation de la licence à l'OFAC.

(f) Or

L'or de moins de 18 ct n'est pas considéré comme étant de l'« or » dans tous les pays et peut être refusé à l'importation dans ces pays sous la qualification d'« or ».

(g) Bijoux anciens

En vertu des lois actuelles, les bijoux de plus de 50 ans valant au moins 50.000 € nécessiteront une autorisation d'exportation dont nous pouvons faire la demande pour vous. L'obtention de cette licence d'exportation de bijoux peut prendre jusqu'à 8 semaines.

(h) Montres

De nombreuses montres proposées à la vente dans ce catalogue sont photographiées avec des bracelets fabriqués à base de matériaux issus d'espèces animales en danger ou protégées telles que l'alligator ou le crocodile. Ces **lots** sont signalés par le symbole ¶ dans le catalogue. Ces bracelets faits d'espèces en danger sont présentés uniquement à des fins d'exposition et ne sont pas en vente. **Christie's** retirera et conservera les bracelets avant l'expédition des montres. Sur certains sites de vente, **Christie's** peut, à son entière discrétion, mettre gratuitement ces bracelets à la disposition des acheteurs des **lots** s'ils sont retirés en personne sur le site de vente dans le délai de 1 an à compter de la date de la vente. Veuillez vérifier auprès du département ce qu'il en est pour chaque **lot** particulier.

(i) Sacs à main.

Un **lot** marqué du symbole ≈ contient des éléments d'espèces menacées ou protégées et est soumis à la réglementation de la CITES. Ce **lot** peut seulement être expédié à une adresse située dans le pays du site de vente ou retiré personnellement dans notre salle de vente.

En ce qui concerne tous les symboles et autres marquages mentionnés au paragraphe H2, veuillez noter que les **lots** sont signalés par des symboles à titre indicatif, uniquement pour vous faciliter la consultation du catalogue, mais nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreurs ou d'oublis.

## I • NOTRE RESPONSABILITÉ ENVERS VOUS

(a) Nous ne donnons aucune **garantie** quant aux déclarations faites ou aux informations données par **Christie's**, ses représentants ou ses employés à propos d'un **lot**, excepté ce qui est prévu dans la **garantie d'authenticité**, et, sauf disposition législative d'ordre public contraire, toutes les **garanties** et autres conditions qui pourraient être ajoutées à cet accord en vertu de la loi sont exclues.

Les **garanties** figurant au paragraphe E1 relèvent de la responsabilité du **vendeur** et ne nous engageant pas envers vous.

- Nous ne sommes aucunement responsables envers vous pour quelque raison que ce soit (que ce soit pour rupture du présent accord ou pour toute autre question relative à votre achat d'un **lot** ou à une enchère), sauf en cas de fraude ou de fausse déclaration de notre part ou autrement que tel qu'expressément énoncé dans les présentes Conditions de vente ; et
  - nous ne faisons aucune déclaration, ne donnons aucune garantie, ni n'assumons aucune responsabilité de quelque sorte que ce soit relativement à un **lot** concernant sa qualité marchande, son adaptation à une fin particulière, sa description, sa taille, sa qualité, son état, son attribution, son authenticité, sa rareté, son importance, son support, sa provenance, son historique d'exposition, sa documentation ou sa pertinence historique. Sous réserve de toute disposition impérative contraire du droit local, toute garantie de quelque sorte que ce soit est exclue du présent paragraphe.
- En particulier, veuillez noter que nos services d'ordres d'achat et d'enchères par téléphone, **Christie's LIVE™**, les rapports de condition, le convertisseur de devises et les écrans vidéo dans les salles de vente sont des services gratuits et que nous déclinons toute responsabilité à votre égard en cas d'erreurs (humaines ou autres), d'omissions ou de panes de ces services.
- Nous n'avons aucune responsabilité envers qui que ce soit d'autre qu'un acheteur dans le cadre de l'achat d'un **lot**.
- Si, malgré les stipulations des paragraphes (a) à (d) ou E2(i) ci-dessus, nous sommes jugés responsables envers vous pour quelque raison que ce soit, notre responsabilité sera limitée au montant du **prix d'achat** que vous avez versé. Nous ne serons pas responsables envers vous en cas de manque à gagner ou de perte d'activité, de perte d'opportunités ou de valeur, de perte d'économies escomptées ou d'intérêts, de coûts, d'autres dommages ou de dépenses.

## J • AUTRES STIPULATIONS

### 1 • ANNULER UNE VENTE

Outre les cas d'annulation prévus dans les présentes Conditions de vente, nous pouvons annuler la vente d'un **lot** si nous estimons raisonnablement que la réalisation de la transaction est, ou pourrait être, illicite ou que la vente engage notre responsabilité ou celle du **vendeur** envers quelqu'un d'autre ou qu'elle est susceptible de nuire à notre réputation.

### 2 • ENREGISTREMENTS

Nous pouvons filmer et enregistrer toutes les ventes aux enchères. Toutes les informations personnelles ainsi collectées seront maintenues confidentielles. **Christie's** pourra utiliser ces données à caractère personnel pour satisfaire à ses obligations légales, et sauf opposition des personnes concernées, aux fins d'exercice de son activité et à des fins commerciales et de marketing. Si vous ne souhaitez pas être filmé, vous devez procéder à des enchères téléphoniques, ou nous délivrer un ordre d'achat, ou utiliser **Christie's LIVE**. Sauf si nous donnons notre accord écrit et préalable, vous n'êtes pas autorisé à filmer ni à enregistrer les ventes aux enchères.

### 3 • DROITS D'AUTEUR

Nous détenons les droits d'auteur sur l'ensemble des images, illustrations et documents écrits produits par ou pour nous concernant un **lot** (y compris le contenu de nos catalogues, sauf indication contraire). Vous ne pouvez pas les utiliser sans notre autorisation écrite préalable. Nous ne donnons aucune garantie que vous obtiendrez des droits d'auteur ou d'autres droits de reproduction sur le **lot**.

### 4 • AUTONOMIE DES STIPULATIONS

Si une partie quelconque de ces Conditions de vente est déclarée, par un tribunal quel qu'il soit, non valable, illégale ou inapplicable, il ne sera pas tenu compte de cette partie mais le reste des Conditions de vente restera pleinement valable dans toutes les limites autorisées par la loi.

# CONDITIONS DE VENTE PARIS Acheter chez Christie's (vente live)

## 5 • TRANSFERT DE VOS DROITS ET OBLIGATIONS

Vous ne pouvez consentir de sûreté ni transférer vos droits et responsabilités découlant de ces Conditions de vente et du contrat de vente sans notre accord écrit et préalable. Les stipulations de ces Conditions de vente s'appliquent à vos héritiers et successeurs, et à toute personne vous succédant dans vos droits.

## 6 • TRADUCTION

Si nous vous fournissons une traduction de ces Conditions de vente, la version française fera foi en cas de litige ou de désaccord lié à ou découlant des présentes.

## 7 • LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Dans le cadre de ses activités de vente aux enchères et de vente de gré à gré, de marketing et de fourniture de services, et afin de gérer les restrictions d'encherir ou de proposer des biens à la vente, **Christie's** est amenée à collecter des données à caractère personnel concernant le **vendeur** et l'acheteur destinées aux sociétés du Groupe **Christie's**. Le **vendeur** et l'acheteur disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données à caractère personnel les concernant, qu'ils pourront exercer en s'adressant à leur interlocuteur habituel chez **Christie's France**. **Christie's** pourra utiliser ces données à caractère personnel pour satisfaire à ses obligations légales, et aux fins d'exercice de son activité, et notamment, sauf opposition des personnes concernées, à des fins opérations commerciales et de marketing.

Dès lors que la réglementation impose d'effectuer une déclaration ou de demander une autorisation pour la mise en vente ou le transport d'un objet, les autorités compétentes requièrent de **Christie's** la communication de vos coordonnées et de votre facture (en ce compris toutes données personnelles).

Si vous êtes résident de Californie, vous pouvez consulter une copie de notre déclaration sur le California Consumer Privacy Act à <https://www.christies.com/about-us/contact/ccpa>.

## 8 • RENONCIATION

Aucune omission ou aucun retard dans l'exercice de ses droits et recours par **Christie's**, prévus par les présentes Conditions de vente, n'emporte renonciation à ces droits ou recours, ni n'empêche l'exercice ultérieur de ces droits ou recours, ou de tout autre droit ou recours. L'exercice ponctuel ou partiel d'un droit ou recours n'emporte pas d'interdiction ni de limitation d'aucune sorte d'exercer pleinement ce droit ou recours, ou tout autre droit ou recours.

## 9 • LOI APPLICABLE ET COMPÉTENCE JURIDICTIONNELLE

Les présentes Conditions de vente, ainsi que tout litige contractuel ou non contractuel découlant des présentes Conditions de vente, ou s'y rapportant, seront régis par la loi française. Avant que l'un de nous n'engage une procédure judiciaire au fond (sauf dans les rares cas où un désaccord, un litige ou une réclamation est liée) à une action en justice intentée par un tiers et que ce litige peut être joint à cette procédure) et si nous en convenons ensemble, nous tenterons de régler le litige par une médiation avec un médiateur inscrit auprès d'un centre de médiation reconnu et jugé acceptable par chacun de nous. Si le litige n'est pas résolu par une médiation, vous acceptez que le litige soit soumis et tranché exclusivement par les tribunaux civils français ; toutefois, nous aurons le droit d'engager un recours contre vous devant toute autre juridiction. En application des stipulations de l'article L321-17 du Code de commerce, il est rappelé que les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques se prescrivent par 5 ans à compter de l'adjudication.

## 10 • PRÉEMPTION

Dans certains cas, l'Etat français peut exercer un droit de préemption sur les œuvres d'art mises en vente publique, conformément aux dispositions des articles L123-1 et L123-2 du Code du Patrimoine. L'Etat se substitue alors au dernier enchérisseur. En pareil cas, le représentant de l'Etat formule sa déclaration juste après la chute du marteau auprès de la société habilitée à organiser la vente publique ou la vente de gré à gré après-vente. La décision de préemption doit ensuite être confirmée dans un délai de quinze jours. **Christie's** n'est pas responsable du fait des décisions administratives de préemption.

## 11 • TRÉSORS NATIONAUX – BIENS CULTURELS

Des certificats d'exportation pourront être nécessaires pour certains achats. L'Etat français a la faculté de refuser d'accorder un certificat d'exportation si le **lot** est réputé être un trésor national. Nous n'assurons aucune responsabilité du fait des décisions administratives de refus de certificat pouvant être prises, et la demande d'un certificat d'exportation ou de tout autre document administratif n'affecte pas l'obligation de paiement immédiat de l'acheteur ni le droit de **Christie's** de percevoir des intérêts en cas de paiement tardif. Si l'acheteur demande à **Christie's** d'effectuer les formalités en vue de l'obtention d'un certificat d'exportation pour son compte, **Christie's** pourra lui facturer ses débours et ses frais liés à ce service. **Christie's** n'aura pas à rembourser ces sommes en cas de refus dudit certificat ou de tout autre document administratif. La non-obtention d'un certificat ne peut en aucun cas justifier un retard de paiement ou l'annulation de la vente de la part de l'acheteur. Sont présentées ci-dessous, de manière non exhaustive, les catégories d'œuvres ou objets d'art accompagnés de leur seuil de valeur respectif au-dessus duquel un Certificat de bien culturel (dit CBC ou « passeport ») peut être requis pour que l'objet puisse sortir du territoire français. Le seuil indiqué entre parenthèses est celui requis pour une demande de sortie du territoire européen, dans le cas où ce dernier diffère du premier seuil.

Peintures et tableaux en tous matériaux sur tous supports ayant plus de 50 ans d'âge	150.000 €
Meubles et objets d'ameublement, tapis, tapisseries, horlogerie, ayant plus de 50 ans d'âge	50.000 €
Aquarelles, gouaches et pastels ayant plus de 50 ans d'âge	30.000 €
Sculptures originales ou productions de l'art statuaire originales, et copies produites par le même procédé que l'original ayant plus de 50 ans d'âge	50.000 €
Livres de plus de 100 ans d'âge	50.000 €
Véhicules de plus de 75 ans d'âge	50.000 €
Dessins ayant plus de 50 ans d'âge	15.000 €
Estampes, gravures, sérigraphies et lithographies originales et affiches originales ayant plus de 50 ans d'âge	15.000 €
Photographies, films et négatifs ayant plus de 50 ans d'âge	15.000 €
Cartes géographiques imprimées ayant plus de cent ans d'âge	15.000 €
Incunables et manuscrits, y compris cartes et partitions (UE : quelle que soit la valeur)	1.500 €
Objets archéologiques de plus de 100 ans d'âge provenant directement de fouilles <sup>(1)</sup>	1.500 €
Objets archéologiques de plus de 100 ans d'âge ne provenant pas directement de fouilles	1.500 €
Éléments faisant partie intégrante de monuments artistiques, historiques ou religieux (ayant plus de 100 ans d'âge) <sup>(1)</sup>	1.500 €
Archives de plus de 50 ans d'âge (UE : quelle que soit la valeur)	300 €

## 12 • INFORMATIONS CONTENUES SUR WWW.CHRISTIES.COM

Les détails de tous les **lots** vendus par nous, y compris les descriptions du catalogue et les prix, peuvent être rapportés sur [www.christies.com](http://www.christies.com). Les totaux de vente correspondent au **prix d'adjudication** plus les **frais acheteur** et ne tiennent pas compte des coûts, frais de financement ou de l'application des crédits des acheteurs ou des **vendeurs**. Nous ne sommes malheureusement pas en mesure d'accéder aux demandes de suppression de ces détails de [www.christies.com](http://www.christies.com).

<sup>(1)</sup>Pour ces catégories, la demande de certificat ne dépend pas de la valeur de l'objet, mais de sa nature. Une documentation complète peut être obtenue auprès du département Transport de **Christie's** au +33 (0)1 40 76 86 17.

## K. GLOSSAIRE

**authentique** : un exemplaire véritable, et non une copie ou une contrefaçon :

- de l'œuvre d'un artiste, d'un auteur ou d'un fabricant particulier, si le **lot** est décrit dans l'**intitulé** comme étant l'œuvre dudit artiste, auteur ou fabricant ;
- d'une œuvre créée au cours d'une période ou culture particulière, si le **lot** est décrit dans l'**intitulé** comme étant une œuvre créée durant cette période ou culture ;
- d'une œuvre correspondant à une source ou à une origine particulière si le **lot** est décrit dans l'**intitulé** comme étant de cette origine ou source ; ou
- dans le cas de pierres précieuses, d'une œuvre qui est faite à partir d'un matériau particulier, si le **lot** est décrit dans l'**intitulé** comme étant fait de ce matériau.

**autres dommages** : tout dommage particulier, consécutif, accessoire, direct ou indirect de quelque nature que ce soit ou tout dommage inclus dans la signification de « particulier », « consécutif », « direct », « indirect », ou « accessoire » en vertu du droit local.

**avec réserve** : a la signification qui lui est attribuée au paragraphe E2 et **intitulés avec réserve** désigne la section dénommée **intitulés avec réserve** sur la page du catalogue intitulée « Avis importants et explication des pratiques de catalogue ».

**avis en salle de vente** : un avis écrit affiché près du **lot** dans la salle de vente et sur [www.christies.com](http://www.christies.com), qui est également lu aux enchérisseurs potentiels par téléphone et notifié aux clients qui ont laissé des ordres d'achat, ou une annonce faite par le **commissaire-priseur** soit au début de la vente, soit avant la mise aux enchères d'un **lot** particulier.

**commissaire-priseur** : le **commissaire-priseur** individuel et/ou **Christie's**.

**date d'échéance** : a la signification qui lui est attribuée au paragraphe F(a).

**description du catalogue** : la description d'un **lot** dans le catalogue de la vente aux enchères, éventuellement modifiée par des **avis en salle de vente**.

**estimation** : la fourchette de prix indiquée dans le catalogue ou dans tout **avis en salle de vente** dans laquelle nous pensons qu'un **lot** pourrait se vendre. **estimation basse** désigne le chiffre le moins élevé de la fourchette et **estimation haute** désigne le chiffre le plus élevé. **L'estimation** moyenne correspond au milieu entre les deux.

**état** : l'état physique d'un **lot**.

**frais acheteur** : les frais que nous paie l'acheteur en plus du **prix d'adjudication**, comme décrit au paragraphe D.

**garantie** : une affirmation ou déclaration dans laquelle la personne qui en est l'auteur garantit que les faits qui y sont exposés sont exacts.

**garantie d'authenticité** : la **garantie** que nous donnons dans les présentes Conditions de vente selon laquelle un **lot** est **authentique**, comme décrit à la section E2.

**Groupe Christie's** : **Christie's International Plc**, ses filiales et d'autres sociétés au sein de son groupe d'entreprises.

**intitulé** : a la signification qui lui est attribuée au paragraphe E2.

**lot** : un article à mettre aux enchères (ou plusieurs articles à mettre aux enchères de manière groupée).

**MAJUSCULES** : désigne un mot ou un passage dont toutes les lettres sont en **MAJUSCULES**.

**prix d'achat** : a la signification qui lui est attribuée au paragraphe F(a).

**prix de réserve** : le montant confidentiel en dessous duquel nous ne vendrons pas un **lot**.

**prix d'adjudication** : le montant de l'enchère la plus élevée que le commissaire-priseur accepte pour la vente d'un **lot**.

**provenance** : l'historique de propriété d'un **lot**.

**rapport de condition** : déclaration faite par nous par écrit à propos d'un **lot**, et notamment à propos de sa nature ou de son état.

**vendeur** : le propriétaire d'un **lot** ; il peut s'agir soit de **Christie's**, soit d'un autre propriétaire pour lequel **Christie's** agit en qualité de mandataire.

## SYMBOLES EMPLOYÉS DANS NOS CATALOGUES

La signification des mots en caractères gras dans la présente section se trouve à la fin de la rubrique du catalogue intitulée « Conditions de vente »

- **Lot** transféré après la vente dans un entrepôt extérieur.
- **Christie's** a un intérêt financier direct sur le **lot**. Pour plus d'informations, voir les Avis importants dans les Conditions de vente.
- ♦ **Christie's** a accordé une garantie de prix minimal et a un intérêt financier direct sur ce **lot**. **Christie's** a financé tout ou partie de cet intérêt par l'intermédiaire d'un tiers. Ces tiers pourraient bénéficier d'un avantage financier si un **lot** garanti est vendu. Pour plus d'informations, voir les Avis importants dans les Conditions de vente.

△ Propriété de **Christie's** ou d'une autre société du Groupe **Christie's** en tout ou en partie.

▲♦ **Christie's** ou une autre société du Groupe **Christie's** est propriétaire de ce **lot** en tout ou partie et a financé tout ou partie de cet intérêt par l'intermédiaire d'un tiers. Ces tiers pourraient bénéficier d'un avantage financier en cas de vente d'un **lot** garanti. Pour plus d'informations, voir les Avis importants dans les Conditions de vente.

∞ Le **vendeur** de ce **lot** est l'un des collaborateurs de **Christie's**.

⊠ Une partie qui a un intérêt direct ou indirect dans le **lot** qui peut avoir connaissance du prix de réserve du **lot** ou d'autres informations importantes est autorisée à enchérir sur le **lot**.

λ Droit de suite de l'artiste. Voir section D3 des Conditions de vente.

• **Lot** proposé sans prix de réserve.

~ **Lot** comprenant des matières provenant d'espèces menacées qui pourraient entraîner des restrictions à l'exportation. Voir le paragraphe H2 des Conditions de vente.

≈ **Lot** de sacs à main comprenant des matières provenant d'espèces menacées qui pourraient entraîner des restrictions à l'exportation. Voir le paragraphe H2 des Conditions de vente.

∞ **Lot** contenant de l'ivoire d'éléphant. Voir le paragraphe H2 des Conditions de vente.

ψ **Lot** comprenant des matières provenant d'espèces menacées qui est affiché pour présentation uniquement et non destiné à la vente. Voir le paragraphe H2(h) des Conditions de vente.

f Des frais additionnels de 5,5 % TTC du prix d'adjudication seront prélevés en sus des frais habituels à la charge de l'acheteur. Ces frais additionnels sont susceptibles d'être remboursés à l'acheteur sur présentation d'une preuve d'exportation du **lot** hors de l'Union Européenne dans les délais légaux.

ff **Lot** importé depuis un pays hors de l'Union européenne et soumis au régime de l'admission temporaire. Des frais additionnels de 20 % du prix d'adjudication seront prélevés. Un droit de douane peut être appliqué au taux en vigueur. La TVA de 20 % est appliquée aux frais acheteur et facturée sur une base forfaitaire conformément aux règles du régime français de taxation sur la marge. Ce surcoût fiscal peut être remboursé à l'acheteur sur présentation de la preuve que le **lot** a été exporté hors de l'Union européenne dans les délais légaux.

+ La TVA au taux de 20% sera due sur le total du prix d'adjudication et des frais à la charge de l'acheteur. Pour plus d'informations, voir la Section D.2. « Régime de TVA et condition de l'exportation » ci-dessus.

++ La TVA au taux de 5,5% sera due sur le total du prix d'adjudication et des frais à la charge de l'acheteur. Pour plus d'informations, voir la Section D.2. « Régime de TVA et condition de l'exportation » ci-dessus.

Veuillez noter que les **lots** sont signalés par des symboles à titre indicatif, uniquement pour vous faciliter la consultation du catalogue. Nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreurs ou d'oublis.

**AVIS IMPORTANTS ET EXPLICATION DES PRATIQUES DE CATALOGAGE**

**AVIS IMPORTANTS**

△ **Biens propriété de Christie's en partie ou en totalité** :

De temps à autre, **Christie's** ou une autre société du Groupe **Christie's** peut proposer un **lot** dont elle est propriétaire en tout ou en partie. Ce **lot** est identifié dans le catalogue par le symbole △ à côté du numéro du **lot**.

## ° Garanties de Prix Minimal :

Parfois, **Christie's** détient un intérêt financier direct dans le résultat de la vente de certains **lots** consignés pour la vente. C'est généralement le cas lorsqu'elle a garanti au **vendeur** que quel que soit le résultat de la vente, le **vendeur** recevra un prix de vente minimal pour son œuvre. Il s'agit d'une garantie de prix minimal. Lorsque **Christie's** détient tel intérêt financier, nous identifions ces **lots** par le symbole ° à côté du numéro du **lot**.

## ° ♦ Garanties de Tiers/Enchères irrévocables :

Lorsque **Christie's** a fourni une Garantie de Prix Minimal, elle risque d'encourir une perte, qui peut être significative, si le **lot** ne se vend pas. Par conséquent, **Christie's** choisit parfois de partager ce risque avec un tiers qui accepte avant la vente aux enchères de placer une enchère écrite irrévocable sur le **lot**. S'il n'y a pas d'autre enchère plus élevée, le tiers s'engage à acheter le **lot** au niveau de son enchère écrite irrévocable. Ce faisant, le tiers assume tout ou partie du risque que le **lot** ne soit pas vendu. Les **lots** qui font l'objet d'un accord de garantie de tiers sont identifiés par le symbole °♦.

Dans la plupart des cas, **Christie's** indemnise le tiers en échange de l'acceptation de ce risque. Lorsque le tiers est l'adjudicataire, sa rémunération est basée sur une commission de financement fixe. Si le tiers n'est pas l'adjudicataire, la rémunération peut être soit basée sur une redevance fixe, soit sur un montant calculé par rapport au **prix d'adjudication** final. Le tiers peut également placer une enchère sur le **lot** supérieure à l'enchère écrite irrévocable.

Nous imposons aux tiers garants de divulguer à toute personne qu'ils consultent leur intérêt financier dans tous les **lots** qu'ils garantissent. Toutefois, pour dissiper tout doute, si vous êtes conseillé par un mandataire ou que vous enchérissez par l'intermédiaire d'un mandataire sur un **lot** identifié comme faisant l'objet d'une garantie de tiers, vous devez toujours demander à votre mandataire de confirmer s'il détient ou non un intérêt financier à l'égard du **lot**.

## △ ♦ Bien propriété de Christie's en tout ou partie

### et Garantie de Tiers / Enchères Irrévocable :

Lorsque **Christie's** ou une autre société du **Groupe Christie's** est propriétaire en tout ou partie d'un **lot** et que celui-ci ne se vend pas, **Christie's** risque de subir une perte. **Christie's** peut donc choisir de partager ce risque avec un tiers, qui accepte contractuellement, avant la vente aux enchères, de placer une enchère écrite irrévocable sur le **lot**. Ce lot est identifié dans les Conditions de vente par le symbole △♦.

Lorsque le tiers est l'adjudicataire du **lot**, il ne recevra pas d'indemnité en contrepartie de l'acceptation de ce risque. Si le tiers n'est pas l'adjudicataire du **lot**, **Christie's** peut l'indemniser. Le tiers est tenu par **Christie's** de divulguer à toute personne qu'il conseille son intérêt financier dans tout **lot** dans lequel **Christie's** a un intérêt financier. Si vous êtes conseillé par un agent ou si vous enchérissez par son intermédiaire sur un **lot** dans lequel **Christie's** a un intérêt financier et qui fait l'objet d'une enchère écrite contractuelle, vous devez toujours demander à votre agent de confirmer s'il a ou non un intérêt financier en relation avec le **lot**.

### ❏ Enchères par les parties détenant un intérêt

Lorsqu'une partie qui a un intérêt direct ou indirect dans le **lot** qui peut avoir connaissance du **prix de réserve** du **lot** ou d'autres informations importantes est autorisée à enchérir sur le **lot**, nous marquerons le **lot** par le symbole ❏. Cet intérêt peut comprendre les bénéficiaires d'une succession qui ont consigné le **lot** ou un copropriétaire d'un **lot**. Toute partie intéressée qui devient adjudicataire d'un **lot** doit se conformer aux Conditions de vente de **Christie's**, y compris le paiement intégral des frais acheteur sur le **lot** majoré des taxes applicables.

### Notifications post-catalogue

Dans certains cas, après la publication du catalogue, **Christie's** peut conclure un accord ou prendre connaissance d'ordres d'achat qui auraient nécessité un symbole dans le catalogue. Dans ces cas-là, une annonce sera faite avant la vente du **lot**.

### Autres accords

**Christie's** peut conclure d'autres accords n'impliquant pas d'enchères. Il s'agit notamment d'accords par lesquels **Christie's** a donné au **vendeur** une avance sur le produit de la vente du **lot** ou **Christie's** a partagé le risque d'une garantie avec un partenaire sans que le partenaire soit tenu de déposer une enchère écrite irrévocable ou de participer autrement à la vente aux enchères du **lot**. Étant donné que ces accords ne sont pas liés au processus d'enchères, ils ne sont pas marqués par un symbole dans le catalogue.

## EXPLICATION DES PRATIQUES DE CATALOGAGE

Les termes utilisés dans le catalogue ou dans la description d'un **lot** ont la signification qui leur est attribuée ci-dessous. Veuillez noter que toutes les déclarations figurant dans le catalogue ou dans la description d'un **lot** relatives à l'identification de l'auteur sont soumises aux stipulations des Conditions de vente, y compris la **garantie d'authenticité**. Notre utilisation de ces expressions ne tient pas compte de l'état du **lot** ou de l'étendue de toute restauration. Les rapports de condition écrits sont habituellement disponibles sur demande.

Un terme et sa définition figurant dans la rubrique « avec réserve » sont une déclaration **avec réserve** quant à l'identification de l'auteur. Bien que l'utilisation de ce terme repose sur une étude minutieuse et représente l'opinion des spécialistes, **Christie's** et le **vendeur** n'assument aucun risque, ni aucune responsabilité quant à l'authenticité de l'auteur d'un **lot** décrit par ce terme dans ce catalogue, et la **garantie d'authenticité** ne couvrira pas les **lots** décrits à l'aide de ce terme.

## PHOTOGRAPHIES, DESSINS, ESTAMPES, MINIATURES ET SCULPTURES

Une œuvre décrite avec le(s) nom(s) ou la désignation reconnue d'un artiste, sans aucune réserve, est, selon **Christie's**, une œuvre de l'artiste.

### INTITULÉS AVEC RÉSERVE :

« Attribué à » : selon l'avis de **Christie's**, vraisemblablement une œuvre de l'artiste en tout ou en partie.

« Studio de » / « Atelier de » : selon l'avis de **Christie's**, une œuvre exécutée dans le studio ou l'atelier de l'artiste, éventuellement sous sa supervision.

« Cercle de » : selon l'avis de **Christie's**, une œuvre de la période de l'artiste et montrant son influence.

« Suiveur de » : selon l'avis de **Christie's**, une œuvre exécutée dans le style de l'artiste mais pas nécessairement par son élève.

« Goût de » : selon l'avis de **Christie's**, une œuvre exécutée dans le style de l'artiste mais exécutée à une date ultérieure à sa période.

« D'après » : selon l'avis de **Christie's**, une copie (quelle qu'en soit la date) d'une œuvre de l'artiste.

« Signé » / « Daté » / « Inscrit » : selon l'avis de **Christie's**, il s'agit d'une œuvre qui a été signée/datée par l'artiste et sur laquelle il a inscrit son nom.

« Porte une signature » / « Porte une date » / « Porte une inscription » : selon l'avis avec réserve de **Christie's**, la signature/date/inscription semble être d'une autre main que celle de l'artiste.

La date donnée pour les Estampes Anciennes, Modernes et Contemporaines est la date (ou la date approximative lorsqu'elle est précédée de « circa ») à laquelle la matrice a été réalisée et pas nécessairement la date à laquelle l'estampe a été imprimée ou publiée.

### RAPPORTS DE CONDITION

Veuillez contacter le Département des spécialistes pour obtenir un rapport de condition sur l'état d'un **lot** particulier (disponible pour les **lots** supérieurs à 3.000 €). Les rapports de condition sont fournis à titre de service aux clients intéressés. Les clients potentiels doivent prendre note que les descriptions de propriété ne sont pas des garanties et que chaque **lot** est vendu « en l'état ».

Toutes les dimensions et les poids sont approximatifs.

### HORLOGES ET DE MONTRES

La description de l'état des horloges et des montres dans le présent catalogue, notamment les références aux défauts et réparations, est communiquée à titre de service aux acheteurs potentiels mais une telle description n'est pas nécessairement complète. Bien que **Christie's** puisse communiquer à tout acheteur potentiel à sa demande un rapport sur l'état pour tout **lot**, un tel rapport peut également être incomplet et ne pas spécifier tous les défauts ou remplacements mécaniques. Par conséquent, toutes les horloges et les montres doivent être inspectées personnellement par les acheteurs potentiels afin d'évaluer l'état du bien offert à la vente. Tous les **lots** sont vendus « en l'état » et l'absence de toute référence à l'état d'une horloge ou d'une montre n'implique pas que le **lot** est en bon état et sans défaut, réparation ou restauration. En théorie, toutes les horloges et les montres ont été réparées au cours de leur vie et peuvent aujourd'hui inclure des pièces non originales. En outre, **Christie's** ne fait aucune déclaration ou n'apporte aucune garantie quant à l'état de fonctionnement d'une horloge ou d'une montre. Les montres ne sont pas toujours représentées en taille réelle dans le catalogue. Il est demandé aux acheteurs potentiels de se référer à la description des **lots** pour connaître les dimensions de chaque montre. Veuillez noter que la plupart des montres braccets avec boîtier étanche ont été ouvertes afin d'identifier le type et la qualité de leur mouvement. Il ne doit pas être tenu pour acquis que ces montres demeurent étanches. Il est recommandé aux acheteurs potentiels de faire vérifier l'état des montres par un horloger compétent avant leur utilisation. Veuillez également noter que certains pays ne considèrent pas l'or de moins de 18 ct comme de « l'or » et peuvent en refuser l'importation. En cas de refus d'importation, **Christie's** ne peut en aucun cas être tenue pour responsable. Veuillez également noter que toutes les montres Rolex du catalogue de cette vente **Christie's** sont vendues en l'état. **Christie's** ne peut être tenue pour garante de l'authenticité de chacun des composants de ces montres Rolex. Les bracelets décrits comme associés ne sont pas des éléments d'origine et peuvent ne pas être authentiques. Il revient aux acheteurs potentiels de s'assurer personnellement de la condition de l'objet. Des rapports sur l'état des **lots** peuvent être demandés à **Christie's**. Ils sont donnés en toute objectivité selon les termes des Conditions de vente imprimées à la fin du catalogue. Ces rapports sont communiqués aux acheteurs potentiels seulement à titre indicatif et ne détaillent pas tous les remplacements de composants effectués ainsi que toutes les imperfections. Ces rapports sont nécessairement subjectifs. Il est précisé aux acheteurs potentiels qu'un certificat n'est disponible que s'il en est fait mention dans la description du **lot**. Les montres de collection contenant souvent des mécanismes complexes et d'une grande finesse, il est rappelé aux acheteurs potentiels qu'un examen général, un remplacement de la pile ou une réparation plus approfondie - à la charge de l'acheteur - peut être nécessaire.

### CÉRAMIQUES CHINOISES ET ŒUVRES D'ART

Lorsqu'une œuvre est d'une certaine période, règne ou dynastie, selon l'avis de **Christie's**, son attribution figure en lettre majuscule directement sous l'intitulé de la description du **lot**.

Ex. : BOL BLEU ET BLANC  
18<sup>e</sup> SIÈCLE

Si la date, l'époque ou le règne est mentionné(e) en lettres majuscules dans les deux premières lignes cela signifie que l'objet date bien de cette date, cette époque ou ce règne, selon l'avis de **Christie's**.

Ex. : BOL BLEU ET BLANC  
MARQUE KANGXI À SIX CARACTÈRES EN BLEU SOUS GLAÇURE  
ET DE L'ÉPOQUE (1662-1722)

Si aucune date, période ou règne n'est mentionné(e) en lettres majuscules après la description en caractère gras, il s'agit, selon l'avis de **Christie's** d'une date incertaine ou d'une fabrication récente.

Ex. : BOL BLEU ET BLANC

### INTITULÉS AVEC RÉSERVE

Lorsqu'une œuvre n'est pas de la période à laquelle elle serait normalement attribuée pour des raisons de style, selon l'avis de **Christie's**, elle sera incorporée à la première ligne ou au corps du texte de la description.

Ex. : UN BOL BLEU ET BLANC STYLE MING ; ou

Le bol style Ming est décoré de parchemins de lotus...

Selon l'avis de **Christie's**, cet objet date très probablement de la période Kangxi, mais il reste possible qu'il soit daté différemment.

Ex. : MARQUE KANGXI SIX CARACTÈRES EN BLEU SOUS VERRE ET PROBABLEMENT DE LA PÉRIODE

Selon l'avis de **Christie's**, cet objet pourrait être daté de la période Kangxi, mais il y a un fort élément de doute.

Ex. : MARQUE KANGXI SIX CARACTÈRES EN BLEU SOUS PLACE ET POSSIBLEMENT DE LA PÉRIODE

### JOAILLERIE

« Boucheron » : lorsque le nom du fabricant apparaît dans le titre **Christie's** estime qu'il s'agit d'un bijou de ce fabricant.

« Monté par Boucheron » : **Christie's** estime que le sertissage a été créé par le joaillier à partir de pierres initialement fournies par le client du joaillier.

### INTITULÉS AVEC RÉSERVE

Attribué à » : selon l'opinion de **Christie's**, il s'agit probablement d'une œuvre du joaillier/fabricant, mais aucune garantie n'est donnée que le **lot** est l'œuvre du joaillier/fabricant nommé.

### Autres informations figurant dans la description du catalogue

« Signé / Signature » : selon l'opinion de **Christie's**, il s'agit de la signature du joaillier.

« Avec la marque du fabricant pour » : selon l'opinion de **Christie's**, il y a une marque indiquant le fabricant.

### PÉRIODES

ART NOUVEAU : 1895-1910

BELLE ÉPOQUE : 1895-1914

ART DÉCO : 1915-1935

RÉTRO : ANNÉES 1940

### SACS A MAIN

### RAPPORTS DE CONDITION

L'état des **lots** vendus dans nos ventes aux enchères peut varier considérablement en raison de facteurs tels que l'âge, une détérioration antérieure, une restauration, une réparation ou l'usure. Les **rapports de condition** et les niveaux de rapport de condition sont fournis gratuitement, par souci de commodité, pour nos acheteurs et sont fournis à titre d'information uniquement. Ils offrent une opinion de bonne foi de **Christie's** mais peuvent ne pas indiquer tous les défauts, restaurations, altérations ou adaptations. Ils ne constituent en aucun cas une alternative à l'examen du **lot** en personne ou à l'obtention d'un avis professionnel. Les **lots** sont vendus « en l'état », c'est-à-dire tels quels, dans l'état dans lequel ils se trouvent au moment de la vente, sans aucune déclaration ou **garantie** ni engagement de responsabilité de quelque sorte que ce soit quant à leur état de la part de **Christie's** ou du **vendeur**.

### LES NIVEAUX DE RAPPORT DE CONDITION DES LOTS

Nous fournissons un rapport général d'état des **lots** sous forme numérisée. Veuillez prendre connaissance des rapports d'état des **lots** spécifiques et les images supplémentaires pour chaque **lot** avant de placer une enchère.

**Niveau 1** : ce **lot** ne présente aucun signe d'utilisation ou d'usure et pourrait être considéré comme neuf. Il n'y a pas de défauts. L'emballage d'origine et le plastique de protection sont vraisemblablement intacts, comme indiqué dans la description du **lot**.

**Niveau 2** : ce **lot** présente des défauts mineurs et pourrait être considéré comme presque neuf. Il se peut qu'il n'ait jamais été utilisé, ou qu'il ait été utilisé peu de fois. Il n'y a que des remarques mineures sur l'état, qui peuvent être trouvées dans le **rapport de condition** spécifique.

**Niveau 3** : ce **lot** présente des signes visibles d'utilisation. Tous les signes d'utilisation ou d'usure sont mineurs. Ce **lot** est en bon état.

**Niveau 4** : ce **lot** présente des signes normaux d'usure dus à un usage fréquent. Ce **lot** présente soit une légère usure générale, soit de petites zones d'usure importante. Le **lot** est considéré comme étant en bon état.

**Niveau 5** : ce **lot** présente des signes d'usure dus à un usage régulier ou intensif. Le **lot** est en bon état, utilisable, mais il est accompagné de remarques sur l'état.

**Niveau 6** : le **lot** est endommagé et nécessite une réparation. Il est considéré comme étant en bon état.

Toute référence à l'état dans une entrée de catalogue ne constitue pas une description complète de l'état et les images peuvent ne pas montrer clairement l'état d'un **lot**. Les couleurs et les nuances peuvent sembler différentes sur papier ou à l'écran de ce qu'elles sont en réalité. Il est de votre responsabilité de vous assurer que vous avez reçu et pris en compte tout **rapport de condition** et toute annotation.

### TERME « FINITION »

Le terme « finition » désigne les parties métalliques du sac à main, telles que la finition de l'attache, des tiges de base, du cadenas et des clés et/ou de la sangle, qui sont plaqués d'une finition colorée (p. ex. de l'or, de l'argent, du palladium). Les termes « Finition or », « Finition argent », « Finition palladium » etc. se réfèrent au ton ou à la couleur de la finition et non au matériel utilisé. Si le sac à main comporte des finitions métalliques solides, celles-ci seront mentionnées dans la description du **lot**.

# Leader sur le marché de l'art.

Christie's s'engage à **construire un modèle économique**

**durable** qui favorise et protège l'environnement.

Notre plateforme numérique sur christies.com,

permet une approche responsable, offrant un espace

immersif où l'art se révèle au travers d'images

de très haute qualité, de vidéos et de notices d'œuvres

approfondies écrites par nos spécialistes.

Grâce à ce support digital enrichi, Christie's s'engage

à réduire le nombre de catalogues imprimés pour

atteindre son **objectif Net Zero** d'ici 2030. Naturellement,

en cas d'impression, nous respectons les normes

les plus strictes en matière de développement durable.



**Le catalogue que vous avez entre les mains est :**

Imprimé sur du papier entièrement recyclé ;



Imprimé avec de l'encre végétale et un pelliculage biodégradable ;



Imprimé en circuit court afin de réduire les émissions liées à la distribution.



Scannez ce QR Code pour plus d'informations sur nos objectifs éco-responsables et projets durables.



## CHRISTIE'S

## Entreposage et enlèvement des lots

Les lots marqués d'un carré ■ seront transférés et stockés après la vente dans un entrepôt spécialisé, situé à l'extérieur de nos locaux de l'avenue Matignon.

Christie's se réserve néanmoins, à sa seule et entière discrétion, le droit de transférer tout lot après-vente vers un autre de ses espaces de stockage.

Les lots seront transférés chez Société Chenue et seront disponibles à partir du :

jeudi 28 novembre 2024

Société Chenue est ouvert du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00.

*Accès piéton*  
11 boulevard Ney  
75018 Paris

*Accès voiture/transporteur*  
215 rue d'Aubervilliers  
1<sup>er</sup> niveau quai 11  
75018 Paris

### TARIFS

Christie's se réserve le droit d'appliquer des frais de stockage au-delà de 30 jours après la vente pour les lots vendus. La garantie en cas de dommage ou de perte totale ou partielle est couverte par Christie's selon les termes figurant dans nos Conditions de Vente et incluse dans les frais de stockage. Les frais s'appliqueront selon le barème décrit dans le tableau ci-dessous.

### PAIEMENT

Merci de bien vouloir contacter notre service client 24h à l'avance à [ClientServicesParis@christies.com](mailto:ClientServicesParis@christies.com) ou au +33 (0)1 40 76 83 79 pour connaître le montant des frais et prendre rendez-vous pour la collecte du lot. Sont acceptés les règlements par chèque, transfert bancaire et carte de crédit (Visa, Mastercard, American Express)

**TABLEAUX GRANDS FORMATS, MOBILIER ET OBJETS VOLUMINEUX**  
Frais de gestion et manutention fixe par lot  
70 € + TVA  
Frais de stockage par lot et par jour ouvré  
8 € + TVA

**TABLEAUX ET OBJETS PETITS FORMATS**  
Frais de gestion et manutention fixe par lot  
35 € + TVA  
Frais de stockage par lot et par jour ouvré  
4 € + TVA

## Storage and Collection

Specified lots marked with a filled square ■ will be transferred to a specialised storage warehouse after the sale, located outside our main office on Avenue Matignon.

Nevertheless, Christie's reserves the right, in its sole and absolute discretion, to transfer any lot after the sale to another of its offsite storage.

The lots will be sent to Société Chenue and will be available on:

Thursday 28 November 2024

Chenue Company is open Monday to Friday, 9.00 am to 12.00 pm and 1.30 pm to 5.00 pm.

*Pedestrian access*  
11 boulevard Ney  
75018 Paris

*Car/carrier access*  
215 rue d'Aubervilliers  
1st level Dock 11  
75018 Paris

### ADMINISTRATION FEE, STORAGE & RELATED CHARGES

At Christie's discretion storage charges may apply 30 days after the sale. Liability for physical loss and damage is covered by Christie's as specified in our Conditions of Sale and included in the storage fee. Charges will apply as set in the table below.

### PAYMENT

Please contact our Client Service 24 hours in advance at [ClientServicesParis@christies.com](mailto:ClientServicesParis@christies.com) or call +33 (0)1 40 76 83 79 to enquire about the fee and book a collection time.

Are accepted payments by cheque, wire transfer and credit cards (Visa, Mastercard, American Express).

**LARGE PAINTINGS, FURNITURE AND LARGE OBJECTS**  
Administration fee and handling per lot  
70€ + VAT  
Storage fee per lot and per business day  
8€ + VAT

**SMALL PICTURES AND OBJECTS**  
Administration fee and handling per lot  
35€ + VAT  
Storage fee per lot and per business day  
4€ + VAT

# THE EXCEPTIONAL SALE

20 NOVEMBRE 2024, 14H  
9, avenue Matignon, 75008 Paris  
NUMÉRO ET CODE VENTE :  
23015 - MATHILDE

(Les coordonnées apparaissant sur la preuve d'exportation doivent correspondre aux noms et adresses des professionnels facturés. Les factures ne pourront pas être modifiées après avoir été imprimées.)

LAISSER DES ORDRES D'ACHAT EN LIGNE  
SUR CHRISTIES.COM

## INCRÉMENTS

Les enchères commencent généralement en dessous de l'estimation basse et augmentent par paliers (incréments) de jusqu'à 10 pour cent. Le commissaire-priseur décidera du moment où les enchères doivent commencer et des incréments. Les ordres d'achat non conformes aux incréments ci-dessous peuvent être abaissés à l'intervalle d'enchères suivant.

de 100 à 2 000 €	par 100 €
de 2 000 à 3 000 €	par 200 €
de 3 000 à 5 000 €	par 200, 500, 800 €
de 5 000 à 10 000 €	par 500 €
de 10 000 à 20 000 €	par 1 000 €
de 20 000 à 30 000 €	par 2 000 €
de 30 000 à 50 000 €	par 2 000, 5 000, 8 000 €
de 50 000 à 100 000 €	par 5 000 €
de 100 000 à 200 000 €	par 10 000 €
au dessus de 200 000 €	à la discrétion du commissaire-priseur habilité.

Le commissaire-priseur est libre de varier les incréments au cours des enchères.

- Je demande à Christie's d'enchérir sur les lots indiqués jusqu'à l'enchère maximale que j'ai indiquée pour chaque lot.
  - En plus du prix d'adjudication (« prix marteau ») l'acheteur accepte de nous payer des frais acheteur de 26 % H.T. (soit 27,43 % T.T.C. pour les livres et 31,20 % T.T.C. pour les autres lots) sur les premiers € 800.000 ; 21 % H.T. (soit 22,16 % T.T.C. pour les livres et 25,20 % T.T.C. pour les autres lots) au-delà de € 800.001 et jusqu'à € 4.000.000 et 15 % H.T. (soit 15,83 % T.T.C. pour les livres et 18 % T.T.C. pour les autres lots) sur toute somme au-delà de € 4.000.001. Pour les ventes de vin, les frais à la charge de l'acquéreur s'élèvent à 25 % H.T. (soit 30 % T.T.C.).
  - J'accepte d'être lié par les Conditions de vente imprimées dans le catalogue.
  - Je comprends que si Christie's reçoit des ordres d'achat sur un lot pour des montants identiques et que lors de la vente ces montants sont les enchères les plus élevées pour le lot, Christie's vendra le lot à l'enchérisseur dont elle aura reçu et accepté l'ordre d'achat en premier.
  - Les ordres d'achat soumis sur des lots « sans prix de réserve » seront, à défaut d'enchère supérieure, exécutés à environ 50% de l'estimation basse ou au montant de l'enchère si elle est inférieure à 50% de l'estimation basse.
- Je comprends que le service d'ordres d'achat de Christie's est un service gratuit fourni aux clients et que, bien que Christie's fasse preuve de toute la diligence raisonnablement possible, Christie's déclinera toute responsabilité en cas de problèmes avec ce service ou en cas de pertes ou de dommages découlant de circonstances hors du contrôle raisonnable de Christie's.

Résultats des enchères : +33 (0)1 40 76 84 13

## FORMULAIRE D'ORDRE D'ACHAT

Christie's Paris

Les ordres d'achat doivent être reçus au moins 24 heures avant le début de la vente aux enchères.

Christie's confirmera toutes les enchères reçues par fax par retour de fax. Si vous n'avez pas reçu de confirmation dans le délai d'un jour ouvré, veuillez contacter le Département des enchères.

Tél. : +33 (0) 1 40 76 84 13 - Email : bidsparis@christies.com

23015

Numéro de Client (le cas échéant)

Numéro de vente

Nom de facturation (en caractères d'imprimerie)

Adresse

Code postal

Téléphone en journée

Téléphone en soirée

Email

Veuillez cocher si vous ne souhaitez pas recevoir d'informations à propos de nos ventes à venir par e-mail

J'AI LU ET COMPRIS LE PRESENT FORMULAIRE D'ORDRE D'ACHAT ET LES CONDITIONS DE VENTE - ACCORD DE L'ACHETEUR

Signature

Si vous n'avez jamais participé à des enchères chez Christie's, veuillez joindre des copies des documents suivants. Personnes physiques : Pièce d'identité avec photo délivrée par un organisme public (permis de conduire, carte nationale d'identité ou passeport) et, si votre adresse actuelle ne figure pas sur votre pièce d'identité, un justificatif de domicile récent, par exemple une facture d'eau ou d'électricité ou un relevé bancaire. Sociétés : Un certificat d'immatriculation. Autres structures commerciales telles que les fiducies, les sociétés off-shore ou les sociétés de personnes : veuillez contacter le Département Conformité au +33 (0)1 40 76 84 13 pour connaître les informations que vous devez fournir. Si vous êtes enregistré pour enchérir pour le compte de quelqu'un qui n'a jamais participé à des enchères chez Christie's, veuillez joindre les pièces d'identité vous concernant ainsi que celles de la personne pour le compte de qui vous allez prendre part aux enchères, ainsi qu'un pouvoir signé par la personne en question. Les nouveaux clients, les clients qui n'ont pas fait d'achats auprès d'un bureau de Christie's au cours des deux dernières années et ceux qui souhaitent dépenser plus que les fois précédentes devront fournir une référence bancaire.

VEUILLEZ ÉCRIRE DISTINCTEMENT EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE

Numéro de lot  
(dans l'ordre)

Enchère maximale EURO  
(hors frais de vente)

Numéro de lot  
(dans l'ordre)

Enchère maximale EURO  
(hors frais de vente)

Si vous êtes assujéti à la VAT/IVA/TVA/BTW/MWST/MOMS intracommunautaire,  
Veuillez indiquer votre numéro :



# SALLES DE VENTES INTERNATIONALES, BUREAUX DE REPRÉSENTATION EUROPÉENS, CONSULTANTS ET AUTRES SERVICES DE CHRISTIE'S

## ALLEMAGNE

**DÜSSELDORF**  
+49 (0)21 14 91 59 352  
Arno Verkade

## FRANCFORT

+49 170 840 7950  
Natalie Radziwill

## HAMBOURG

+49 (0)40 27 94 073  
Christiane Gräfin  
zu Rantzau

## MUNICH

+49 (0)89 24 20 96 80  
Marie Christine Gräfin Huyn

## STUTTGART

+49 (0)71 12 26 96 99  
Eva Susanne Schweizer

## ARGENTINE

**BUENOS AIRES**  
+54 11 43 93 42 22  
Cristina Carlisle

## AUTRICHE

**VIENNE**  
+43 (0)1 533 881214  
Angela Baillou

## BELGIQUE

**BRUXELLES**  
+32 (0)2 512 88 30  
Astrid Centner-d'Oultremont

## BRÉSIL

**SÃO PAULO**  
+55 21 3500 8944  
Marina Bertoldi

## CANADA

**TORONTO**  
+1 647 519 0957  
Brett Sherlock (Consultant)

## CHILI

**SANTIAGO**  
+56 2 2 2631642  
Denise Ratinoff de Lira

## COLOMBIE

**BOGOTA**  
+571 635 54 00  
Juanita Madrinan  
(Consultant)

## CORÉE DU SUD

**SÉOUL**  
+82 2 720 5266  
Jun Lee

## DANEMARK

**COPENHAGUE**  
+ 45 2612 0092  
Rikke Juel Brandt (Consultant)

## ÉMIRATS ARABES UNIS

•**DUBAI**  
+971 (0)4 425 5647

## ESPAGNE

**MADRID**  
+34 (0)91 532 6626  
María García Yelo

## ÉTATS-UNIS

**CHICAGO**  
+1 312 787 2765  
Catherine Busch

## DALLAS

+1 214 599 0735  
Capera Ryan

## HOUSTON

+1 713 802 0191  
Jessica Phifer

## LOS ANGELES

+1 310 385 2600  
Sonya Roth

## MIAMI

+1 305 445 1487  
Jessica Katz

## •NEW YORK

+1 212 636 2000

## PALM BEACH

+1 561 777 4275  
David G. Ober (Consultant)

## SAN FRANCISCO

+1 415 982 0982  
Ellanor Notides

## FRANCE ET DÉLÉGÉS RÉGIONAUX

•**PARIS**  
+33 (0)1 40 76 85 85

## CENTRE, AUVERGNE,

**BRETAGNE, PAYS DE LA LOIRE & NORMANDIE**  
+33 (0)6 09 44 90 78  
Virginie Gregory

## POITOU-CHARENTE

**AQUITAINE**  
+33 (0)6 80 15 68 82  
Marie-Cécile Moueix

## PROVENCE - ALPES

**CÔTE D'AZUR**  
+33 (0)6 71 99 97 67  
Fabienne Albertini-Cohen

## GRANDE-BRETAGNE

•**LONDRES**  
+44 (0)20 7839 9060

## NORD

+44 (0)20 7104 5702  
Thomas Scott

## NORD OUEST

**ET PAYS DE GALLE**  
+44 (0)20 7752 3033  
Jane Blood

## SUD

+44 (0)1730 814 300  
Mark Wrey

## ÉCOSSE

+44 (0)131 225 4756  
Bernard Williams  
Robert Lagneau  
David Bowes-Lyon (Consultant)

## ÎLE DE MAN

+44 (0)20 7389 2032

## ÎLES DE LA MANCHE

+44 (0)20 7389 2032

## IRLANDE

+44 (0)20 7839 9090

## INDE

**MUMBAI**  
+91 (22) 2280 7905  
Sonal Singh

## INDONÉSIE

**JAKARTA**  
+62 (0)21 7278 6268  
Charmie Hamami

## ISRAËL

**TEL AVIV**  
+972 (0)3 695 0695  
Roni Gilat-Baharaff

## ITALIE

**MILAN**  
+39 02 303 2831  
Cristiano De Lorenzo

## ROME

+39 06 686 3333  
Marina Cicogna  
(Consultant)

## ITALIE DU NORD

+39 348 3131 021  
Paola Gradi  
(Consultant)

## TURIN

+39 347 2211 541  
Chiara Massimello  
(Consultant)

## VENISE

+39 041 277 0086  
Bianca Arrivabene Valenti  
Gonzaga (Consultant)

## BOLOGNE

+39 051 265 154  
Benedetta Possati Vittori Venenti  
(Consultant)

## FLORENCE

+39 335 704 8823  
Alessandra Niccolini di  
Camugliano (Consultant)

## CENTRE & ITALIE DU SUD

+39 348 520 2974  
Alessandra Allaria (Consultant)

## JAPON

**TOKYO**  
+81 (0)3 6267 1766  
Katsura Yamaguchi

## MALAISIE

**KUALA LUMPUR**  
+62 (0)21 7278 6268  
Charmie Hamami

## MEXICO

**MEXICO CITY**  
+52 55 5281 5546  
Gabriela Lobo

## MONACO

+377 97 97 11 00  
Nancy Dotta

## PAYS-BAS

•**AMSTERDAM**  
+31 (0)20 57 55 255  
Arno Verkade

## NORVÈGE

**OSLO**  
+47 949 89 294  
Cornelia Svedman (Consultant)

## PORTUGAL

**LISBONNE**  
+351 919 317 233  
Mafalda Pereira Coutinho  
(Consultant)

## QATAR

+974 7731 3615  
Farah Rahim Ismail  
(Consultant)

## RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

**PÉKIN**  
+86 (0)10 8583 1766  
Julia Hu

## •HONG KONG

+852 2760 1766

## •SHANGHAI

+86 (0)21 6355 1766  
Julia Hu

## SINGAPOUR

+65 6735 1766  
Kim Chuan Mok

## SUÈDE

**STOCKHOLM**  
+46 (0)73 645 2891  
Claire Ahman (Consultant)  
+46 (0)70 9369 201  
Louise Dyhlén (Consultant)

## SUISSE

•**GENÈVE**  
+41 (0)22 319 1766  
Eveline de Proyart

## ZURICH

+41 (0)44 268 1010  
Jutta Nixdorf

## TAIWAN

**TAIPEI**  
+886 2 2736 3356  
Ada Ong

## THAÏLANDE

**BANGKOK**  
+66 (0) 2 252 3685  
Prapavadee Sophonpanich

## TURQUIE

**ISTANBUL**  
+90 (532) 558 7514  
Eda Kehale Argün  
(Consultant)



# CHRISTIE'S



9 AVENUE MATIGNON PARIS 75008